

# RAPPORT ANNUEL 2017



## LES LIEUX D'INTERVENTION DU FIDA ET LE PORTEFEUILLE EN COURS



**Amérique latine et Caraïbes**  
 34 projets en cours  
 dans 19 pays  
 600,6 millions d'USD  
 de financements du  
 FIDA en cours

**Afrique de l'Ouest et du Centre**  
 35 projets en cours  
 dans 21 pays  
 1 195,4 millions  
 d'USD de  
 financements du  
 FIDA en cours

**Afrique orientale et australe**  
 42 projets en cours  
 dans 17 pays  
 1 591,5 millions  
 d'USD de  
 financements du  
 FIDA en cours

**Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**  
 42 projets en cours  
 dans 20 pays  
 913,2 millions d'USD  
 de financements du  
 FIDA en cours

**Asie et Pacifique**  
 58 projets en cours  
 dans 20 pays  
 2 201,0 millions  
 d'USD de  
 financements du  
 FIDA en cours

★ Siège du FIDA  
 ● Bureau de pays du FIDA

⦿ Plateforme  
 ○ Plateforme (prévue)

● Centre régional de savoir et de CSST  
 ● Bureau satellite

**IFAD11  
FIDA11**

# Le FIDA agit

**encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée**

Les États membres du FIDA se sont réunis entre février 2017 et février 2018 dans le cadre de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), qui couvre la période 2019-2021.

À sa cinquième et dernière session, la Consultation est parvenue à un accord sur le niveau cible de la reconstitution des ressources et sur le programme de prêts et dons des trois années couvertes par FIDA11.

## CIBLE ÉTABLIE POUR FIDA11

Le FIDA mobilisera des ressources de base à hauteur de **1,2 milliard d'USD** pour financer un programme de prêts et dons d'un montant total de **3,5 milliards d'USD**

Les partenariats stratégiques en matière de financement, de savoirs, de sensibilisation et d'influence au niveau mondial seront des pierres angulaires.



Pour la première fois, l'emprunt auprès des États membres et de leurs institutions fera partie intégrante du cadre financier du Fonds.

Le Fonds conservera sa portée universelle et proposera une combinaison d'activités de soutien associant des prêts et des activités hors prêts à l'ensemble de ses États membres en développement.



Le FIDA engagera des préparatifs dans la perspective d'éventuels emprunts sur les marchés.

## ENGAGEMENTS DE FIDA11

**90%** des contributions des États membres iront à des pays à faible revenu ainsi qu'à des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Le FIDA continuera d'accorder **50%** de ses ressources à l'Afrique

et **25 à 30%** à des situations de fragilité



au climat +

L'intégration des questions relatives



à la nutrition +



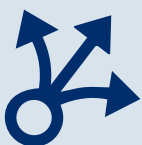
à l'égalité des sexes +



à la jeunesse

aux opérations appuyées par le FIDA sera poursuivie.

## LE MODÈLE OPÉRATIONNEL ET FINANCIER DU FIDA SERA AMÉLIORÉ DE FAÇON À:



Renforcer les cadres régissant l'allocation et l'utilisation des ressources afin de garantir l'excellence opérationnelle.



Renforcer l'accent mis sur l'optimisation de l'utilisation des ressources et garantir un engagement en faveur de la transparence, de l'obligation de rendre compte et des résultats.



Intensifier la mobilisation des ressources et renforcer les capacités du FIDA dans son rôle de rassembleur de financements en faveur du développement.

# Avant-propos du Président



En 2017, le FIDA a engagé de grandes réformes en vue d'accroître son impact sur la faim et la pauvreté rurales et de contribuer, dans la plus large mesure possible, à la réalisation des Objectifs de développement durable. Nous avons créé un nouveau modèle opérationnel et une nouvelle stratégie financière pour veiller à ce que l'organisation soit adaptée à sa mission et à ce qu'elle contribue pleinement au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier concernant l'engagement à ne laisser personne de côté.

Le FIDA investit la totalité de son portefeuille dans les zones rurales des pays en développement, où vivent et travaillent 80% des personnes les plus pauvres au monde. Depuis 40 ans, c'est la tâche qui nous a été confiée, et nous devons toujours nous demander comment faire plus, et mieux, pour les personnes au service desquelles nous intervenons.

Au cours de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), avec l'accord de nos États membres, nous avons renouvelé nos approches dans les domaines suivants:

- la mobilisation de ressources destinées au financement des projets que nous appuyons, et l'effet multiplicateur de ces ressources;
- l'affectation de ces ressources aux pays qui en ont le plus besoin et qui en feront le meilleur usage;
- l'excellence, les résultats et l'impact sur le terrain;
- la sensibilisation, la recherche d'influence et l'établissement de partenariats pour le compte des populations rurales pauvres.

Notre objectif concernant la mobilisation de ressources est double. Nous augmenterons le volume des ressources mobilisées au travers des approches classiques, les contributions de base des États membres à la reconstitution des ressources demeurant la composante de base des financements du FIDA. Toutefois, en parallèle, nous sommes en train de renforcer notre capacité à exercer un effet de levier à partir de ces ressources, et à mobiliser des financements en faveur du développement issus d'autres sources, notamment du secteur privé.

Le Cadre d'emprunt souverain du FIDA, approuvé en 2015, nous permet de lever des fonds par le biais d'emprunts auprès des États membres et de leurs institutions. En 2017, nous sommes allés un peu plus loin, le Conseil d'administration ayant adopté le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables, qui sera un élément clé de notre nouvelle stratégie financière.

Le FIDA gère l'attribution des ressources aux États membres emprunteurs par le biais du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). En 2017, nous avons révisé la formule approuvée pour application sur la période couverte par FIDA11 (2019-2021) afin d'améliorer deux aspects essentiels de l'allocation de ressources – la transparence et le ciblage. En outre, nous avons pris l'engagement d'attribuer 90% de nos ressources de base à des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure durant FIDA11. Nous prévoyons aussi d'accorder environ 45% de nos ressources de base à l'Afrique subsaharienne, et 50% au continent africain dans son ensemble. Les pays présentant des situations de majeure fragilité – notamment en raison de conflits ou d'une insécurité alimentaire chronique – recevront 25-30% de ces ressources.

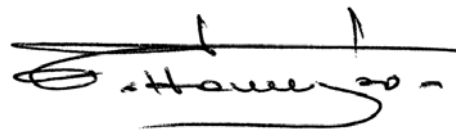
Le troisième changement majeur intervenu en 2017 a concerné le renforcement stratégique de la présence du FIDA à travers le monde grâce à la décentralisation. Quarante bureaux de pays du FIDA appuieront des opérations sur le terrain dans nos cinq régions d'intervention. Douze de ces bureaux seront des plateformes régionales, lesquelles sont en train d'être renforcées par une masse critique de personnel en vue d'intensifier l'appui que nous fournissons aux États membres, nos partenariats avec les gouvernements et autres acteurs, et notre participation à l'élaboration des politiques. Tous ces éléments sont essentiels pour accroître la rapidité, la qualité et l'échelle de nos interventions.

Trois des bureaux de pays du FIDA seront des centres régionaux dédiés à la coopération Sud-Sud et triangulaire et aux savoirs. Ils faciliteront l'établissement de solides partenariats fondés sur les savoirs et garantiront le partage, la reproduction et la transposition à plus grande échelle des enseignements tirés et des innovations fructueuses.

En 2017, nous avons approuvé un programme de prêts et dons de 1,3 milliard d'USD – supérieur de 57% à celui de 2016, qui était de 829,2 millions d'USD. Ce montant total a permis de financer 32 nouveaux programmes et projets et d'apporter des financements additionnels à des activités en cours ayant obtenu de bons résultats. En outre, les décaissements destinés aux États membres ont progressé de plus de 14% par rapport à 2016.

Il faut toutefois se garder d'un excès d'optimisme. Alors que d'immenses défis mondiaux – tels que l'accroissement du nombre de personnes souffrant de la faim, l'intensification des effets des changements climatiques, les migrations de masse et le creusement des inégalités économiques – menacent les vies et les moyens d'existence des femmes et des hommes les plus vulnérables au monde, le paysage du développement évolue, et le FIDA doit évoluer avec lui. Nous prenons des mesures conformes au programme d'ensemble de réforme de l'ONU pour accroître notre impact grâce à une meilleure coordination avec nos partenaires, notamment les autres organisations ayant leur siège à Rome.

Le dernier point ayant obtenu l'aval de nos membres en 2017 a été le renforcement de la transparence dans tous nos domaines d'activité. C'est sur la transparence que se fonde le principe de responsabilité, et ce principe est essentiel pour autonomiser les populations rurales pauvres pour qui nous œuvrons. Par ailleurs, la transparence favorise une utilisation plus efficace des ressources, l'amélioration des données, un suivi plus attentif et, surtout, de meilleurs résultats et un impact plus important sur la pauvreté rurale et la faim.



GILBERT F. HOUNGBO  
Président du FIDA

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Asie et Pacifique

### ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**58** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 20 gouvernements bénéficiaires dans la région à la fin de 2017

**2,2** milliards d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

**1** NOUVEAU

programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) pour les Philippines

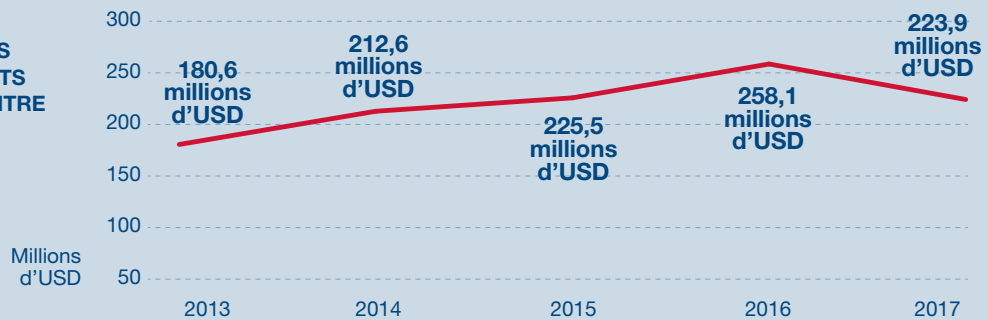
**8** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

dans les pays suivants: Bangladesh, Inde, Indonésie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sri Lanka et Tonga; des financements additionnels pour des projets en cours dans les pays suivants: Afghanistan, Cambodge, Inde, Myanmar, Pakistan et Sri Lanka

**452,1** millions d'USD

DE FINANCEMENT APPROUVÉ EN 2017

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE (CSD)



**36** PAYS

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

Afghanistan – 2  
Bangladesh – 6  
Bhoutan – 1  
Cambodge – 4  
Chine – 4  
Fidji – 1  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Îles Salomon – 1

Inde – 8  
Indonésie – 3  
Iran (République islamique d')  
Kiribati – 1  
Malaisie  
Maldives – 2  
Micronésie (États fédérés de)

Mongolie – 1  
Myanmar – 1  
Nauru  
Népal – 5  
Nioué  
Pakistan – 4  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée – 1

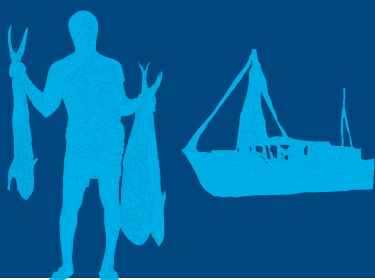
Philippines – 4  
République de Corée  
République démocratique populaire lao – 3  
République populaire démocratique de Corée  
Samoa  
Sri Lanka – 2  
Thaïlande

Timor-Leste  
Tonga  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam – 4

Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### COUP DE PROJECTEUR SUR LES RÉSULTATS: INDONÉSIE

Le Projet de développement des communautés côtières a touché environ **104 000** ruraux, répartis sur **13 provinces**.



Depuis le début du projet, en 2013:

Les taux de malnutrition infantile aiguë ont été réduits de

**moitié**



Le pourcentage d'enfants sous-alimentés est tombé de

**21% à 5%**



Les ressources marines ont été maintenues ou améliorées dans

**80%** des zones gérées par le projet



## La gestion des ressources marines donne un coup de pouce aux revenus des ménages en Indonésie

Des familles indonésiennes vivant au sein de communautés pauvres, sur la côte ou sur des petites îles, gagnent davantage d'argent et augmentent leurs actifs tout en protégeant les ressources marines en participant à un projet appuyé par le FIDA. Entre 2013 et 2017, la valeur des produits issus de la mer vendus par les ménages de la zone du projet a augmenté en moyenne de 30%.

Intervenant dans plus de 180 villages répartis sur 13 provinces, le Projet de développement des communautés côtières encourage le secteur des entreprises axées sur les ressources de la mer comme moteur de la croissance économique générale. Étant donné qu'en Indonésie de très nombreux ruraux vivent à proximité de l'océan, le bien-être de ces communautés dépend souvent de la disponibilité de ressources comme le poisson, les crustacés et les algues. Le projet a par conséquent introduit l'aquaculture et appuyé des initiatives visant à accroître l'efficacité des pêches et des techniques de transformation.

Afin d'assurer la durabilité des ressources marines essentielles, le projet a également créé, dans pratiquement tous les villages, un groupe à assise communautaire chargé de la gestion des ressources côtières. Ces groupes ont été pleinement associés aux processus de gestion côtière et de planification villageoise, où ils ont identifié de nouvelles manières innovantes de générer des revenus et, en même temps, d'appuyer la durabilité des ressources marines. Ainsi, l'initiative d'écotourisme "Mangrove in Love" invite les visiteurs à une promenade entre les arbres sur un chemin en forme de cœur. Les recettes sont partagées entre les autorités locales et le secteur privé.

Le projet a touché environ 104 000 personnes vivant dans les zones rurales et a eu un impact important sur la sécurité alimentaire. Depuis le début de ses activités, les taux de malnutrition infantile aiguë ont été réduits de moitié, et les pourcentages d'enfants sous-alimentés sont tombés de 21% à 5%. Les ressources marines ont été maintenues ou améliorées dans 80% des zones gérées par le projet.

## Au Bhoutan, des petits exploitants agricoles augmentent leurs revenus et leur résilience face aux changements climatiques

Durant l'année écoulée, près de 17 000 familles agricoles du Bhoutan ont adopté des technologies et des pratiques visant à accroître leurs revenus tout en faisant face aux effets des changements climatiques.

Avec l'appui d'un programme financé par le FIDA, des petits agriculteurs du sud-est du pays ont accru et diversifié leur production par le biais de filières de produits organisées au niveau national, notamment pour les produits laitiers et les légumes.

Le Programme d'amélioration de l'agriculture commerciale et de la résilience des moyens d'existence est financé par un prêt du FIDA de 8,3 millions d'USD, ainsi que par un don de 5 millions d'USD octroyé par le FIDA au titre de son Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), qui oriente vers les agriculteurs pauvres les financements accordés dans le domaine du climat.

Démarrées en 2015, les activités visent principalement à donner aux paysans pauvres les moyens de commercialiser leur production. Les petits exploitants agricoles, parmi lesquels de nombreuses femmes, accroissent leur productivité et leur capacité de récupérer après des chocs induits par le climat, comme les fortes pluies, l'érosion et la réduction de l'eau disponible pour l'irrigation.

Six villages intelligents face au climat ont été créés pour promouvoir la permaculture, un système d'agriculture durable et autonome. Les agriculteurs y ont rénové les systèmes d'irrigation et ont commencé à planter des pommes de terre, du soja et des graines de moutarde, cultures tolérantes au stress climatique.

Pour aider les familles à diversifier leurs revenus, le programme a investi en fournissant aux groupes de paysans des bovins issus de croisements et en construisant des étables et des centres de collecte du lait équipés de moyens de refroidissement. Les groupes de paysans ont été renforcés et près de 4 700 producteurs laitiers ont bénéficié d'une formation.

Afin d'élargir la portée du programme, 58 agriculteurs chefs de file ont appris à enseigner à d'autres agriculteurs des techniques commerciales et de production. Le programme a pour objectif d'atteindre 29 000 ménages d'ici à 2022.

## Bâtir un avenir sur les îles fluviales au Bangladesh

Au Bangladesh, un projet appuyé par le FIDA et associant de multiples partenaires donne à des familles vulnérables les moyens de bâtir, sur les îles fluviales connues sous le nom de chars, un avenir sûr. L'un des principaux aspects de l'action entreprise par ce projet consiste en l'attribution de titres fonciers. S'assurer du droit d'accès à la terre sur laquelle elles vivent et travaillent a été particulièrement important pour les femmes, dont le nom figure désormais sur les documents à côté du nom de leur mari.

Grâce au Projet de développement et de colonisation des chars, plus de 10 000 familles ont

obtenu des titres fonciers, et le même processus est en cours pour 4 000 autres familles.

Le nom de l'épouse est mentionné en premier sur le titre, ce qui signifie que si son conjoint décède, divorce ou l'abandonne, la terre lui appartient en totalité. De ce fait, les femmes ont un avenir plus sûr et deviennent davantage capables de gagner de l'argent et d'exercer leur influence au sein du ménage et à l'extérieur.

Les femmes ayant donc un poids accru dans les décisions familiales, les taux de mariage des enfants ont considérablement diminué et 93 mariages précoces ont été activement empêchés durant la période 2012-2016. La violence sexiste est également

moins fréquente, et l'enregistrement juridique des mariages a augmenté.

Avec la terre comme moyen de garantie et l'appui du projet aux groupes de microcrédit, les femmes sont en mesure d'accéder au crédit et d'acquérir des machines permettant de réduire les besoins en main-d'œuvre, et notamment des petites pompes d'irrigation et des batteuses à riz. L'accès à l'eau à usage domestique a été considérablement amélioré, et la distance moyenne à parcourir pour atteindre une source d'eau sûre est tombée de 382 à 55 mètres; les filles et les femmes économisent ainsi du temps et de l'énergie qu'elles peuvent consacrer à l'école ou à gagner de l'argent.



### Récit recueilli sur le terrain

#### En Afghanistan, des éleveurs voient leurs revenus augmenter et leur nutrition s'améliorer

Dans les provinces afghanes de Kaboul, Parwan et Logar, les populations rurales pauvres parviennent à mieux nourrir leurs familles et à accroître leurs revenus grâce à leur participation au Projet d'élevage et d'agriculture communautaires financé par le FIDA.

Le projet apporte un appui à des petits exploitants et des paysans sans terre et les aide à élever du petit et du grand bétail, à des fins commerciales et alimentaires. Ses activités ont démarré en 2012, et environ 14 000 personnes à ce jour ont reçu une formation en matière de production laitière et d'élevage de volaille. Les groupes vulnérables, parmi lesquels les ménages dirigés uniquement par des femmes, les paysans sans terre, et les *Kuchis* sédentarisés et nomades sont les cibles principales du projet.

Les participants se voient proposer une formation, des intrants et un accès à la technologie, stimulant leur production et renforçant leur résilience face aux revers, et notamment les

maladies du bétail. Les femmes ont entrepris de constituer des groupes d'auto-assistance, ce qui leur permet d'épargner des petites sommes d'argent. Elles acquièrent également des compétences en matière de transformation des produits laitiers et de production de produits en saumure, de confitures et d'autres conserves.

Mme Makai vit dans le village de Laghmani avec son mari, qui est aveugle. Ils possèdent une petite parcelle de terre et deux vaches, et elle dirige maintenant un groupe d'auto-assistance.

“Avec l'aide du projet, le revenu que je tire de mes vaches laitières augmente, ce qui nous permet de répondre à nos besoins quotidiens et nous donne la possibilité d'économiser, à la fin du mois, un montant à consacrer à l'éducation de mes enfants et à l'achat de médicaments,” dit-elle.

“Aujourd'hui, grâce à la formation, ainsi qu'à certains intrants comme les séchoirs solaires, et l'équipement de conditionnement et de transformation et la formation à son utilisation, je peux transformer les produits de manière professionnelle, de sorte que je peux en tirer, sur le marché, un prix raisonnable.”



# Afrique orientale et australe

## ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**42** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 17 gouvernements bénéficiaires dans la région à la fin de 2017

**1,6** milliard d'USD

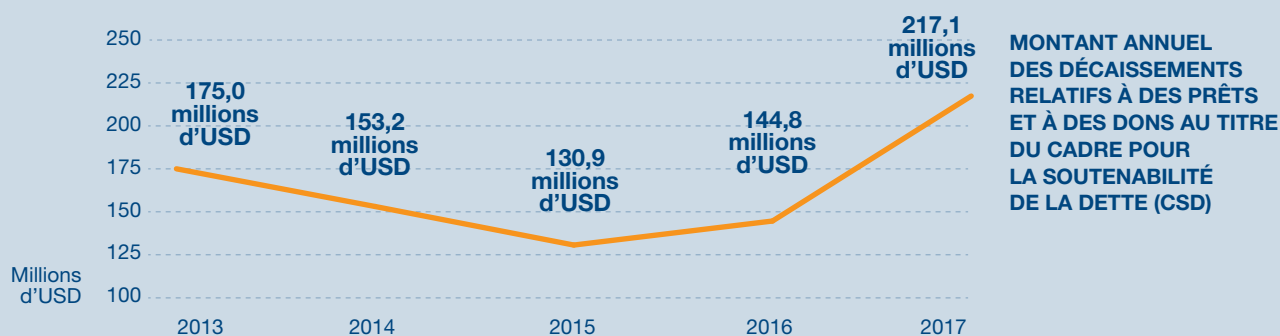
INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

**7** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

en Angola (2), au Burundi, aux Comores, au Kenya, à Madagascar et au Malawi; des financements additionnels destinés à des projets en cours au Burundi, en Éthiopie, à Madagascar, au Rwanda et en Zambie

**263,1** millions d'USD

DE FINANCEMENT APPROUVÉ EN 2017



**21** PAYS

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

- Afrique du Sud
- Angola – 2
- Botswana – 1
- Burundi – 4
- Comores – 1
- Éthiopie – 4
- Kenya – 4
- Lesotho – 2
- Madagascar – 4
- Malawi – 2
- Maurice
- Mozambique – 3
- Namibie
- Ouganda – 4
- République-Unie de Tanzanie – 1
- Rwanda – 3
- Seychelles – 1
- Soudan du Sud
- Swaziland – 1
- Zambie – 4
- Zimbabwe – 1

*Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP*

### COUP DE PROJECTEUR SUR LES RÉSULTATS: MOZAMBIQUE

Les agricultrices participant au Programme de promotion des marchés ruraux développent leurs compétences en matière de **connaissances financières**, de **commercialisation** et de **négociation**.



**25%**

des contrats de commercialisation sont aujourd'hui signés par des femmes

Au début du programme, le chiffre correspondant était d'à peine

**4%**



Les gains moyens par contrat sont passés de

**56 USD**

à

**190 USD**



## Les multiples dimensions de l'autonomisation des femmes au Mozambique

Pour les femmes et les hommes qui participent au Programme de promotion des marchés ruraux appuyé par le FIDA au Mozambique, les choses changent au sein du ménage, au travail et dans la communauté, car les activités des projets visant à faire évoluer les rapports entre les sexes favorisent l'égalité. Les femmes acquièrent des compétences, de la confiance en soi, un statut et un pouvoir de décision, et leurs revenus augmentent.

Des hommes commencent à participer à des activités traditionnellement considérées comme du domaine féminin, comme la nutrition et les tâches domestiques, et à découvrir que des femmes autonomisées peuvent contribuer aux moyens d'existence du ménage. Le programme utilise le système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS), un système innovant qui encourage les femmes et les hommes à battre en brèche les stéréotypes enracinés relatifs aux spécificités des sexes, ce qui réduit la lourde charge des travaux domestiques incombant aux femmes et libère du temps et de l'énergie pour des activités axées sur le marché.

Lorsque le programme a commencé à faciliter la conclusion de contrats de commercialisation, en 2012, 4% seulement de ces contrats étaient signés par des femmes, et chaque productrice gagnait en moyenne 56 USD par contrat. Aujourd'hui, les femmes signent 25% des contrats et leur gain moyen est de 190 USD. Les ventes réalisées sur la base de contrats assurent généralement des prix plus élevés et un marché garanti.

La formation en matière d'alphabétisation fonctionnelle contribue également à l'autonomisation des femmes, avec 55% de femmes parmi les 18 600 personnes touchées. De nombreuses femmes ont achevé les trois modules proposés par le programme et demandent maintenant un module avancé. Grâce à la formation, les femmes peuvent lire les contrats et les négocier sans crainte d'être dupées.

"Maintenant, je peux lire les chiffres sur la balance lorsque l'on pèse le produit au marché, et obtenir une juste valeur pour un poids juste," déclare l'agricultrice Maria Teresa Cardoso.

## Apporter des services financiers aux zones rurales

L'accès aux services financiers essentiels – y compris l'épargne, le crédit et l'assurance – est l'une des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les petits exploitants agricoles. Des options financières abordables et spécialement adaptées à leurs besoins

sont essentielles pour les producteurs pauvres qui cherchent à accroître leurs revenus et à renforcer leur résilience en passant d'une production de subsistance à une production axée sur le marché.

En Zambie, le Programme d'élargissement du financement rural appuyé par le FIDA intervient en partenariat avec le gouvernement pour introduire des innovations significatives dans le contexte politique, institutionnel et réglementaire de la finance rurale. Un changement important, s'inscrivant dans la marche entreprise par le pays vers l'inclusion financière, a consisté à supprimer les limitations relatives aux types de garanties que peuvent offrir les clients pour obtenir un prêt.

En coopération avec la Banque de Zambie, le programme a fait largement connaître la Loi de 2016 sur les biens meubles, dont on prévoit qu'elle permettra aux micro, petites et moyennes entreprises d'avoir facilement accès au crédit bancaire sans garantie foncière. Le FIDA privilégie la concertation sur les politiques au niveau national, et le programme a aussi contribué à l'élaboration, par le Gouvernement de la Zambie, du document "Stratégie et politiques nationales d'inclusion financière 2017-2022".

Au Kenya, un programme appuyé par le FIDA et désigné sous le nom de PROFIT apporte des incitations à la fourniture, par les banques commerciales, de services financiers aux petits exploitants agricoles, éleveurs, pêcheurs, et petites entreprises et coopératives rurales. À ce jour, 2 300 petits exploitants agricoles ont bénéficié de 14 millions d'USD décaissés par Barclays Bank of Kenya et de 500 000 USD décaissés par Agriculture Finance Corporation. Environ 180 000 ruraux ont accès à des services financiers offerts par des institutions de microfinancement appuyées par le programme. Le secteur de l'agriculture a bénéficié de flux financiers s'élevant à 31,8 millions d'USD.

## Renforcement des filières au Malawi et au Burundi

Au Malawi, plus de 37 000 ménages bénéficient d'un programme, appuyé par le FIDA, mettant en œuvre des partenariats public-privé-producteur (4P) pour relier les petits exploitants agricoles aux marchés et accroître leurs revenus. Les ménages interviennent dans la production, la transformation et la commercialisation le long de filières choisies, notamment celles de la pomme de terre, des légumineuses, des produits laitiers, du tournesol, du miel et de la viande bovine.

Dans le cadre des activités du programme, plus de 60 000 petits cultivateurs ont suivi une formation aux bonnes pratiques agricoles pour accroître la quantité et la qualité de leur production, et à la vente collective pour renforcer leur pouvoir

de négociation. Environ 97% des participants ont maintenant accès à des services d'appui améliorés, et 95% des entreprises réalisent des bénéfices.

Le développement de filières inclusives est un aspect important dans l'action du FIDA en Afrique orientale et australe, en particulier parce qu'il existe dans la région un secteur privé dynamique qui coopère de plus en plus avec les petits exploitants dans le cadre de partenariats, offrant un accès aux marchés et des relations commerciales gagnant-gagnant. À l'appui des filières, le programme a aussi financé la construction de

31 entrepôts et centres de collecte de lait, remis en état 700 kilomètres de routes et construit 101 ponts.

Au Burundi, la deuxième phase d'un programme appuyé par le FIDA met l'accent sur les filières des produits laitiers, du riz, des haricots, du maïs et de la banane. Plus de mille éleveurs ont reçu une vache par l'intermédiaire du programme et 34 agents communautaires chargés de la santé animale ont reçu une formation et de l'équipement pour assurer le maintien en bonne santé et la productivité des animaux. Plus de 200 microentreprises ont été établies, et plus de 1 100 emplois créés, dont 450 pour des femmes et des jeunes.



### Récit recueilli sur le terrain

#### Un partenariat du FIDA avec l'Union européenne et le Kenya renforce les activités agroalimentaires des agriculteurs

Le FIDA intervient aux côtés d'agriculteurs kenyans pour les aider à faire face à une sécheresse de longue durée tout en augmentant leur production et en renforçant leur résilience face aux changements climatiques. En 2017, la sécheresse affectant les pays situés autour de la Corne de l'Afrique est entrée dans sa troisième année. En février, le Kenya l'a déclarée catastrophe nationale.

Visant à accroître les revenus des agriculteurs et à renforcer la sécurité alimentaire nationale, le Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique, qui relève du Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya (KCEP), stimule la production de céréales de base, comme le maïs, le sorgho et le mil, et de légumineuses. L'intervention prend la forme d'un partenariat entre le FIDA, l'Union européenne, le Gouvernement du Kenya et les institutions financières participantes.

Le KCEP utilise un système de coupons électroniques. Il fournit aux paysans participants des

cartes de débit prépayées – payées en partie par le programme pour les trois premières années – qui leur permettent d'acquérir un ensemble adapté d'intrants agricoles auprès de négociants désignés. Cet ensemble comprend des semences, des engrais et de l'équipement d'après récolte, comme des sacs de stockage. Le programme, qui met particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes, touche actuellement plus de 58 000 producteurs auxquels il offre une formation dans plusieurs domaines: technologies agricoles, gestion après récolte et initiation aux questions financières.

Joan Kirui est une jeune agricultrice qui a pratiquement doublé les rendements de son maïs après son adhésion au programme, dont elle a suivi la formation et l'initiation aux questions financières. Utilisant la carte de coupons électroniques émise par sa banque, elle a acheté des semences améliorées et des engrais. Elle a également appris comment espacer les plants et désherber plus fréquemment ses parcelles.

“J'ai fait beaucoup de choses avec l'argent que j'ai gagné”, dit Kirui “et aujourd'hui je n'ai plus de dettes”.

Des agricultrices montrent les cartes de débit prépayées qui leur permettent d'acquérir des intrants.

©FIDA/David Paqui

# Amérique latine et Caraïbes

## ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**34** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 19 gouvernements bénéficiaires dans la région à la fin de 2017

**600,6** millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

**1** NOUVEAU

programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) pour la République dominicaine

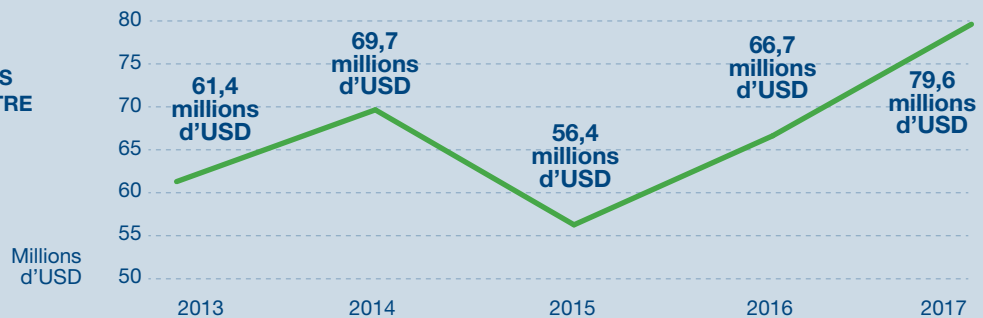
**4** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

en Bolivie, à Grenade, au Mexique et en République dominicaine; un financement additionnel pour un projet en cours au Paraguay

**82,7** millions d'USD

DE FINANCEMENT APPROUVÉ EN 2017

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE (CSD)



**33** PAYS

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

Antigua-et-Barbuda	Colombie - 1	Haïti - 1	République dominicaine - 1	Venezuela (République bolivarienne du) - 1
Argentine - 3	Costa Rica	Honduras - 2	Sainte-Lucie	
Bahamas	Cuba - 1	Jamaïque	Saint-Kitts-et-Nevis	
Barbade	Dominique	Mexique - 2	Saint-Vincent-et-les Grenadines	
Belize	El Salvador - 1	Nicaragua - 2	Suriname	
Bolivie (État plurinational de) - 2	Équateur - 4	Panama	Trinité-et-Tobago	
Brésil - 6	Grenade - 1	Paraguay - 1	Uruguay - 1	
Chili	Guatemala - 1	Pérou - 2		
	Guyana - 1			

*Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP*

### COUP DE PROJECTEUR SUR LES RÉSULTATS: BOLIVIE

Près de 29 000 familles d'agriculteurs, en Bolivie, renforcent leur **résilience** face aux **changements climatiques**. Le programme ACCESOS tire des avantages de la présence établie du FIDA dans le pays.



Depuis le début des travaux, en 2014:

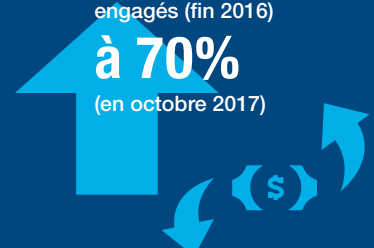
Les pertes de récolte en rapport avec les conditions climatiques (raisins, pêches, pommes de terre, haricots) ont été **réduites** en moyenne de

**20%**



Le taux de décaissement s'est amélioré, passant de **30%** des fonds engagés (fin 2016)

**à 70%** (en octobre 2017)



## Investir dans les personnes et la résilience face au climat en Bolivie

En Bolivie, près de 29 000 familles d'agriculteurs développent, avec l'appui d'un programme financé par le FIDA, leur résilience face aux effets destructeurs des changements climatiques. Depuis le début de l'intervention, en 2014, les pertes imputables au climat dans des cultures comme les raisins, les pêches, les pommes de terre et les haricots, ont été réduites de 20% en moyenne.

Le Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS) renforce les capacités des populations rurales, de leurs organisations et des autorités locales. Le financement de l'intervention comprend un don octroyé par le programme ASAP du FIDA, qui canalise vers les petits exploitants agricoles les fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques. Les zones rurales sont durement touchées, en Bolivie, par les effets des changements climatiques, en particulier la pénurie d'eau et des catastrophes naturelles de plus en plus sévères.

Le programme a financé l'établissement de 54 cartes des risques climatiques et aidé 16 municipalités dans les régions de l'Amazonie et des hautes terres à intégrer la gestion du risque et l'adaptation aux changements climatiques dans leur planification territoriale. Plus de 6 000 personnes ont suivi une formation en matière financière dans le cadre du programme et plus de 500 groupes d'épargne, réunissant des petits exploitants, ont été mis en place.

ACCESOS aide également les populations rurales à mettre en place des entreprises communautaires qui créent des possibilités économiques en dehors du secteur de l'agriculture. Près de 13 400 personnes – dont 56% de femmes – participent maintenant à des activités, parmi lesquelles la production de pain, de vin, de fromage, de fruits et de viande séchés, des travaux artisanaux, le tourisme et des services locaux.

Le programme tire des avantages de l'établissement, par le FIDA, d'une présence dans le pays et de l'amélioration du taux de décaissement, passé de 30% des fonds engagés à la fin 2016 à 70% en octobre 2017.

## Reconstruire les moyens d'existence ruraux et la paix en Colombie

Les familles rurales autochtones et d'ascendance africaine dirigées uniquement par des femmes augmentent leurs revenus et contribuent à leurs communautés en participant à un projet appuyé par le FIDA en Colombie. Il est essentiel, alors que le pays s'efforce de se reconstruire après 50 ans de conflit civil, d'améliorer, dans les zones rurales, les

conditions de vie des groupes traditionnellement marginalisés et défavorisés.

Environ 13 300 familles extrêmement pauvres participent à des activités génératrices de revenus appuyées par le Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural: confiance et possibilités (TOP); dans 57% de ces familles, le chef de ménage est une femme, marqueur caractéristique de pauvreté et de vulnérabilité.

Avec l'appui du projet, des associations locales de femmes autochtones et d'ascendance africaine participent à un éventail d'activités génératrices de revenus et de réconciliation post-conflit, et notamment les services d'écotourisme, la couture, les entreprises agroalimentaires, la remise en état de l'environnement et le reboisement. Contribution clé au redressement post-conflit, les cultures illicites sont en voie d'élimination et de remplacement par des cultures vivrières.

La participation au projet augmentant la confiance et les compétences des femmes, elles font leur entrée dans des domaines précédemment considérés comme exclusivement masculins, comme l'élevage. Un groupe de femmes du département de Cauca Pacífico, dans le sud-ouest du pays, s'est lancé dans l'élevage et l'engraissement du bétail pour la production de viande, une entreprise à haute rentabilité.

Conformément à la politique gouvernementale, le projet utilise une stratégie inclusive pour surmonter les pratiques discriminatoires et faire participer les femmes à toutes ses activités. Des incitations à la participation des femmes sont aussi fournies dans d'autres groupes de population ciblés, notamment les jeunes et les victimes du conflit armé. Le projet vise à atteindre 12 500 ménages ruraux vulnérables dirigés par des femmes.

## Les producteurs de café et de cacao s'adaptent aux changements climatiques au Nicaragua

Au Nicaragua, des familles d'agriculteurs produisant du cacao et du café augmentent leur productivité, se connectent aux marchés et renforcent leur résilience face aux changements climatiques avec l'appui du Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA). Le Nicaragua, le plus pauvre des pays d'Amérique centrale, est très vulnérable aux ouragans, inondations, sécheresses et glissements de terrain. Les filières du cacao et du café jouent un rôle de premier plan dans l'économie rurale du pays.

Environ 40 000 petits producteurs ruraux participent au projet, conduit en étroite collaboration entre le FIDA et le Ministère de l'économie familiale, communautaire, coopérative et associative. NICADAPTA fournit une assistance

technique spécialisée et de l'équipement pour améliorer la productivité des coopératives et d'autres organisations de base dans les hautes terres du nord et le long de la côte caraïbe. Le projet a démarré en 2013 et les récoltes ont, depuis lors, augmenté en moyenne de 20%.

Le financement du NICADAPTA inclut un don de 8 millions d'USD octroyé par le programme ASAP du FIDA, qui canalise vers les petits exploitants agricoles les fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques. Il est aussi appuyé par des institutions spécialisées, parmi lesquelles l'Institut national de technologie agricole (INTA), l'Institut de protection et de santé agricoles

(IPSA) et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT). La Banque centraméricaine d'intégration économique finance l'infrastructure, comme les usines de transformation et les centres de stockage, et les routes rurales qui réduisent les temps et les coûts de déplacement pour les communautés éloignées.

Pour renforcer l'accès au marché, le projet appuie des partenariats entre les associations de producteurs et des sociétés jouant le rôle de points d'ancrage. Ces dernières fournissent des canaux commerciaux stables liés aux marchés internationaux aux États-Unis et en Europe, y compris avec les réseaux du commerce équitable.



## Récit recueilli sur le terrain Un réseau de jeunes mobilise la jeunesse en El Salvador

Pour 3 000 jeunes d'El Salvador, un réseau national de jeunes appuyé par le FIDA ouvre la voie à l'autonomisation politique et économique. En offrant des possibilités de partenariats, de formation et d'entrepreneuriat, la Réunion nationale de la jeunesse rurale d'El Salvador, désormais désignée par son acronyme AREJURES, donne un élan à un programme national de participation démocratique et de débouchés économiques pour les jeunes, femmes et hommes.

Regroupant 13 réseaux départementaux à travers le pays, AREJURES est le plus important réseau de jeunes dans ce pays densément peuplé. On compte 60% de femmes parmi ses membres, et il inclut également le Comité du Conseil national de la jeunesse autochtone d'El Salvador (CONAJIS). Le FIDA a financé la création du réseau et en appuie actuellement les opérations.

Dans un pays où les inégalités sont profondes, AREJURES met l'accent sur l'autonomisation de ses membres à plusieurs niveaux: local (communautés),

national et international. Il plaide en faveur de l'inclusion des jeunes au sein des associations communautaires et des services municipaux, et a obtenu que la jeunesse rurale soit représentée au sein de plusieurs comités nationaux. AREJURES a été représenté par certains de ses membres à des ateliers internationaux, ainsi qu'aux réunions de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, à New York.

Le jeune entrepreneur Roberto Martinez a présidé AREJURES jusqu'à la fin 2017. Il a été le témoin direct de la manière dont la jeunesse peut être le moteur du développement. "Nous ne pensons pas seulement à nous-mêmes, mais nous pensons à la manière de nous organiser pour atteindre en commun un objectif donné," dit-il. "Ce sont là les choses qui font que, petit à petit, notre vie change."

AREJURES a aussi inspiré d'autres pays de la région, et le FIDA coopère actuellement avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale afin d'appuyer le programme pour la jeunesse rurale dans sept autres pays.

Roberto Martinez, jeune leader du réseau national de jeunes AREJURES, qui bénéficie de l'appui du FIDA.

©FIDA/Salvador Santiesteban

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

### ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**42** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 20 gouvernements bénéficiaires dans la région à la fin de 2017

**913,2** millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

**1** NOUVEAU

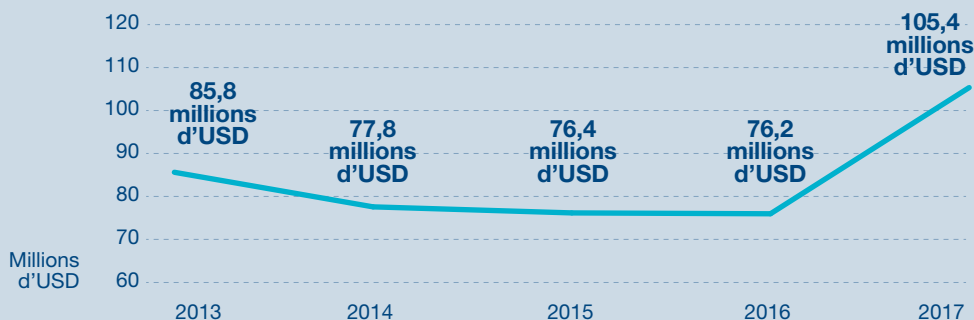
programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) pour l'Ouzbékistan

**10** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

dans les pays suivants: Azerbaïdjan, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Monténégro, Ouzbékistan, Soudan, Tadjikistan et Turquie; des financements additionnels pour des projets en cours en Érythrée, en Jordanie et au Liban

**266,1** millions d'USD

DE FINANCEMENT APPROUVÉ EN 2017



MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE (CSD)

**24** PAYS

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

Albanie  
Algérie  
Arménie - 1  
Azerbaïdjan - 1  
Bosnie-Herzégovine - 2  
Djibouti - 2  
Égypte - 3  
Érythrée - 2  
Géorgie - 1

Iraq  
Jordanie - 2  
Kirghizistan - 2  
Liban - 1  
Maroc - 4  
Monténégro - 1  
Ouzbékistan - 2  
République arabe syrienne - 1

République de Moldova - 2  
Somalie  
Soudan - 4  
Tadjikistan - 2  
Tunisie - 3  
Turquie - 2  
Yémen 4

Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### COUP DE PROJECTEUR SUR LES RÉSULTATS: SOUDAN

Les taux de pauvreté ont fortement diminué à la suite des **dix années** d'interventions au Soudan. Le Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan a mis l'accent sur la **gestion des ressources naturelles, l'approvisionnement en eau, le microcrédit et l'autonomisation des femmes.**



Entre 2006 et 2016:

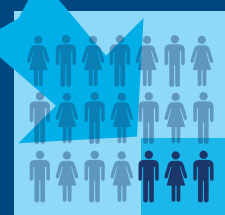
Le pourcentage de personnes **extrêmement pauvres** dans la zone est tombé de

**17% à 1,3%**



Le pourcentage de **personnes pauvres** est tombé de

**68,4% à 27,5%**



## Au Kirghizistan, des agriculteurs améliorent la santé et la productivité du bétail

Au Kirghizistan, pays montagneux et enclavé, les éleveurs améliorent leurs conditions de vie et leur productivité en participant à des programmes financés par le FIDA qui mettent l'accent sur l'élevage et les marchés. Les pâturages représentent près de la moitié de la superficie totale du pays, et l'élevage joue un rôle clé dans l'économie, la société et la culture.

La première phase du Programme de développement de l'élevage et des marchés a démarré en 2013 dans les régions d'Issyk-Kul et de Naryn, et dans le district de Toguz-Toro, dans la région de Jalalabad. Son objectif était de réduire la pauvreté grâce à l'amélioration de la productivité du bétail. L'accessibilité et la productivité des pâturages ont été améliorées, et un volume supplémentaire de fourrage a été produit pour le bétail communautaire. Plus de 123 000 personnes ont bénéficié des services.

Le programme a amélioré la santé animale et humaine et réduit la mortalité du bétail. Les cas de brucellose humaine ont diminué, passant de 4 400 cas avant le début de l'intervention à 924 cas en 2016. Pour les ovins et les caprins, le taux de mortalité due à des maladies a diminué de 86%; pour les bovins, la baisse a été de 99%.

La deuxième phase du programme couvre une zone encore plus vaste et la gestion des pâturages communautaires prend en compte l'adaptation aux changements climatiques. Un service vétérinaire privé accessible est aussi en cours d'établissement par le biais de la formation de vétérinaires communautaires. Un examen à mi-parcours a montré que le nombre de bovins, ovins et de caprins avait augmenté de 74% en termes de têtes de bétail.

Les deux phases du programme ont également eu un impact significatif sur les politiques gouvernementales relatives aux droits d'usage des pâturages appartenant à l'État. La politique est désormais favorable aux pauvres et garantit à tous les éleveurs l'accès aux pâturages, vise à une utilisation durable des ressources naturelles, et s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

## Dans les montagnes du Maroc, les femmes gagnent de l'argent grâce aux olives, aux pommes et aux ovins

Dans les montagnes du Maroc, les taux de pauvreté sont élevés et les femmes, en particulier, luttent pour améliorer leurs revenus, leur niveau d'éducation et leur vie quotidienne. Un projet appuyé par le FIDA, dont les travaux ont débuté en 2012, a touché environ 11 000 femmes et les autonomise afin qu'elles puissent gagner et gérer leur

propre argent – un immense pas en avant dans ce contexte traditionnel.

Le Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz renforce les filières concernant les olives, les pommes et les ovins, et permet aux petits agriculteurs de se connecter aux marchés.

De nombreuses femmes ont débuté en contractant un petit prêt pour l'achat de deux moutons. Elles ont travaillé de concert pour développer leurs entreprises, vendant des animaux pour la fête religieuse de l'Aïd al-Adha et utilisant la laine pour produire des tapis berbères vendus à Marrakech. L'initiative des "deux moutons" a permis une augmentation des revenus des ménages allant jusqu'à 60%.

La production d'olives et de pommes a augmenté, ainsi que, particulièrement, celle des moutons. Le troupeau, qui comptait 50 bêtes en 2012, en compte aujourd'hui plus de 700. Le projet encourage également la participation des femmes le long des filières, aux points d'ajout de valeur. Une huile d'olive de qualité élevée est produite et se vend bien. De nouveaux produits à valeur ajoutée sont en cours d'élaboration: savon mou en tant que produit dérivé de l'huile d'olive, conserves d'olives et vinaigre de cidre.

Les activités des femmes en dehors du foyer et leur participation à des associations leur ont permis de construire des réseaux hors de leurs districts d'origine, augmentant ainsi leur indépendance et leur liberté de mouvement. La voix des femmes a aussi acquis une importance accrue au sein de leurs communautés grâce au projet, qui a eu par ailleurs un impact positif sur la scolarisation des filles dans les écoles primaires.

## En Turquie, des communautés protègent leur terre et leurs forêts et accroissent leurs revenus

Dans l'est de la Turquie, les communautés vulnérables des hautes terres participent au Projet, appuyé par le FIDA, de remise en état du bassin versant du fleuve Murat, dont les objectifs sont de mettre un terme à la dégradation de la base de ressources naturelles et de renforcer les moyens d'existence. Malgré la forte croissance économique et la robuste réduction de la pauvreté enregistrées dans le pays au cours des deux dernières décennies, de nombreuses zones montagneuses et de hautes terres ont été laissées pour compte et sont aujourd'hui de plus en plus marginalisées.

Le projet réduit l'érosion et améliore le couvert végétal des zones montagneuses entourant le bassin du fleuve. Des terrasses, des gabions et des murs en pierres ont été construits sur plus de 13 000 hectares. Des arbres ont été plantés sur 2 900 hectares, et



notamment des pins et des cèdres sur les pentes raides, et des amandiers et d'autres arbres fruitiers sur les terres villageoises.

Le projet met aussi l'accent sur le renforcement des moyens d'existence ruraux. Afin d'améliorer la productivité du bétail, du fourrage est cultivé en mode irrigué, et les étables sont réparées pour protéger les animaux durant les rudes hivers. Ces interventions ont réduit de moitié l'incidence des maladies respiratoires du bétail, et accru de 10% sa productivité. Les participants plantent des vergers pour produire des noix, des pommes, des poires, des cerises et des abricots, et le projet a introduit des serres pour la production de légumes.

Lors de la détermination des moyens de réduire la consommation de ressources naturelles et de préserver l'habitat forestier, les membres de la communauté ont cité l'isolation de leur maison comme première priorité. Cette isolation a été assurée pour 1 400 ménages, et outre la réduction de l'utilisation du produit de précieuses terres boisées comme combustible, les coûts de chauffage des ménages ont été réduits de moitié. Plus de 2 400 familles ont obtenu des panneaux solaires pour le chauffage de l'eau, réduisant de 25 à 30% leur facture énergétique.



### Récit recueilli sur le terrain

#### Les femmes donnent l'exemple du changement dans les communautés rurales au Soudan

Le programme décennal appuyé par le FIDA au Soudan s'est traduit par une réduction considérable du taux de pauvreté. Le Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan mettait l'accent sur la gestion des ressources naturelles, l'approvisionnement en eau, le microcrédit et l'autonomisation des femmes. Le pourcentage de personnes extrêmement pauvres dans la zone est tombé de 17% à 1,3% entre 2006 et 2016, tandis que le pourcentage de pauvres reculait de 68,4% à 27,5%.

Le programme a utilisé la gestion participative des ressources naturelles pour réunir différents groupes sociaux autour de problématiques communes. Les parcours empruntés par le bétail ont été démarqués sur environ 4 470 kilomètres et des services vétérinaires ont été fournis pour répondre aux défis auxquels sont confrontés aussi bien les éleveurs que les agriculteurs. Dans une zone où plus de la moitié de la population n'avait précédemment pas accès à l'eau potable,

les investissements consacrés à l'amélioration de l'approvisionnement en eau ont eu un effet durable. De l'eau potable a été fournie à près de 9 000 ménages, réduisant de façon significative le temps que les femmes et les enfants consacrent à la corvée d'eau, et améliorant la santé.

Les femmes jouent maintenant un rôle moteur dans le développement des communautés. Abla Mohamed Safaien supervisait déjà sept groupes d'épargne féminins lorsqu'elle a été choisie pour présider le comité de développement villageois d'Edebaibat, Kordofan Ouest. Elle a bénéficié d'une formation pour développer ses compétences en matière d'animation, puis a encouragé d'autres femmes à suivre son exemple: "J'ai pleinement confiance en moi lorsque je parle aux gens pour aider ma communauté et contribuer à apporter un appui aux pauvres," a déclaré Safaien.

Près de 2 000 groupes d'épargne et de crédit ont été mis en place, desservant 30 000 ménages. Un programme spécialisé de microfinancement en partenariat avec la Banque agricole du Soudan a touché plus de 18 500 ménages, avec un portefeuille de 2,5 millions d'USD.

Abla Mohamed Safaien, chef de communauté à Edebaibat, Kordofan de l'Ouest.

©FIDA

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Afrique de l'Ouest et du Centre

### ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**35** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 21 gouvernements bénéficiaires dans la région à la fin de 2017

**1,2** milliard d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA  
dans le portefeuille régional en cours

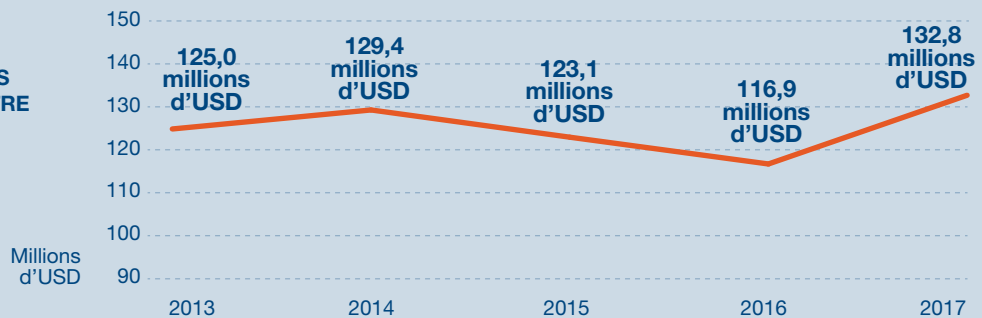
**3** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Nigéria; des financements additionnels pour des projets en cours au Cameroun, au Ghana et au Sénégal

**190,3** millions d'USD

DE FINANCEMENT APPROUVÉ EN 2017

MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE (CSD)



**24** PAYS

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

- ↳ Bénin - 2
  - ↳ Burkina Faso - 1
  - ↳ Cabo Verde - 1
  - ↳ Cameroun - 1
  - ↳ Congo - 2
  - ↳ Côte d'Ivoire - 2
  - ↳ Gabon
  - ↳ Gambie - 1
  - ↳ Ghana - 2
  - ↳ Guinée - 1
  - ↳ Guinée-Bissau - 1
  - ↳ Guinée équatoriale
  - ↳ Libéria - 1
  - ↳ Mali - 3
  - ↳ Mauritanie - 2
  - ↳ Niger - 3
  - ↳ Nigéria - 2
  - ↳ République centrafricaine
  - ↳ République démocratique du Congo - 3
  - ↳ Sao Tomé-et-Principe - 1
  - ↳ Sénégal - 2
  - ↳ Sierra Leone - 2
  - ↳ Tchad - 1
  - ↳ Togo - 1
- ↳ Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

#### COUP DE PROJECTEUR SUR LES RÉSULTATS: NIGER

Le Programme de développement de l'agriculture familiale permet aux paysans d'**accroître leur production** et de **s'adapter aux changements climatiques**. Le programme restaure des paysages et des bassins versants dégradés dans un environnement rude et aride.

Depuis 2015:

Plus de **4 000 hectares** de terre ont été régénérés



**21 000 hectares**

sont sous régénération naturelle assistée

Environ

**400 kilomètres**

de routes sont en cours de construction ou de remise en état, ce qui améliore l'accès aux marchés et réduit les coûts de transport



## Restauration de la terre et gestion de l'eau avec les agriculteurs familiaux au Niger

Au Niger, des agriculteurs familiaux participent à un programme appuyé par le FIDA qui leur permet d'accroître leur production et de s'adapter, dans le même temps, aux effets des changements climatiques. Dans un environnement rude, caractérisé par l'aridité, la chaleur et la faiblesse de la pluviométrie, le Programme de développement de l'agriculture familiale met l'accent sur la restauration des paysages et des bassins versants dégradés, dans les régions méridionales de Maradi, Tahoua et Zinder. L'intervention améliore la fertilité du sol, l'infiltration de l'eau et la reconstitution des réserves d'eaux souterraines. Ce sont là des questions essentielles pour une population rurale fortement dépendante de l'agriculture dans un pays où plus de 80% de la superficie fait partie du désert du Sahara.

Depuis le début des travaux, en 2015, plus de 4 000 hectares de terre ont été restaurés et 21 000 hectares sont sous régénération naturelle assistée. Afin d'améliorer la gestion des ressources en eaux de surface et souterraines, le programme construira 150 structures de mobilisation des eaux, et notamment des déversoirs, des minibarrages et des étangs. En outre, environ 100 associations paysannes sont désormais en mesure d'obtenir un financement, et elles ont, avec l'appui du programme, élaboré des microprojets investissant dans l'irrigation au goutte à goutte et des petits barrages. Le programme fournit des semences et des intrants aux producteurs, de même que des services techniques et des techniques agricoles intelligentes face au climat.

Neuf zones de développement économique sont en voie d'établissement, avec des installations de marché et des centres de collecte. Environ 400 kilomètres de routes sont en cours de construction ou de remise en état, ce qui améliore l'accès aux marchés et réduit les coûts de transport. On prévoit une participation aux activités de la part de quelque 290 000 ménages, y compris ceux qui sont extrêmement vulnérables aux chocs climatiques et à l'insécurité alimentaire.

## Dans les zones rurales de la Mauritanie, une vie meilleure pour les femmes et les jeunes

Les femmes et les jeunes vivant dans les zones rurales de la Mauritanie augmentent leurs revenus et développent leurs compétences grâce à leur participation au Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro - Phase II, appuyé par le FIDA. Le projet a démarré en 2011, et plus de la moitié des participants sont des femmes et des jeunes de 15 à 24 ans.

Des résultats récents montrent que plus de 1 500 femmes et 1 000 jeunes tirent des avantages d'environ 90 microprojets générateurs de revenus. Le maraîchage, la collecte de produits forestiers et l'élevage de petit bétail figurent parmi les activités entreprises. Les participants reçoivent une formation et des intrants grâce auxquels ils peuvent accroître la quantité et la qualité des biens qu'ils produisent.

Le projet vise particulièrement à donner aux femmes les moyens de développer leurs compétences commerciales, ce qui a renforcé leur compétitivité et leur capacité de négocier avec les commerçants sur le marché. Les femmes ont aussi acquis une voix et une influence accrues en dehors de leur ménage, et elles occupent aujourd'hui près de 40% des rôles décisionnels au sein des organisations de producteurs. Des banques de céréales ont été créées afin de permettre aux agriculteurs de stocker leurs produits en attendant de les vendre lorsque les prix atteignent un juste niveau.

Les améliorations apportées à l'accès à l'eau potable ont profondément transformé la vie quotidienne des femmes et des filles, qui économisent en moyenne cinq heures par jour; les heures et l'énergie ainsi libérées peuvent être consacrées à l'éducation, à des travaux rémunérateurs et à la participation aux activités de la communauté.

Le projet a aussi investi dans une large gamme d'activités éducatives comme l'alphabétisation fonctionnelle, la sensibilisation à l'égalité des sexes et la répartition des tâches, l'assainissement et la citoyenneté.

## La formation et le crédit changent les vies des jeunes ruraux au Mali

Au Mali, des jeunes ruraux – femmes et hommes – participent à un projet financé par le FIDA et mettant spécifiquement l'accent sur leurs besoins. Le Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (également désigné sous le nom de FIER), qui a débuté ses opérations dans les régions de Koulikoro et de Sikasso en 2013, sera ensuite reproduit à plus grande échelle dans l'ensemble du pays. Son but est de permettre aux jeunes de gagner décemment leur vie dans les secteurs de l'agriculture et des entreprises agroalimentaires.

Les jeunes participants suivent d'abord une formation de six mois et sont informés des différentes possibilités d'emploi dans leur région. Ensuite, ceux âgés de moins de 18 ans peuvent choisir parmi diverses propositions d'éducation, tandis que ceux qui ont dépassé les 18 ans peuvent solliciter un microcrédit et une formation professionnelle qui leur permettra de créer une entreprise, soit individuellement, soit en coopération avec d'autres jeunes.

Le projet s'intéresse spécialement aux jeunes hommes de 15 à 17 ans, âges auxquels ils sont particulièrement susceptibles d'être attirés par la migration. Leur participation au projet les aide à réfléchir sérieusement aux diverses possibilités et à comprendre qu'il y a des débouchés chez eux.

Le projet est considéré comme un modèle pour d'autres interventions axées sur la jeunesse dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA. À ce jour, 200 jeunes ont bénéficié d'un préapprentissage et plus 3 000 ont suivi des cours d'alphabétisation.

En outre, environ 2 400 activités génératrices de revenus ont été financées.

Le FIDA a également noué un partenariat avec Babyloan, leader européen des prêts en ligne sans intérêt, pour mettre en contact les migrants maliens vivant en France avec des entrepreneurs ayant besoin de financement dans leur pays d'origine. La plateforme Babyloan Mali permet aux migrants de prêter des petites sommes d'argent aux microentrepreneurs ruraux pour les aider à développer leurs entreprises.



## Récit recueilli sur le terrain Des jeunes agriculteurs créent des emplois en Guinée

Avec l'appui du FIDA, des jeunes agriculteurs guinéens mettent en place avec succès des opérations agricoles qui créent des emplois pour des centaines d'habitants des zones rurales. Le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles, qui a démarré en 2011, a atteint plus de 198 000 personnes.

Habituellement, les jeunes constituent la main-d'œuvre travaillant sur les exploitations familiales, mais ils n'ont eux-mêmes pas accès à la terre, à l'eau, aux outils ou au crédit, et ils ne peuvent donc pas lancer leurs propres activités agricoles.

Le projet a choisi vingt jeunes agriculteurs qui ont reçu des conseils techniques sur l'utilisation du compost, des engrais et des produits phytosanitaires, ainsi que sur l'entretien de l'infrastructure d'irrigation, sur le stockage des récoltes et la gestion d'une entreprise. Ils ont également eu accès à du crédit pour l'acquisition d'intrants et d'outils. Ces différentes actions ont eu pour résultat un accroissement sensible des

superficiers plantées et des rendements. La sécurité alimentaire des ménages s'est également améliorée et des centaines d'emplois ont été créés.

Mamadou Bah était l'un de ces jeunes agriculteurs. Il cultivait auparavant des pommes de terre sur une parcelle d'un hectare. Aujourd'hui, il cultive en saison sèche des pommes de terre sur 50 hectares en partie loués, empruntés ou lui appartenant. Durant la saison des pluies, il cultive du maïs, des haricots et du riz. Grâce à son travail, Bah déclare que sa famille dispose de suffisamment de nourriture pour toute l'année et que son revenu a augmenté de manière sensible. En outre, il emploie huit travailleurs agricoles et des dizaines de journaliers.

"Mon ambition est de cultiver 200 hectares au cours des prochaines années, mais mon principal obstacle est le manque de terre et d'accès au financement pour la mécanisation," déclare Bah.

"Je suis devenu un exemple et une source d'inspiration pour de nombreux autres jeunes qui comprennent maintenant qu'il est possible de gagner décemment sa vie dans le secteur de l'agriculture et d'avoir une vie agréable dans les zones rurales," dit-il.

Mamadou Bah, jeune agriculteur du village de Timbi Madina, dans son champ de maïs.

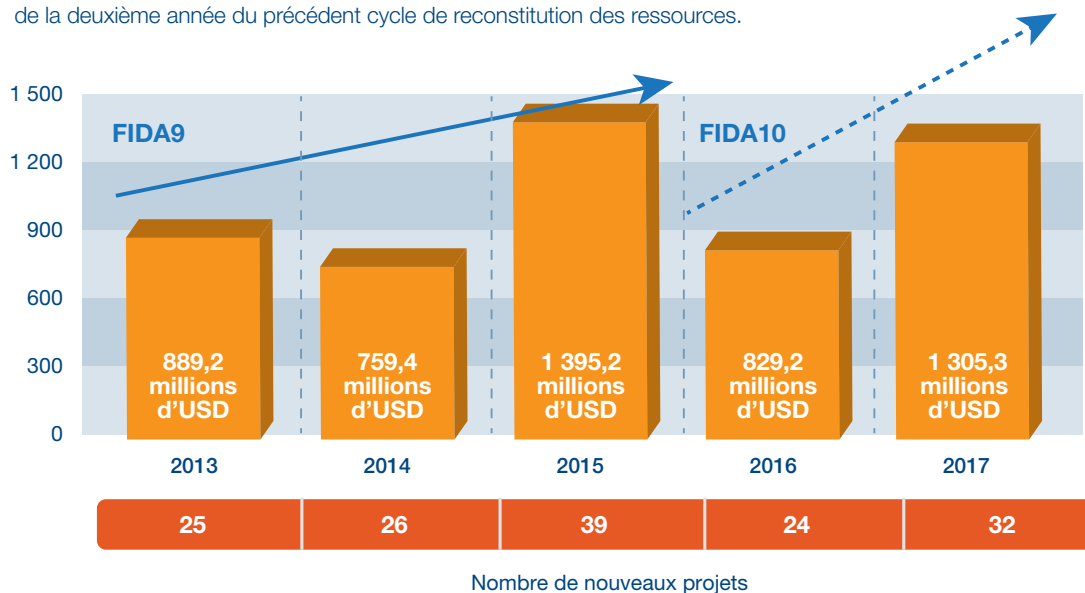
©FIDA/T. A. Korka Diallo

# Éléments marquants du portefeuille et données financières

## NOUVELLES APPROBATIONS DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS DU FIDA

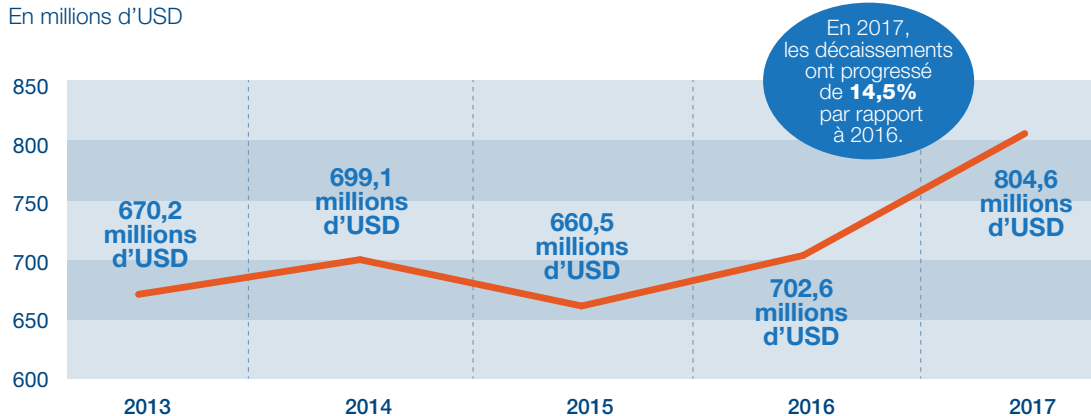
En millions d'USD

En 2017, le FIDA a approuvé des prêts et des dons pour un montant total de **1 305,3 millions d'USD**, soit **une augmentation de 57%** par rapport au montant de 829,2 millions d'USD approuvé en 2016. C'est aussi un chiffre nettement plus élevé que le montant de 759,4 millions d'USD approuvé au cours de la deuxième année du précédent cycle de reconstitution des ressources.



## DÉCAISSEMENTS DES PRÊTS ET DONNS DU FIDA

En millions d'USD



INVESTISSEMENTS DU FIDA EN AFRIQUE EN 2017

**3,3 milliards d'USD**

**50%**

du portefeuille en cours

FINANCEMENTS APPROUVÉS POUR DES PAYS PRÉSENTANT DES SITUATIONS DE FRAGILITÉ EN 2017

**452,8 millions d'USD**

**35%**

du total du programme de prêts et dons



## PORTEFEUILLE EN COURS DU FIDA EN 2017

211 projets en cours

dans 97 pays

Contributions nationales  
5,0 milliards d'USD

Cofinancements internationaux  
3,3 milliards d'USD

Activités de financement du FIDA  
6,6 milliards d'USD

## DONS DE L'ASAP EN COURS EN 2017

42 dons de l'ASAP en cours

dans 41 pays

Financement de l'ASAP de  
298,8 millions d'USD

## DONS DU FIDA EN COURS EN 2017

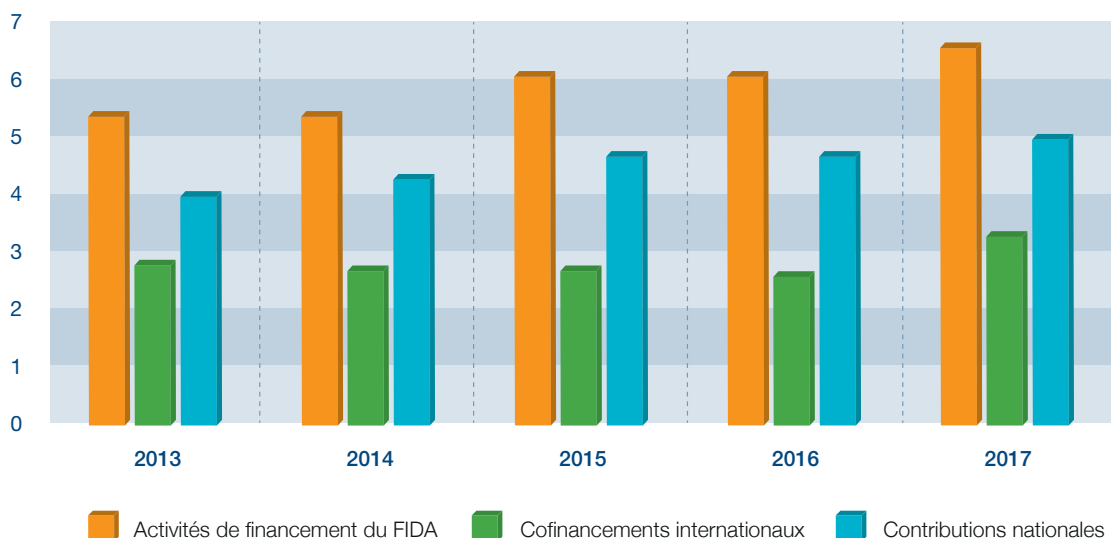
175 dons

dans 117 pays

Financement sous forme de dons à hauteur de  
213,4 millions d'USD

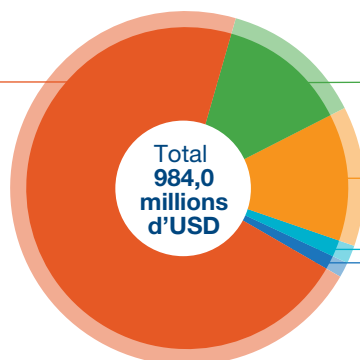
## PORTEFEUILLE EN COURS DU FIDA 2013-2017

Montants en millions d'USD



## COFINANCEMENTS DE PROGRAMMES ET PROJETS APPUYÉS PAR LE FIDA ET APPROUVÉS EN 2017

Contributions nationales:  
719,9 millions d'USD – 73,2%



Multilatéraux: 129,1 millions d'USD – 13,1%

Autres<sup>a</sup>: 124,8 millions d'USD – 12,7%

ONG: 7,2 millions d'USD – 0,7%

Bilatéraux: 3,0 millions d'USD – 0,3%

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

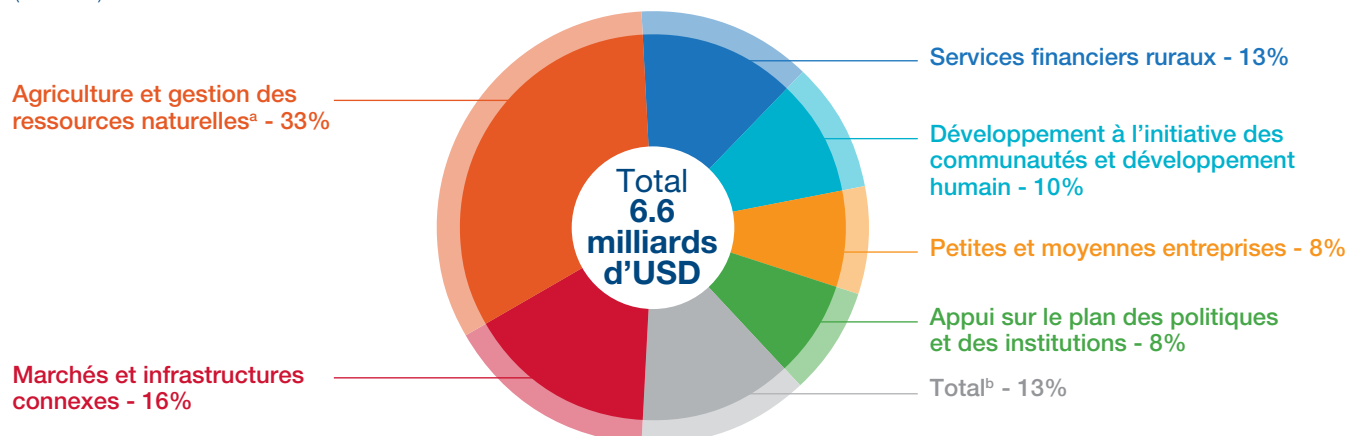
<sup>a</sup> Ce montant comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration.

Le principal secteur d'activité du FIDA est l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, qui représente un tiers de la valeur des prêts et dons en cours. Les financements en faveur de ce secteur donnent aux petits agriculteurs les moyens d'accroître leur productivité, de s'adapter aux changements climatiques et de recourir à la mécanisation, tout en gérant les ressources naturelles de manière plus durable et plus efficiente.

Environ 16% des financements d'investissements en cours contribuent à l'amélioration des marchés et des infrastructures connexes, comme les routes et les installations de stockage. C'est essentiel pour permettre aux producteurs pauvres de s'insérer sur les marchés et de vendre leurs produits à leur juste prix. La finance rurale représente 13% des fonds investis et permet aux femmes et aux hommes des zones rurales d'avoir accès à des services financiers tels que le crédit, l'épargne et l'assurance afin de renforcer leurs entreprises et de gérer les risques.

## FINANCEMENT DU PORTEFEUILLE ACTUEL DU FIDA PAR SECTEUR

(fin 2017)



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Le secteur de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles comprend l'irrigation, les parcours, la pêche, la recherche, la vulgarisation et la formation.

<sup>b</sup> Les autres secteurs comprennent la communication, la culture et le patrimoine, l'atténuation des effets des catastrophes, la production d'énergie, les frais de financement et de préparation, la gestion des savoirs, la gestion et la coordination, le suivi-évaluation, et les montants non affectés.

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

# 2017

Lancement de l'initiative relative à **l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx)** qui vise à améliorer les résultats, élargir la portée des opérations et favoriser la décentralisation

Mise en œuvre d'un **Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement** pour renforcer l'accent mis sur les résultats tout au long du cycle du projet

Adoption du **Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables (PPCF)**

Approbation de la formule révisée du **Système d'allocation fondé sur la performance** pour application sur la période couverte par FIDA11

**ASAP2:** lancement de la deuxième phase du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

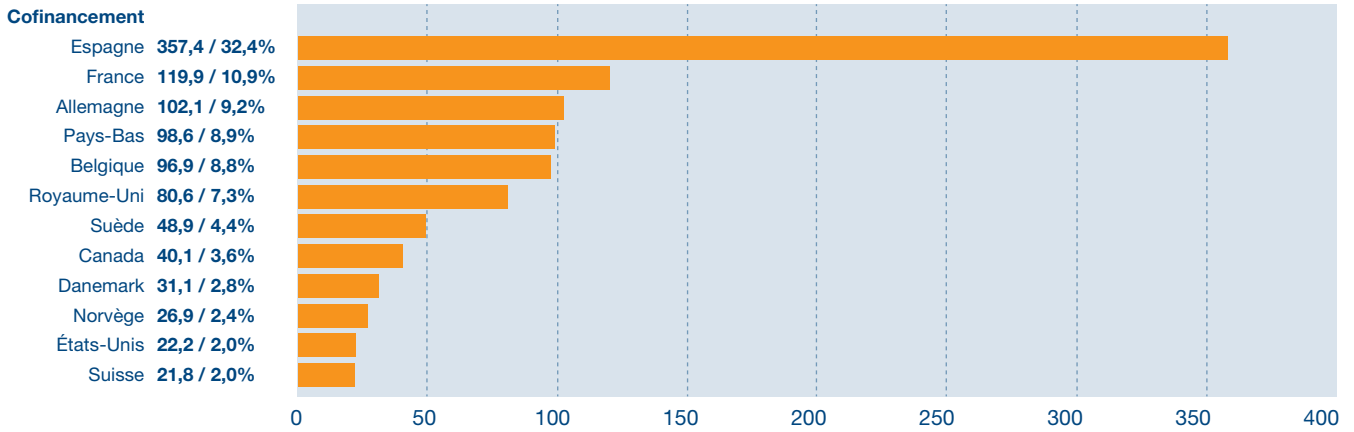
Lancement de l'initiative **PRIME** – en partenariat avec les Centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR) – visant à former des professionnels du S&E dans le développement rural

Depuis 1978, les États membres ont fourni des cofinancements bilatéraux à hauteur de 1,1 milliard d'USD, au total, aux programmes et projets dus à l'initiative du FIDA. L'Espagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique

occupent les premières places du classement des donateurs bilatéraux. Ensemble, ces pays ont fourni plus de 70% du cofinancement bilatéral total.

## COFINANCEMENT PAR DES ÉTATS MEMBRES DONATEURS (BILATÉRAUX) DES PROGRAMMES ET PROJETS DUS À L'INITIATIVE DU FIDA, 1978-2017<sup>a</sup>

Montants en millions d'USD



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

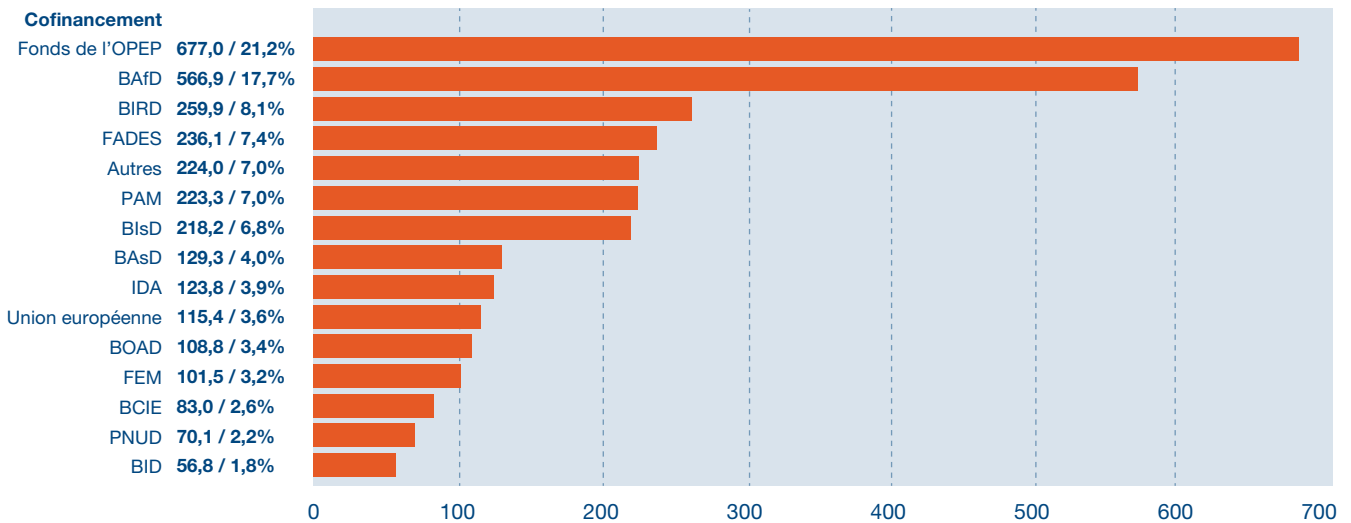
<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le total du cofinancement bilatéral de 1 104,7 millions d'USD. Les chiffres ne prennent pas en compte les participations bilatérales à des financements utilisant un mécanisme de mise en commun de fonds ou autre mécanisme du même ordre. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Depuis 1978, les donateurs multilatéraux ont fourni des cofinancements à hauteur de 3,2 milliards d'USD, au total, aux programmes et projets dus à l'initiative du FIDA. Les quatre principaux donateurs sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la Banque africaine de

développement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (du groupe de la Banque mondiale) et le Fonds arabe de développement économique et social. Ensemble, ces donateurs représentent plus de 50% du total du cofinancement multilatéral.

## COFINANCEMENT PAR DES DONATEURS MULTILATÉRAUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DUS À L'INITIATIVE DU FIDA, 1978-2017<sup>a</sup>

Montants en millions d'USD



Source: Système de projets d'investissement et de dons.

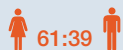
<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le total du cofinancement multilatéral de 3 193,8 millions d'USD. La participation multilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



## PORTÉE DES PROJETS APPUYÉS PAR LE FIDA

### Services financiers ruraux

**16,1 millions** d'épargnants volontaires



**7,7 millions** d'emprunteurs actifs

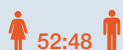


### Microentreprises

**91 240** entreprises ayant accès à des services de développement des activités

### Techniques agricoles

**2,5 millions** de personnes formées aux pratiques et techniques de production végétale et animale



### Gestion des ressources naturelles

**3 millions** d'hectares de terres en régime de propriété collective mieux gérées

**57 000** hectares de périmètres irrigués aménagés ou remis en état

### Adaptation aux changements climatiques

**1,5 million** de ménages de paysans pauvres soutenus pour qu'ils puissent faire face aux effets des changements climatiques

### Commercialisation

**13 690** kilomètres de routes construites ou remises en état

**5 191** installations de commercialisation construites ou remises en état

**97 millions** de personnes

bénéficiant des services



Ratio femmes/hommes des bénéficiaires des services

Les indicateurs relatifs à la portée des projets permettent de mesurer le nombre total de personnes bénéficiant des services fournis par tous les projets en cours d'exécution. Les différents indicateurs font uniquement état du nombre de participants à une activité de projet, tandis que le chiffre correspondant à la portée globale tient compte de tous les bénéficiaires directs, notamment les membres des ménages. Les chiffres indiqués concernent 2016.

# 4 YEARS ANNÉES AÑOS ٤

## EN CHIFFRES

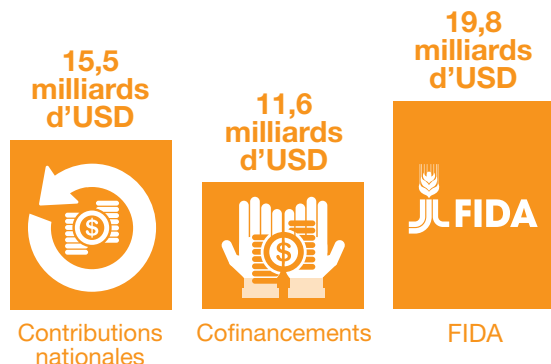
1978

UN PROGRAMME DE TRAVAIL TOTAL DE **46,9 milliards d'USD**

2017

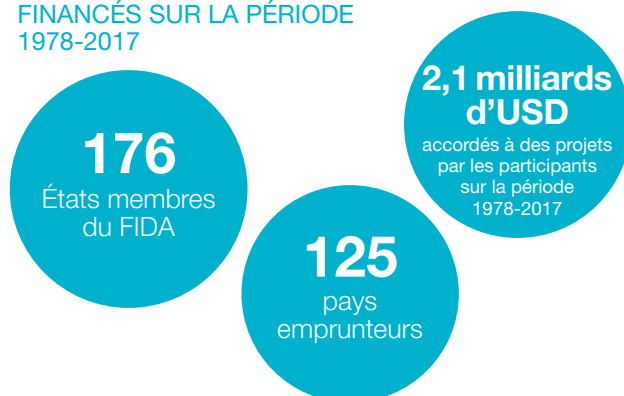
**474 millions**

DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ESTIMÉS



**1 069 projets**

FINANCÉS SUR LA PÉRIODE 1978-2017



## LE FIDA ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

Le FIDA souscrit pleinement à l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 et travaille en étroite collaboration avec les États pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs nationaux en matière de développement. Nous apportons une contribution essentielle à la réalisation de l'ODD1 en accordant la priorité à l'investissement en milieu rural, où vivent 80% des personnes les plus pauvres. L'ODD2 étant aussi au cœur de notre mission, nous avons intégré les questions de nutrition à l'ensemble de notre portefeuille.

Le FIDA est un acteur de premier plan en ce qui concerne l'autonomisation économique et sociale des femmes rurales et il reconnaît que l'égalité des sexes est une question fondamentale pour l'ensemble du Programme 2030. Nous permettons en outre aux petits exploitants, qui sont sur la ligne de front face aux changements climatiques, de renforcer leur résilience, par exemple grâce au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Nous aidons les populations rurales à gérer durablement les ressources, telles que la terre, l'eau et la biodiversité.

Pour élargir et renforcer l'impact de notre travail, conformément à l'ODD17, nous avons souvent recours à des partenariats avec d'autres acteurs, notamment les gouvernements, la société civile et le secteur privé.



Le FIDA a investi pendant 40 ans dans les populations rurales, en dotant celles-ci des moyens de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de renforcer la résilience. Depuis 1978, nous avons octroyé 19,8 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont touché quelque 474 millions de personnes. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Rome – le centre névralgique des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

# Principales initiatives

## **Permettre aux petits exploitants des zones reculées de bénéficier d'une assurance récolte**

Partout dans le monde, l'agriculture est une activité à risque, et les petits agriculteurs des zones reculées sont particulièrement exposés. Le FIDA collabore avec le Programme alimentaire mondial dans le cadre d'une initiative conjointe, le Mécanisme de gestion des risques météorologiques, qui entend aider les petits exploitants pauvres à accéder à des produits d'assurance viables.

Un projet a été mené au Sénégal, dans le cadre de ce Mécanisme, pour vérifier s'il était possible d'utiliser la télédétection pour permettre aux petits exploitants de bénéficier d'une assurance indicielle. Ce projet a reçu un appui financier de l'Agence française de développement et une contribution du Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale belge (BELSPO). L'assurance indicielle est un type d'assurance agricole qui utilise des données plutôt que des évaluations réalisées sur place pour déterminer quand surviennent les pertes de récoltes. Tandis que les assurances classiques reposent sur des évaluations individuelles coûteuses des pertes, les assurances indicielles évitent les longs trajets et les difficiles évaluations des pertes qui empêchent les assureurs de proposer une couverture aux petits agriculteurs.

L'équipe du projet a collaboré avec sept prestataires de services de télédétection pour élaborer des indices relatifs au maïs, aux arachides et au millet. Ces indices pourraient ensuite être utilisés dans le cadre d'un contrat d'assurance indicielle à des fins de protection contre les sécheresses ou d'autres risques liés à la production. À l'aide de ces données, une perte de rendement peut être enregistrée automatiquement, et déclencher ainsi l'indemnisation des agriculteurs.

La publication finale du projet – *Remote Sensing for Index Insurance: Findings and Lessons Learned for Smallholder Agriculture* – donne aux acteurs des secteurs de l'assurance, du développement agricole et des pouvoirs publics un aperçu des utilisations possibles de la télédétection dans l'assurance indicielle. Il met en lumière les possibilités offertes

et formule des recommandations relatives à des domaines pouvant faire l'objet de nouveaux travaux et d'investissements. En savoir plus: [www.ifad.org/indexinsurance](http://www.ifad.org/indexinsurance)

## **Plateforme pour la gestion des risques agricoles**

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) est un partenariat mondial d'importance stratégique visant à permettre aux pays de mieux gérer les risques liés à l'agriculture. Elle a été créée dans le cadre du G20 pour contribuer à une croissance agricole durable, renforcer l'investissement en milieu rural, réduire l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des ménages ruraux face aux chocs liés au climat et au marché.

Hébergée par le FIDA, la PARM est un partenariat quadriennal entre plusieurs donateurs. Ce partenariat a été établi en 2013 par le FIDA, la Commission européenne, l'Agence française de développement, l'Agence italienne pour la coopération au développement et la banque de développement allemande KfW, dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La PARM vise à faire de la gestion des risques une partie intégrante de la planification et de la mise en œuvre des politiques dans le secteur agricole d'une sélection de huit pays: le Cabo Verde, le Cameroun, l'Éthiopie, le Libéria, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal et la Zambie.

La PARM est devenue une référence mondiale dans le domaine de la gestion des risques agricoles (en matière de méthodologie, de processus d'élaboration des politiques et de mise en œuvre de solutions), et elle figure parmi les rares initiatives mentionnées dans plusieurs documents stratégiques du G20, du G7 et de la Bourse des partenariats pour la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies (*United Nations Sustainable Development Goals Partnership Exchange*). Elle est aussi devenue une référence sur le continent africain grâce à son partenariat stratégique avec l'Union africaine et le NEPAD.

Au niveau national, la PARM encourage l'adoption d'une méthodologie rigoureuse pour évaluer, hiérarchiser et gérer les risques agricoles. La plateforme suit une approche holistique et facilite l'intégration d'outils de gestion des risques agricoles dans les plans et stratégies d'investissement nationaux en suivant un processus participatif. Ses principales réalisations à ce jour sont les suivantes:

- la collecte de données permettant d'améliorer la perception des risques, et la validation de 85% des évaluations par les pouvoirs publics;
- l'identification de risques majeurs dans sept des huit pays sélectionnés;
- l'identification d'outils de gestion des risques agricoles dans cinq des huit pays sélectionnés;
- la publication de 18 études et la production de 26 documents d'orientation et profils de pays relatifs à l'évaluation des risques et des outils;
- la participation de 700 parties prenantes nationales à 10 ateliers nationaux, la participation de 425 d'entre elles à des formations et l'établissement d'un dialogue avec 270 praticiens internationaux au travers de séminaires en ligne;
- la participation de 140 partenaires internationaux à deux événements internationaux sur les savoirs et à 17 consultations stratégiques visant à faire avancer le programme de gestion des risques agricoles.

Pour en savoir plus, consulter le Rapport annuel 2017 de la PARM à l'adresse: [www.p4arm.org](http://www.p4arm.org)

### **Envois de fonds à la famille et investissements des migrants dans le développement rural**

En 2017, plus de 258 millions de personnes vivaient dans un autre pays que celui de leur naissance, ce qui représente une augmentation de près de 50% depuis l'an 2000. Sur ce total, environ 26 millions étaient des réfugiés ou des demandeurs d'asile. Au cours de l'année, les migrants ont envoyé près de 500 milliards d'USD à leurs familles dans les pays en développement. Quarante pour cent de ce montant était destiné à des zones rurales.

Après plus d'une décennie d'activité, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds créé par le FIDA a atteint un tournant en ce qui concerne son objectif d'optimiser la contribution des travailleurs migrants au développement durable de leur pays d'origine, en particulier par le biais des envois de fonds et des investissements dans le pays.

Des modèles ont été reproduits à plus grande échelle et de nouveaux projets novateurs ont été financés pour continuer à avoir un impact sur le marché. En 2017, le FIDA a été reconnu par la communauté internationale pour le rôle de premier plan qu'il joue dans le débat international sur les envois de fonds et le développement.

La Journée internationale des envois de fonds à la famille a reçu un appui sans précédent du secteur privé, des États membres des Nations Unies et de la communauté internationale, qui ont participé à la célébration annuelle du 16 juin 2017. La Journée internationale a été proclamée par le Conseil des gouverneurs du FIDA en 2015 pour reconnaître la contribution significative des travailleurs migrants au bien-être de leurs familles et au développement durable de leurs pays d'origine.

Le Forum mondial sur les transferts d'argent, l'investissement et le développement, qui s'est tenu en 2017 au FIDA, a réuni plus de 350 praticiens des secteurs public et privé et a joué un rôle essentiel pour faire avancer le débat au niveau des États membres, par des discussions axées sur les défis et opportunités du marché des envois de fonds. Des approches novatrices et des modèles opérationnels fructueux qui concourent à la réalisation du Programme 2030 et des ODD ont été présentés.

2018 est l'année du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le premier accord négocié au niveau intergouvernemental pour couvrir tous les aspects des migrations internationales selon une approche intégrée, préparé sous l'égide des Nations Unies. Le FIDA a participé au processus d'élaboration du Pacte mondial dès le départ, en rejoignant en 2017 le Groupe mondial sur la migration, et en partageant son expérience sur la précieuse contribution des migrants au développement par le biais des envois de fonds, de l'investissement et de l'entrepreneuriat. Les conclusions et recommandations du Forum mondial sur les transferts d'argent, l'investissement et le développement ont été intégrées aux projets officiels de Pacte mondial dans le cadre des négociations.

Le Forum mondial sur les transferts d'argent, l'investissement et le développement et la Journée internationale des envois de fonds à la famille ont tous deux été mentionnés dans le Pacte mondial comme des cadres solides permettant de bâtir et de renforcer des partenariats pour la mise en place de solutions novatrices offrant des transferts plus abordables, plus rapides et plus sûrs, portant à son maximum la contribution des migrants en faveur de leur pays d'origine.

## Contribution à l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale

**Programme de développement durable à l'horizon 2030.** Le FIDA a contribué activement à la reconnaissance, lors du Forum politique de haut niveau en juillet 2017, du rôle central que jouent les petits agriculteurs dans la réalisation de l'ODD1 et de l'ODD2. Nous avons rédigé trois documents d'orientation: *"Investing in rural livelihoods to eradicate poverty and create shared prosperity"* ("Investir dans des moyens d'existence en milieu rural pour éliminer la pauvreté et créer une prospérité partagée"), *"Transforming rural lives: building a prosperous and sustainable future for all"* ("Changer des vies en milieu rural: bâtir un avenir prospère et durable pour tous"), et *"Promoting integrated and inclusive rural-urban dynamics and food systems"* ("Promouvoir des dynamiques et des systèmes alimentaires intégrés et inclusifs entre zones rurales et zones urbaines"). Nous avons par ailleurs participé aux forums régionaux des Nations Unies sur le développement durable, nous avons coorganisé des manifestations parallèles et des réunions de groupes d'experts aux côtés des autres organismes ayant leur siège à Rome, et contribué aux travaux connexes sur les dynamiques ville-campagne et le financement du développement.

**G20.** À la demande de la présidence allemande/du Groupe de travail du G20 sur le développement, le FIDA a rédigé, en collaboration avec la Banque mondiale, un rapport de synthèse sur l'emploi des jeunes ruraux. Ce rapport montre comment des économies rurales florissantes peuvent contribuer à relever les grands défis posés par le chômage des jeunes ruraux et ses effets connexes, comme les migrations. Il met en avant le potentiel lié à l'évolution de l'agriculture et des systèmes alimentaires pour créer des emplois destinés aux jeunes et il examine les contraintes auxquelles les jeunes, notamment les jeunes femmes, sont confrontés. Ce document a été utilisé dans le cadre de l'élaboration de l'Initiative du G20 pour l'emploi des jeunes en milieu rural.

**Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).** En 2017, à la suite des actions de sensibilisation menées par le FIDA et ses partenaires stratégiques, la 23<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP23) a adopté, dans le cadre de la CCNUCC, une décision sur les questions liées à l'agriculture. C'est la première fois que la COP adopte une décision portant spécifiquement sur des questions liées à l'agriculture, ce qui représente une avancée significative dans les négociations sur le climat. L'agriculture est ainsi

reconnue non seulement comme un émetteur mais aussi, grâce aux bonnes pratiques et technologies mises en œuvre, comme un important contributeur à la réduction des émissions à l'origine des changements climatiques. La conférence a attiré une plus grande attention sur la nécessité de considérer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets en lien avec le secteur agricole. Le FIDA mène actuellement des activités de suivi pour faire en sorte que des informations sur les bonnes pratiques soient mises à la disposition des Parties à la CCNUCC.

**La Décennie de l'agriculture familiale des Nations Unies.** Le FIDA a appuyé l'initiative menée par le Costa Rica et le Forum rural mondial pour promouvoir la Décennie de l'agriculture familiale des Nations Unies 2019-2028, à la suite du succès rencontré par l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014, à laquelle le FIDA a également contribué activement. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Décennie de l'agriculture familiale des Nations Unies en décembre 2017.

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale.** Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) élabore pour ses membres des orientations stratégiques sur des thèmes ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le FIDA a participé activement aux discussions relatives au renforcement du CSA à la suite de l'évaluation externe, qui s'est achevée en avril 2017. Il a partagé son expérience et ses compétences relatives à diverses questions, telles que la nutrition, les liaisons entre zones rurales et zones urbaines, l'autonomisation des femmes en milieu rural, et les contributions du CSA au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

## Le Forum des peuples autochtones au FIDA

Le Forum des peuples autochtones au FIDA est un processus qui permet aux peuples autochtones de prendre part à un dialogue direct avec l'organisation et d'améliorer la participation des peuples autochtones aux programmes de pays appuyés par le FIDA. Il est dirigé par un comité de pilotage constitué de représentants d'organisations de peuples autochtones d'envergure mondiale, régionale ou nationale.

La troisième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, en 2017, a eu pour thème "L'autonomisation économique des peuples autochtones, notamment des femmes et des jeunes". Cette réunion a rassemblé 43 représentants des organisations de 33 peuples autochtones, originaires

de 32 pays des régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes, pour qu'ils échangent leurs points de vue sur l'évolution du partenariat avec le FIDA. La réunion mondiale 2017 du Forum s'est caractérisée par une présence importante de femmes autochtones (61%) et une participation accrue des jeunes autochtones (21%).

Durant le Forum, une salle de conférences permanente dédiée aux peuples autochtones a été inaugurée en présence de Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La création d'un espace permanent pour les peuples autochtones au FIDA est un engagement tangible en faveur de ce partenariat en constante évolution. Les représentants des institutions des peuples autochtones, ainsi que des membres du personnel des divisions régionales du FIDA, ont examiné et approuvé des plans d'action régionaux pour la période 2017-2019.

La Synthèse des délibérations du Forum a été examinée et présentée par les délégués des peuples autochtones en présence de la direction du FIDA et de représentants des États membres du FIDA – Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Cuba, Guatemala, Hongrie, Italie, Malawi, Maroc, Pays-Bas, Suisse, Union européenne et Venezuela.

L'année 2017 marquant le dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la troisième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA a été l'occasion de mettre en évidence l'évolution de l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones durant ces dix dernières années, et de réfléchir aux possibilités d'amélioration du travail du FIDA dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030.

Le 15 février, à l'issue du Forum des peuples autochtones, une délégation de 35 représentants d'organisations de peuples autochtones a été reçue par le pape François en audience privée. Dans sa déclaration, le pape François a appelé les autorités gouvernementales des pays concernés à reconnaître "que les communautés autochtones sont une composante de la population qui doit être valorisée et consultée et dont la pleine participation doit être favorisée, au niveau local et national". "Le FIDA", a-t-il ajouté, "peut contribuer efficacement à cette feuille de route nécessaire par ses financements et sa compétence [...]".

## **Permettre aux peuples autochtones de participer à l'élaboration des politiques au niveau national**

Par le biais d'un don au Groupe de travail international pour les affaires autochtones, le FIDA a appuyé la concertation sur les politiques entre peuples autochtones, gouvernements et équipes de pays des Nations Unies, permettant ainsi de faire entendre la voix de certains des peuples les plus marginalisés au monde.

Des plans d'action, des stratégies et d'autres mesures, à élaborer au niveau national pour atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, figurent parmi les engagements pris par les gouvernements et inscrits dans le document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones de 2014. En 2016, avec l'appui du FIDA, des processus de concertation sur les politiques ont été lancés dans six pays – El Salvador, Myanmar, Népal, Paraguay, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie.

Ces concertations sur les politiques ont été dirigées par les organisations des peuples autochtones et ont abouti à un renforcement du dialogue entre les peuples autochtones et les gouvernements. Les principales réalisations de 2017 ont été les suivantes:

- l'approbation d'un plan d'action national par les peuples autochtones et les pouvoirs publics en El Salvador,
- l'élaboration de directives préliminaires concernant les politiques publiques relatives aux peuples autochtones au Paraguay,
- l'adoption d'un cadre global d'intervention relatif aux peuples autochtones en République démocratique du Congo.

Des points d'entrée ont par ailleurs été recensés en vue de la participation des peuples autochtones à la prise de décision sur des questions qui les concernent au Myanmar, au Népal et en Tanzanie, avec des actions concertées relatives aux processus de suivi et de contrôle. Dans la plupart de ces pays, les peuples autochtones ont ainsi obtenu pour la première fois des ressources leur permettant d'engager et de diriger une concertation sur les politiques avec les pouvoirs publics et les équipes de pays des Nations Unies.

En savoir plus: <https://www.ifad.org/web/latest/event/asset/39004836>

## Gestion des savoirs

La stratégie de gestion des savoirs du FIDA a été reconnue, dans une étude à l'échelle du système des Nations Unies, comme l'une des approches les plus complètes et les plus durables de la gestion des savoirs parmi les organismes des Nations Unies. Cette étude a été publiée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies intitulée "*Knowledge for Development: Global Partnership Conference*" qui s'est tenue à Genève en avril et a été coorganisée par le Corps commun d'inspection du système des Nations Unies, Knowledge Management Austria et le FIDA. Cette conférence a permis d'examiner et de promouvoir des bonnes pratiques en matière de gestion des savoirs dans le domaine du développement durable, en particulier dans les organismes des Nations Unies. À la suite de cette conférence, le FIDA dirige une initiative visant à créer un réseau de professionnels de la gestion des savoirs dans le système des Nations Unies, qui permettra au système de mieux exploiter les savoirs pour parvenir à un impact en matière de développement, dans le contexte du Programme 2030 et de la réforme des Nations Unies.

## Recherche

Depuis 2016, le FIDA collabore avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires pour développer un outil analytique relatif à l'investissement rural et à l'analyse des politiques (intitulé *Rural Investment and Policy Analysis*, RIAPA). Le RIAPA est un modèle applicable à l'échelle de l'ensemble de l'économie qui vise à guider les équipes de pays dans le processus de conception des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), ou dans le cadre de l'établissement d'une concertation sur les politiques dans les pays clients. À partir d'informations issues de matrices de comptabilité sociale nationales et de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie, il applique un modèle de simulation macro-micro pour identifier les filières auxquelles il convient d'accorder la priorité, sur la base des incidences potentielles de leur expansion sur la croissance, la pauvreté rurale, l'emploi et les résultats nutritionnels. Ce modèle peut aussi servir à éclairer la conception de projets d'investissement axés sur des filières spécifiques, soit en reproduisant à plus grande échelle des projets existants soit en concevant de nouveaux projets.

En 2017, le FIDA a publié 12 études examinées par des pairs présentant des analyses fondées sur des données probantes sur des questions en rapport avec le développement rural et le travail du FIDA. Consulter la série complète à l'adresse: [www.ifad.org/researchseries](http://www.ifad.org/researchseries)

## Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Le FIDA collabore étroitement avec ses institutions sœurs ayant leur siège à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Dotés de mandats distincts mais complémentaires, ces organismes s'efforcent de ne pas se contenter de travailler en parallèle, mais en étroite collaboration, y compris dans le cadre de projets conjoints lorsque les circonstances s'y prêtent. Le but est de tirer parti des synergies et des gains d'efficacité générés lorsqu'ils associent leurs compétences et leurs ressources respectives, de façon à répondre plus efficacement aux défis qu'incarne le Programme 2030.

L'année 2017 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, tous trois ayant réaffirmé la priorité qu'ils accordent au renforcement des efforts de coordination dans le cadre des quatre piliers de la collaboration entre ces organismes: collaboration aux niveaux national et régional; collaboration au niveau mondial; collaboration thématique et fourniture de services internes conjoints.

En septembre 2017, les mandants des organismes ayant leur siège à Rome se sont rendus en Éthiopie dans le cadre de leur première mission conjointe. La visite a mis en lumière le travail accompli par ces organismes en Éthiopie à l'appui des efforts remarquables des pouvoirs publics en faveur du développement, et a souligné leur engagement à intensifier leur collaboration pour éradiquer la pauvreté et la famine. Les mandants ont visité la région Somali, frappée par la sécheresse, et la région plus développée du Tigré pour étudier comment combler le fossé entre l'aide humanitaire et les investissements en faveur du développement et veiller à ce que les populations renforcent leur résilience face à la sécheresse et aux autres chocs climatiques.

La première réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM s'est tenue après cette mission. Elle a permis de

poursuivre la réflexion sur l'expérience conjointe en Éthiopie et sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, et elle a mis en lumière l'accent mis par le Programme 2030 sur le partenariat entre ces organismes. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* a été publié en septembre par ces trois organismes, aux côtés du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la Santé. Ce rapport a mis en évidence l'avancée préoccupante de la dénutrition et a désigné les conséquences des conflits et des phénomènes climatiques comme principaux facteurs responsables de cette tendance.

La collaboration aux niveaux national et régional inclut le Programme pour l'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales, une initiative conjointe de la FAO, du FIDA, du PAM et d'ONU-Femmes, mise en œuvre en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Libéria, au Népal, au Niger et au Rwanda. Plus de 40 000 femmes rurales et 213 000 membres de leur famille bénéficient du programme, grâce auquel ils reçoivent une formation agricole, un soutien nutritionnel, des services financiers et une formation dans les domaines de l'entrepreneuriat et des droits des femmes.

Les organismes ayant leur siège à Rome mettent également en œuvre conjointement le programme intitulé "Généraliser les initiatives de réduction des pertes de produits alimentaires pour les petits exploitants dans les zones à déficit vivrier", qui vise à réduire les pertes après récolte et à améliorer l'entreposage. La première phase, qui a démarré en 2014 au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et en Ouganda, a permis d'améliorer la sécurité alimentaire des populations ainsi que leurs possibilités d'exercer une activité rémunératrice en réduisant les pertes alimentaires dans les filières des céréales et des légumineuses. Une deuxième phase, d'une durée de trois ans, a démarré en juillet 2017.

Durant l'année, le FIDA a dirigé l'élaboration d'une plateforme de communication commune aux organismes ayant leur siège à Rome présentant les initiatives collaboratives. Consulter le site web "Faim zéro" commun aux organismes ayant leur siège à Rome: <https://zerohunger.world/web/guest/home>

Lire le Compte rendu conjoint de la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome (2017): <https://webapps.ifad.org/members/eb/122/docs/french/EB-2017-122-INF-4.pdf>

## Rassembler des partenaires pour investir dans la transformation du monde rural

Pour atteindre les objectifs du Programme 2030, la mise en place d'approches novatrices du financement du développement sera essentielle. Le FIDA a ainsi intégré à son nouveau modèle opérationnel de nouvelles approches de la mobilisation de ressources. Plus généralement, le Fonds contribue aussi au débat sur les financements novateurs dans la communauté du développement.

En janvier 2017, le FIDA et le Ministère de l'économie et des finances de l'Italie, en coopération avec la Brookings Institution et l'Université de Warwick, ont organisé une conférence internationale sur le thème "Investir dans la transformation inclusive du monde rural: approches novatrices en matière de financement". La conférence a souligné la nécessité de combler le déficit d'investissement et de mettre au point des instruments novateurs de financement qui permettront aux petits exploitants agricoles et aux personnes qui dirigent des petites et moyennes entreprises en milieu rural d'améliorer leurs moyens d'existence, leurs revenus, leur sécurité alimentaire et leur nutrition.

Un résultat important de la conférence a été la conclusion d'un accord entre les partenaires pour œuvrer à la création d'un Réseau de financement et d'investissement en faveur de l'agriculture paysanne (SAFIN). Le but de ce réseau est de réunir le secteur privé, le secteur public et les philanthropes ainsi que les agriculteurs et les entreprises afin de trouver, moyennant la coordination des initiatives et des investissements, des solutions aux problèmes de financement en milieu rural.

## Coopération Sud-Sud et triangulaire

La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) englobe le partage, la reproduction et la transposition à plus grande échelle des approches du développement entre les pays, ainsi que la recherche commune de solutions aux problèmes de développement que les pays n'ont pas pu résoudre individuellement. En outre, la CSST recouvre la coopération économique et financière entre pays en développement, notamment au travers d'investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural.



La coopération Sud-Sud et triangulaire fait partie des instruments institutionnels reconnus par le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. La CSST est un mécanisme essentiel s'agissant d'offrir à nos partenaires du monde entier des solutions de développement adaptées, ciblées et rentables. C'est aussi l'un des domaines prioritaires de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), et dans le cadre de FIDA11, son niveau de priorité sera encore renforcé, à la suite de la décision prise par la direction de faire figurer la CSST parmi les principales priorités du FIDA.

En 2017, le FIDA a coorganisé une conférence internationale sur la CSST intitulée "Les innovations dans les pays du monde du Sud, vecteurs de transformation rurale". Cette conférence s'est tenue à Brasilia et a porté sur des solutions novatrices, axées sur la production et la productivité agricoles, la promotion de l'investissement, ainsi que l'information inclusive et les technologies de communication. Le FIDA a signé un accord avec les autorités chinoises pour créer un mécanisme relatif à la CSST, la Chine apportant une contribution de 10 millions d'USD. Le FIDA prévoit aussi d'ouvrir des centres de CSST et de savoirs dans trois des régions où il intervient: à Addis-Abeba pour l'Afrique, à Beijing pour l'Asie et à Brasilia pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Un nouveau portail consacré aux solutions rurales facilitera le partage des innovations fructueuses en matière de CSST.

## Coalition internationale pour l'accès à la terre

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est un réseau mondial regroupant plus de 200 organisations de la société civile et organisations intergouvernementales réparties dans 64 pays. Sa mission est de placer les personnes au centre des questions de gouvernance foncière, en garantissant les droits fonciers de ceux qui vivent sur et de la terre, en particulier les petits agriculteurs, les peuples autochtones, les éleveurs et les femmes. Hébergée par le FIDA, l'un de ses membres fondateurs, la Coalition traite l'accès à la terre et aux ressources naturelles comme un facteur fondamental dans les efforts que déploie le FIDA pour réduire la pauvreté, accroître la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et renforcer la résilience des populations dans les zones rurales.

La Coalition a accompli d'importants progrès dans le domaine de la gouvernance foncière centrée sur les personnes dans 19 pays grâce à ses Stratégies nationales d'engagement. En 2017, ces plateformes multipartites ont contribué à améliorer l'accès à plus de 68 000 hectares de terres, ainsi que leur contrôle, par les éleveurs, les peuples autochtones et les communautés pratiquant la pêche et l'exploitation forestière en Albanie, au Cambodge, en Inde et au Népal. Ces plateformes ont par ailleurs contribué à l'adoption de nouvelles lois en Inde et au Népal. En Inde, le *Housing Guarantee Bill 2017* a été adopté en mars dans l'État du Madhya Pradesh, et au Népal, les procédures gouvernementales d'attribution de dons en espèces pour la reconstruction de logements privés à la suite du séisme ont été révisées en janvier 2017. Des propositions de réformes constitutionnelles et législatives ont aussi été présentées en Colombie et au Pérou.

Au niveau mondial, les organisations membres de la Coalition n'ont pas ménagé leurs efforts, contribuant à maintenir les droits fonciers au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Grâce à leurs efforts concertés, deux indicateurs de droits fonciers (1.4.2 et 5.a.2) ont changé de catégorie, passant du niveau III au niveau II – attestant ainsi que les droits fonciers sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable.

En outre, l'initiative sur l'agriculture familiale, qui repose sur l'engagement de la Coalition, a contribué à la récente déclaration des Nations Unies sur une décennie d'agriculture familiale (2019-2028), qui ouvrira de nouvelles opportunités permettant de promouvoir de meilleures politiques publiques ainsi que l'échange de connaissances techniques et d'expériences.

En savoir plus: [www.landcoalition.org](http://www.landcoalition.org)

# Mesurer et améliorer les résultats

## **Des systèmes informatiques renforcent la focalisation du FIDA sur les opérations et les résultats**

En 2017, l'accent mis par le FIDA sur les opérations, les résultats et l'impact a été renforcé par deux nouveaux grands projets s'appuyant sur les technologies de l'information et des communications: le Portail clients du FIDA et le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO).

Le Portail clients du FIDA est une composante externe essentielle de la stratégie du FIDA en matière de participation des clients, car il favorise la transparence et l'amélioration des services. Il permet d'améliorer l'expérience de nos clients dans leurs interactions avec le FIDA. Le Portail clients est pleinement intégré aux systèmes dorsaux du FIDA, notamment en ce qui concerne les solutions bancaires et la trésorerie, pour permettre des décaissements en temps réel. Il constitue également un canal direct sécurisé entre l'organisation et les clients pour la réalisation des transactions et l'échange d'informations connexes.

Le Portail clients du FIDA a été créé, initialement, pour fournir une solution bancaire globale et sécurisée. Lors de ses phases de développement ultérieures, pendant la période couverte par FIDA11 (2019-2021), l'objectif sera de le faire évoluer pour en faire une plateforme plus stratégique, au service de nombreuses activités et de publics plus diversifiés, en incluant notamment les donateurs et les partenaires. La plateforme a été conçue de façon à permettre cette transposition à plus grande échelle. Les principaux avantages et gains d'efficacité escomptés pour les clients du FIDA sont notamment: l'amélioration de la prestation de services, le raccourcissement du cycle des processus, une transparence accrue, et un accès aux données facilité et axé sur la demande. Grâce à son Portail clients, le FIDA est en mesure de réaliser des opérations internationales, à tout moment, en tout lieu, à la convenance de ses clients.

Le Système de gestion des résultats opérationnels est le portail dédié aux objectifs du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, approuvé par le Conseil d'administration en 2016. Le SGRO offre une solution structurée et systématique permettant d'exploiter les données des projets en lien avec la gestion des principales étapes franchies sur l'ensemble de la durée de vie du projet. Il est totalement intégré aux autres systèmes institutionnels du FIDA afin d'offrir un aperçu unique de la performance et de l'impact des projets du FIDA.

Le SGRO facilitera la diffusion accélérée des documents relatifs aux projets, tels que les rapports de supervision annuels. La première phase a été achevée en 2017, et les phases ultérieures étendront le système de façon à couvrir l'ensemble du cycle de vie du projet – de la conception à la clôture et à l'analyse d'impact des projets. Grâce au SGRO, le FIDA investit dans la promotion d'une culture du résultat permettant d'appuyer la diffusion des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

## **Mesurer l'impact de la participation du FIDA à l'élaboration des politiques au niveau national**

La participation à l'élaboration des politiques est considérée, de plus en plus souvent, comme un aspect essentiel de la coopération pour le développement, mais jusqu'à présent les tentatives de suivi et d'évaluation systématiques de l'impact de ce travail ont été peu nombreuses. Ces dernières années, le FIDA a renforcé sa participation aux processus d'élaboration des politiques au niveau des pays et il a élaboré des outils permettant un suivi et une évaluation plus efficaces. Le Fonds a financé l'élaboration et la mise à l'essai d'une méthodologie d'évaluation de l'impact de l'organisation dans le domaine des politiques.

Une étude a ainsi porté sur l'expérience acquise dans le cadre de quatre activités de participation à l'élaboration des politiques menées par le FIDA en Inde, en Indonésie, au Népal et au Viet Nam. Elle a analysé leur impact, recensé les facteurs ayant contribué aux résultats obtenus, ou les ayant limités, et a tiré des enseignements dans la perspective des futurs travaux dans le domaine des politiques. Une méthodologie a par ailleurs été proposée en vue de réaliser des exercices similaires dans d'autres pays.

Pour chaque étude de cas, le FIDA a rédigé une brève présentation de son rôle, selon sa propre perception, concernant la modification apportée aux politiques en place. Ce texte explicatif a ensuite été évalué par un large éventail de parties prenantes clés dans le pays. Enfin, le projet de conclusions a été partagé au sein du FIDA en vue d'obtenir des retours avant la finalisation du rapport.

Les chercheurs ont conclu que, sur une période relativement courte, la méthodologie a permis de recueillir de nombreux points de vue externes sur le rôle du FIDA et sur son efficacité en matière de modification des politiques. Dans les quatre études de cas, cette méthodologie a permis de démontrer de façon convaincante l'existence d'une contribution aux politiques – même si cette contribution ne correspondait pas exactement à la définition initiale donnée dans les textes descriptifs. Bien que cette méthodologie puisse être améliorée, elle a été jugée crédible, économique et reproductible – par le FIDA ainsi que par d'autres organismes d'aide au développement.

## **Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

### **Vue d'ensemble du 15<sup>e</sup> Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et de son thème d'apprentissage: gestion financière et responsabilités fiduciaires dans le cadre des opérations financées par le FIDA**

Le Rapport annuel 2017 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) présente les résultats, les tendances et les problèmes relatifs aux performances du FIDA, en s'appuyant sur des évaluations indépendantes menées en 2016.

Dans l'ensemble, la performance des opérations appuyées par le FIDA s'est améliorée depuis 2009. Plus de 80% des projets ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux concernant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, la performance du FIDA en tant que partenaire, l'innovation et la reproduction à plus grande échelle, la pertinence et l'impact sur la pauvreté rurale. Toutefois, le RARI précise que

la performance du portefeuille a récemment commencé à atteindre un palier, avec des notes seulement plutôt satisfaisantes. La durabilité des avantages et l'efficacité demeurent les critères pour lesquels la performance est la plus faible, le second critère suivant au cours des dernières années une pente légèrement déclinante. De plus, sur la base d'éléments concrets, il apparaît que la performance des projets appuyés par le FIDA est inférieure aux cibles établies pour la plupart des critères du cadre de mesure des résultats des neuvième et dixième reconstitutions des ressources du FIDA.

Bien que la performance des pouvoirs publics se soit améliorée ces dernières années, la gestion financière et la responsabilité fiduciaire continuent de peser sur la performance du portefeuille du FIDA. Les projets financés par le FIDA sont gérés au niveau national, en utilisant les systèmes publics de gestion financière, et le FIDA doit obtenir l'assurance, de la part des emprunteurs, qu'ils respectent ses normes fiduciaires. Le RARI recommande de différencier davantage les exigences fiduciaires sur la base du contexte et du profil de risque du pays, tout en appuyant l'amélioration des capacités nationales à long terme.

Le FIDA peut améliorer sa performance en mettant à profit ses points forts. En premier lieu, il peut s'appuyer sur ses stratégies de ciblage favorables aux pauvres. Comme l'ont souligné de récentes évaluations, une bonne performance sur le terrain est déterminée par des stratégies de ciblage bien définies. Ensuite, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est un autre domaine dans lequel le FIDA possède un avantage comparatif. Le Fonds doit adopter des approches porteuses de changement sur la problématique hommes-femmes qui se traduisent par des transformations systémiques au niveau de la législation, des politiques, des comportements et des capacités des pouvoirs publics. En troisième lieu, le FIDA doit poursuivre ses récents efforts visant à renforcer le suivi-évaluation au niveau des projets en recueillant des données ventilées et des données sur les domaines d'importance stratégique tels que les changements climatiques et la sécurité alimentaire. Enfin, l'intégration systématique de la gestion des savoirs, des partenariats et de la participation à l'élaboration des politiques peut aider le FIDA à mieux reproduire à grande échelle les résultats du programme de pays.

La réponse de la direction du FIDA au RARI est consultable ici:

<https://webapps.ifad.org/members/eb/121/docs/french/EB-2017-121-R-9-Add-1.pdf>

### Autres activités d'évaluation en 2017

Plusieurs évaluations de stratégies et de programmes de pays ont été réalisées. Elles ont porté sur la République démocratique du Congo, l'Égypte, le Mozambique, le Nicaragua et les Philippines. En République démocratique du Congo, le programme de pays a contribué à accroître la productivité, à augmenter les revenus et à améliorer la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention, grâce à un investissement massif dans le désenclavement, la distribution de semences améliorées et la vulgarisation agricole. Toutefois, l'évaluation a jugé que la stratégie de pays ainsi que les démarches et les partenariats relatifs aux projets n'ont pas suffisamment pris en compte le contexte de fragilité du pays et les risques inhérents à cette situation.

En Égypte, le programme de pays a contribué à l'accroissement de la productivité agricole, notamment grâce à l'amélioration des systèmes agricoles dans les terres anciennes et des pratiques de gestion des terres et de l'eau dans les nouvelles terres. Le programme a accordé, sur une longue période, une attention adéquate à certaines problématiques de développement rural, mais cet engagement à long terme aurait dû permettre de tirer davantage d'enseignements.

L'évaluation du Mozambique a relevé un développement important des capacités aux niveaux institutionnel, communautaire et individuel, un meilleur accès aux produits microfinanciers de base grâce aux associations d'épargne et de crédit, et une autonomisation des femmes résultant d'initiatives d'alphabetisation. Toutefois, le portefeuille a été de plus en plus souvent axé sur les agriculteurs ayant des excédents commercialisables, ce qui s'est traduit par une moindre attention accordée aux ménages en situation potentielle d'insécurité alimentaire.

Au Nicaragua, le programme a contribué à l'élaboration de stratégies nationales d'accès aux marchés, aux ressources et aux chaînes de valeur, au renforcement des organisations rurales et à la promotion des activités rurales non agricoles. Les progrès accomplis en matière de gestion des savoirs et d'établissement de partenariats avec des acteurs non étatiques sont encore limités.

Aux Philippines, l'évaluation a constaté que le FIDA et les pouvoirs publics ont établi un partenariat efficace pour lutter contre la pauvreté rurale, et que les projets et programmes ont réalisé des avancées notables – par exemple, en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il existe des possibilités d'amélioration des données issues du suivi-évaluation dans l'ensemble du portefeuille afin que les bonnes pratiques puissent être reproduites à plus grande échelle.

Trois synthèses d'évaluations ont été publiées. La première, intitulée "Les expériences fructueuses en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes – examen des pratiques et des résultats", a répertorié un certain nombre de pratiques visant à transformer les rapports entre les sexes et permettant de remédier aux causes profondes de l'inégalité hommes-femmes et du manque de pouvoir des femmes, notamment l'analphabétisme, l'impossibilité d'accéder aux ressources et le déficit de capital social. Cette synthèse souligne que la participation à l'élaboration des politiques sur la problématique hommes-femmes est essentielle pour obtenir des changements profonds, mais qu'elle n'a pas encore reçu toute l'attention voulue.

La deuxième synthèse d'évaluations, sur "l'appui du FIDA en matière de reproduction des résultats à plus grande échelle", examine la façon dont le modèle opérationnel et le cycle des projets du FIDA facilitent la reproduction à plus grande échelle. Elle souligne la nécessité pour le FIDA d'affiner ses stratégies de pays et le cycle d'élaboration et de mise en œuvre des projets, de parvenir à un consensus plus solide au sein du personnel, et d'améliorer la définition de cibles institutionnelles de reproduction à plus grande échelle et de méthodes de vérification.

La troisième synthèse, concernant "la participation du FIDA à la concertation sur les politiques au niveau des pays", confirme qu'il s'agit d'une dimension essentielle de la mission du FIDA. Le nombre croissant de bureaux de pays du Fonds ouvre de nouvelles perspectives pour lui permettre de participer davantage à l'élaboration des politiques au niveau national. Toutefois, cela nécessitera davantage d'incitations, de ressources et d'informations destinées au personnel dans les pays, et une meilleure documentation sur les activités de concertation sur les politiques.

Une évaluation de l'impact du Projet d'appui à l'agriculture en Géorgie a conclu que ce projet avait contribué à relancer l'intérêt pour l'agriculture et encouragé d'autres organismes comme la Banque mondiale à financer le développement de périmètres d'irrigation qui avaient été négligés. Toutefois, l'évaluation a également constaté que les interventions relevant de la principale composante – la remise en état de petites infrastructures – n'avaient pas eu d'effets statistiquement significatifs sur les revenus, les actifs ou la sécurité alimentaire des bénéficiaires.

Plusieurs manifestations ont été organisées conjointement, dans les pays, avec les Gouvernements de l'Égypte, de la Géorgie, du Mozambique et du Nicaragua pour examiner les principales conclusions de l'évaluation, en même temps que diverses questions relatives aux prochains programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats (COSOP-AR). Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a organisé une conférence internationale sur les technologies de l'information et des communications appliquées à l'évaluation, pour analyser les approches novatrices les plus récentes et décrire les meilleures pratiques issues de l'expérience des organismes de développement et du secteur privé. IOE ayant assuré, en 2017, la présidence du Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG), il a organisé les réunions de printemps et d'automne de l'ECG ainsi qu'une session de haut niveau sur le rôle de l'évaluation indépendante dans la transformation des banques multilatérales de développement.

Lien vers la page web de l'évaluation: [www.ifad.org/evaluation/index.htm](http://www.ifad.org/evaluation/index.htm)

## Déontologie

Le Bureau de la déontologie a pour mandat de protéger l'image et la renommée du FIDA, et d'encourager le respect des normes déontologiques les plus exigeantes. Reconnaissant que notre personnel est notre atout le plus précieux, nous sommes résolus à maintenir un environnement de travail qui garantisse son bien-être et le respect de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Nous favorisons en outre une culture organisationnelle dans laquelle chacun exerce ses responsabilités tout en respectant la dignité de ses collègues.

Pour ce faire, il est essentiel de traiter rapidement et de façon confidentielle les allégations de harcèlement, et de fournir des orientations sur la manière de prévenir ou de gérer les conflits d'intérêts et les comportements contraires à l'éthique sur le lieu de travail. En 2017, le Bureau de la déontologie a porté une attention particulière à la prévention et à l'intervention rapide en cas de harcèlement et d'abus de pouvoir, ce qui engendre du stress, influe sur la performance et peut être préjudiciable à l'organisation. Des membres du personnel ont par ailleurs sollicité des orientations à propos du Code de conduite du FIDA et des conflits d'intérêts en lien avec des activités extérieures telles que l'enseignement et le fait de donner des conférences.

Le nombre de plaintes reçues par le Bureau de la déontologie pour des allégations de harcèlement ou d'abus de pouvoir a augmenté, passant de 24 en 2016 à 32 en 2017. Ces consultations ont abouti, dans la majorité des cas, à une solution informelle ou n'ont pas donné lieu à une suite au-delà de la demande initiale de conseil. Toutefois, le Bureau de la déontologie a transmis au Bureau de l'audit et de la surveillance, pour complément d'enquête, cinq plaintes pour harcèlement.

Le Bureau de la déontologie est également responsable de la gestion des déclarations de conformité au Code de conduite, et du programme de déclaration de situation financière. Conformément à l'engagement du FIDA en faveur de la transparence, l'organisation attache la plus grande importance au fait de pouvoir démontrer qu'elle dispose de mesures de contrôle interne destinées à prévenir les conflits d'intérêts. De ce fait, il y a eu une augmentation du nombre de déclarations effectuées par le personnel dans le cadre du programme de déclaration de situation financière, passé de 75 à 360 déclarants au cours de la période considérée.

Des procédures de protection des lanceurs d'alerte ont été mises en place en 2017 pour protéger les membres du personnel (fonctionnaires et non fonctionnaires) et les autres parties qui fournissent des informations visant le respect des normes déontologiques du FIDA.

En savoir plus: <https://www.ifad.org/web/guest/anti-corruption>

## Transparence, lutte contre la corruption et audits

La transparence et la responsabilité sont au cœur de l'effort international d'élimination de la faim et de la pauvreté à l'horizon 2030 et de l'effort du FIDA qui vise à autonomiser les ruraux pauvres. C'est sur la transparence que se fonde le principe de responsabilité, et elle incite à améliorer la qualité des données, à utiliser les ressources de manière plus efficiente, à exercer un suivi plus attentif et à améliorer le respect des règles, les résultats et l'impact. Le FIDA est attaché au principe de transparence proactive, et sur la période couverte par la Onzième reconstitution des ressources (2019-2021), il mettra en place, à l'échelle de l'organisation, un plan d'action pour la transparence et l'ouverture.

Celui-ci comprendra les mesures suivantes:

- mettre en ligne des cartes interactives représentant toutes les opérations du FIDA et des données en temps réel relatives à la performance et aux résultats de ses opérations;
- rendre publics tous les rapports d'achèvement de projet et les rapports d'audit de projet;
- améliorer la transparence concernant le Système d'allocation fondé sur la performance, les conditions de financement, les produits du FIDA et la tarification de ses prêts;
- communiquer aux États membres des informations sur la fraude et la corruption de manière plus systématique.

En tant que membre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), le FIDA a organisé en 2017 la deuxième Assemblée annuelle des signataires de l'IITA, et il est déterminé à respecter l'ensemble des règles édictées au titre de l'Initiative. Cela implique la publication trimestrielle des engagements et des décaissements, et l'incitation des gouvernements et des partenaires d'exécution à publier les données financières et les données relatives aux résultats pour les projets appuyés par le FIDA.

Le FIDA applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption. Pour renforcer les capacités de l'organisation en matière de détection et d'élimination des pratiques irrégulières, et accroître son efficacité en matière de mise en œuvre des projets, en 2017, des activités de lutte contre la corruption ont été intégrées à un certain nombre d'ateliers et de formations organisés au siège et au niveau régional, et notamment à ceux de la nouvelle Académie des opérations du FIDA. Un module d'apprentissage en ligne sur la lutte contre la corruption a été lancé dans trois langues. Le FIDA continue d'aligner ses pratiques de lutte contre la corruption sur les meilleures pratiques en vigueur au sein des autres agences des Nations Unies et des institutions financières internationales.

Une augmentation du nombre de signalements reçus a été constatée en 2017, ce qui est peut-être lié au fait que le FIDA a renforcé ses activités de sensibilisation à la lutte contre la corruption. L'organisation continue d'appliquer une prévention proactive des pratiques irrégulières grâce à des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'atténuation des risques de fraude.

Le cas échéant, les résultats des enquêtes mènent à des sanctions, à la saisie des autorités nationales pour enquête et/ou à la prise de mesures par la direction pour atténuer les risques détectés. Les rapports annuels sur les activités d'enquête

et de lutte contre la corruption, ainsi que des informations détaillées sur les signalements des cas de fraude et de corruption peuvent être consultés à l'adresse [www.ifad.org/anticorruption](http://www.ifad.org/anticorruption).

Les audits internes réalisés en 2017, fondés sur l'évaluation annuelle des risques institutionnels, ont ciblé principalement l'efficacité des processus internes et relatifs aux projets, y compris en ce qui concerne la décentralisation des pouvoirs décisionnels et l'optimisation de l'utilisation des ressources, ainsi que la gestion fiduciaire et financière. Les audits et les activités de conseil ont couvert une sélection de bureaux de pays du FIDA et les processus institutionnels qui les régissent, ainsi que des activités fiduciaires et de surveillance portant sur les programmes de pays et les produits financiers connexes. Les audits des bureaux de pays du FIDA ont été axés sur les questions de conformité et d'efficacité administrative, et ils ont inclus une composante renforcée d'audit de la passation des marchés et de la surveillance fiduciaire, qui a nécessité des travaux sur place et le recours à des experts locaux.

Les mesures prises pour appliquer les recommandations issues de l'audit, en particulier les recommandations hautement prioritaires, ont été rapides, soulignant ainsi la ferme résolution du FIDA à gérer activement les risques institutionnels.

## Gestion des ressources humaines

À la suite de l'élection du sixième Président du FIDA, Gilbert F. Hounbo, en février, une nouvelle équipe exécutive a été constituée durant l'année. La nouvelle équipe de direction comprend la Vice-Présidente, le Chef de Cabinet, le Vice-Président adjoint pour le Département des opérations financières, la Conseillère juridique et la Directrice du Bureau de la déontologie. Des recrutements ont par ailleurs été lancés pour les postes de vice-présidents adjoints du Département gestion des programmes, du Groupe chargé des relations extérieures et de la gouvernance, et du Département des services institutionnels.

Au début de l'année, un plan d'action a été approuvé pour traiter les cinq domaines appelant des améliorations répertoriés dans le Sondage mondial du personnel du FIDA de 2016. Ce plan comprend: un examen complet du système de gestion de la performance, un examen similaire pour le processus de recrutement, une évaluation de l'utilisation des dispositions actuelles de conciliation entre vie professionnelle et vie privée, une révision de l'exercice de planification stratégique pour le personnel, et un examen de l'outil que constitue le Sondage mondial du personnel lui-même.

En avril, la “feuille de route des ressources humaines”, assortie d’une liste de dix projets ambitieux, a été présentée au Comité exécutif de gestion. Cette liste préconise notamment un changement d’approche du recrutement visant à valoriser le talent et le potentiel, la simplification et la modernisation du système de gestion de la performance, le renforcement de l’administration et de l’utilisation des contrats de consultants grâce à un système informatique modernisé, et une gestion des effectifs visant à assurer l’équilibre en matière de représentation hommes-femmes et de diversité.

Au cours de l’année, les principaux concepts de la mobilité, composante fondamentale du travail du FIDA, ont été définis. Et dans le cadre des Activités relatives à l’excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx), des procédures de réaffectation ont été conçues pour la mise en place de la décentralisation. Des mesures de gestion des effectifs ont été mises en place au cours du dernier trimestre de l’année, comme l’examen systématique de tous les postes vacants, et la mise en place de restrictions temporaires concernant les recrutements externes.

L’organisation a cherché à entretenir un dialogue constructif avec le personnel du FIDA en organisant des réunions hebdomadaires avec les représentants des associations du personnel du FIDA, en publiant des informations relatives aux activités et aux statistiques des ressources humaines, et en publiant un blog alimenté tous les mois par le Directeur des ressources humaines.

L’examen de l’ensemble des prestations pour le personnel du cadre organique et de la catégorie supérieure, conduit par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), a été intégralement mené au FIDA, dans le respect du planning approuvé par l’Assemblée générale dans sa résolution, débouchant sur un important processus d’automatisation des systèmes liés aux ressources humaines.

Au 31 décembre 2017, 26 membres du cadre organique recrutés sur le plan international, 1 cadre auxiliaire, 51 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 32 agents des services généraux également recrutés sur le plan national étaient en poste dans les bureaux de pays du FIDA à travers le monde.

En 2017, nous avons conduit des processus de recrutement en vue de pourvoir 65 postes du cadre organique et de la catégorie supérieure; le délai moyen de recrutement a été de 90 jours.

Au 31 décembre 2017, les statistiques relatives au personnel étaient les suivantes:

- le personnel comptait au total 608 membres, y compris les cadres auxiliaires;
- sur ce total, 327 appartenaient au personnel du cadre organique et de rang supérieur, 51 à la catégorie des fonctionnaires recrutés sur le plan national, 32 à celle des employés des services généraux recrutés sur le plan national et 198 à celle des services généraux;
- les fonctionnaires recrutés sur le plan national, le personnel du cadre organique et de rang supérieur comprenaient des ressortissants de 97 États membres;
- les femmes représentaient 33% des vice-présidents adjoints, 46% du personnel du cadre organique et de la catégorie supérieure, 33% de la catégorie des fonctionnaires nationaux, et 82% de la catégorie des services généraux.

Le pourcentage total de femmes fonctionnaires du FIDA était de 57%.

On trouvera l’organigramme actuel du FIDA à l’adresse suivante: [www.ifad.org/organigramme](http://www.ifad.org/organigramme)

# Mobilisation des ressources et gestion financière

## Mobilisation des ressources à compter de 2017

En 2017, pour accroître ses capacités d'investissement en milieu rural, le FIDA a redéfini son modèle financier et opérationnel pour tirer parti de nouvelles sources de financement et diversifier sa base de ressources. Depuis la création du Fonds, les financements proviennent des contributions de base des États membres et d'autres donateurs, du produit des placements et des remboursements des prêts. Les contributions de base des États membres nous parviennent dans le cadre des reconstitutions périodiques des ressources du FIDA, qui ont lieu tous les trois ans. Les membres fournissent aussi des fonds supplémentaires à des tierces parties et demandent au FIDA d'administrer ces contributions. En 2017, l'activité d'emprunt auprès des États membres et de leurs institutions a été intégrée au cadre financier du Fonds et une feuille de route concernant d'éventuels futurs emprunts sur les marchés a été adoptée.

## Onzième reconstitution des ressources du FIDA (2019-2021)

À sa quarantième session, en février 2017, le Conseil des gouverneurs a approuvé le lancement de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), qui a tenu sa première session en février 2017. Trois autres sessions ont eu lieu en 2017, ainsi qu'une cinquième en février 2018, soit la veille de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.

À la quatrième session, en décembre 2017, les membres de la Consultation ont approuvé les orientations et priorités stratégiques du Fonds pour la période couverte par FIDA11 (2019-2021). Les membres ont par ailleurs approuvé les priorités thématiques et la stratégie financière définies pour cette période. À sa cinquième session, la Consultation est parvenue à un accord sur le niveau cible de la reconstitution des ressources, à savoir 1,2 milliard d'USD, qui permettra de financer un programme de prêts et dons d'un montant total de 3,5 milliards d'USD sur les trois années couvertes par FIDA11.

La Consultation a par ailleurs décidé que, pour la première fois, l'emprunt auprès des États membres et de leurs institutions (au titre d'emprunts souverains et sous forme de prêts de partenaires à des conditions favorables [PPCF]) ferait partie intégrante du cadre financier du Fonds. Enfin, les membres ont approuvé une feuille de route visant à analyser les possibilités d'emprunt sur les marchés, laquelle pourrait être examinée lors de la consultation sur FIDA12.

La stratégie financière de FIDA11 permettra au FIDA de concentrer ses ressources de base sur les personnes les plus pauvres et les pays les plus pauvres, tout en conservant sa portée universelle et en proposant une combinaison d'activités de soutien associant des prêts et des activités hors prêts à l'ensemble de ses États membres en développement.

Au cours de la période couverte par FIDA11, le Fonds fera en sorte que l'allocation de ses ressources soit ciblée grâce à l'application de critères de sélection des pays transparents en vue de sélectionner environ 80 pays appelés à recevoir de nouvelles allocations de ressources. Le nouveau Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) permettra d'allouer 90% des ressources de base du Fonds à des pays à faible revenu (PFR) et des pays à revenu intermédiaire (PRI) de la tranche inférieure et 10% à des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Le Fonds continuera d'accorder environ 45% de ses ressources de base à l'Afrique subsaharienne, et 50% au continent africain dans son ensemble. Entre 25% et 30% des ressources de base du FIDA seront allouées aux pays présentant des situations de majeure fragilité.

La Consultation a entériné l'accent mis par le FIDA sur la fragilité, le renforcement de ses efforts visant à prendre en compte systématiquement les questions de nutrition, d'égalité des sexes et de climat dans ses opérations, et l'intégration des questions relatives aux jeunes, et en particulier à l'emploi des jeunes, aux thématiques à transversaliser. La Consultation a par ailleurs approuvé un ensemble d'améliorations à apporter au modèle opérationnel, afin de renforcer l'accent mis sur l'optimisation de l'utilisation des ressources et de garantir un engagement en faveur de la transparence, de l'obligation de rendre compte et des résultats.



## Mobilisation de ressources additionnelles

L'Initiative de mobilisation de ressources additionnelles lancée par le FIDA offre une orientation stratégique pour l'exploration de nouvelles possibilités de financement. Le Cadre d'emprunt souverain, établi en 2015, a orienté les négociations sur les emprunts souverains entreprises par le FIDA en 2017 pour atteindre l'objectif de 3,2 milliards d'USD fixé pour le programme de prêts et dons de FIDA10.

En mars, le FIDA a signé un prêt souverain de 200 millions d'EUR avec l'Agence française de développement. Il s'agit du deuxième prêt souverain souscrit par le Fonds. Il a en effet été précédé par l'obtention d'une ligne de crédit de 400 millions d'EUR auprès de la banque de développement allemande KfW en 2015, dont 100 millions d'EUR ont servi à compléter le financement du programme de prêts et dons de FIDA10.

Au cours de la Consultation sur FIDA11, le FIDA a élaboré une stratégie financière incluant l'activité d'emprunt dans le cadre du programme de prêts et dons de la période couverte par FIDA11. Le cadre d'un élément clé de cette nouvelle stratégie – les prêts de partenaires à des conditions favorables – a été approuvé lors d'une session spéciale du Conseil d'administration en octobre 2017. Le FIDA a reçu sa première annonce de contribution sous forme de PPCF en décembre 2017, de la part de l'Inde.

Le Fonds a poursuivi ses efforts ciblés visant à nouer des partenariats avec des fondations philanthropiques, en s'adressant à des fondations n'ayant jamais pris part aux activités du FIDA et en mobilisant des cofinancements. En matière de cofinancements, le FIDA a ainsi obtenu un don d'un million d'USD des fondations Open Society au profit du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS).

Au cours de l'année, le FIDA a créé un fonds d'investissement d'impact destiné à financer les activités des petits exploitants et des petites et moyennes entreprises, ce qui permettra aux partenaires de financer directement des groupes cibles prioritaires tels que les organisations paysannes et les jeunes ruraux. Il dotera le FIDA d'un guichet pour l'appui aux investissements du secteur privé, grâce auquel les partenaires pourront en outre tirer profit des relations étroites du FIDA avec les autorités nationales, les autres institutions de développement, ainsi que les populations rurales et leurs organisations. En décembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé la création de ce fonds d'investissement, qui devrait devenir opérationnel en 2018.

## Nouveaux partenariats

Les partenariats sont essentiels pour que le FIDA puisse remplir son mandat. Comme indiqué dans le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) de 2017, l'enquête 2017 auprès des clients a montré que 100% des programmes de pays du FIDA étaient jugés plutôt satisfaisants ou mieux du point de vue de l'établissement de partenariats.

Durant l'année, le FIDA a signé de nouveaux mémorandums d'accord, l'un avec Mars, Incorporated pour proposer des formations et créer davantage de débouchés commerciaux pour les petits exploitants agricoles dans les filières d'approvisionnement de Mars, et l'autre avec Heifer International pour renforcer la résilience des petits exploitants grâce au renforcement de leurs capacités et à un meilleur accès aux marchés.

Le Fonds a poursuivi sa collaboration avec la Banque islamique de développement, en élaborant un plan d'action pour les activités conjointes (activités de prêt et hors prêts). Nous avons signé un mémorandum d'accord révisé avec la Banque africaine de développement pour renforcer notre partenariat et, en particulier, accroître le cofinancement des programmes de pays et améliorer l'échange de savoirs et la participation à l'élaboration des politiques dans certains domaines thématiques.

En août, une Lettre d'intention a été signée avec l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS). L'objectif de cette lettre est d'évaluer les avantages comparatifs, les domaines d'expertise et d'influence du FIDA et de l'AISS ainsi que les synergies dans leurs modèles opérationnels. Il s'agit de voir comment promouvoir la sécurité sociale dans les programmes appuyés par le FIDA, ainsi que des moyens visant à améliorer le bien-être des populations grâce à des mesures garantissant l'accès à l'alimentation et aux services de santé, notamment aux personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées ou handicapées, malades et chômeurs).

## Dixième reconstitution des ressources du FIDA (2016-2018)

L'année 2017 était la deuxième année de la période couverte par la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10).

Au 31 décembre 2017, 103 pays avaient annoncé des contributions au titre de FIDA10 pour un montant total de 1,1 milliard d'USD. Les instruments de contribution déposés (y compris les versements non assortis du dépôt d'un instrument de contribution) s'élevaient à 1,052 milliard d'USD, soit 95,3% du montant total des annonces de contribution.

À la même date, les parts de compensation reçues au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 2,9 millions d'USD, laissant un déficit d'environ 0,5 million d'USD

pour compenser intégralement le Fonds pour le principal non recouvré au titre du CSD, d'environ 3,4 millions d'USD.

**TABLEAU 1**  
**Tableau synoptique, 1978-2017<sup>a, b</sup>**

	2013	2014	2015	2016	2017	1978-2017	
<b>Activités opérationnelles<sup>c, d</sup></b>							
<b>Prêts et dons CSD approuvés</b>							
Nombre de programmes et projets	25	26	39	24	32	1 069	
Montant	Millions d'USD	731,1	625,8	1 227,6	737,3	1 238,7	18 345,0
<b>Dons approuvés</b>							
Nombre	63	64	70	53	56	2 794	
Montant	Millions d'USD	50,0	50,6	73,6	56,9	61,6	1 162,2
<b>Fonds fiduciaire de l'ASAP</b>							
Nombre	10	10	15	5	3	44	
Montant	Millions d'USD	103,0	83,0	94,1	29,0	5,0	319,0
<b>Total des opérations de prêt et de don du FIDA</b>	Millions d'USD	<b>889,2</b>	<b>759,4</b>	<b>1 395,2</b>	<b>829,2</b>	<b>1 305,3</b>	<b>19 826,2</b>
<b>Cofinancements</b>	Millions d'USD	<b>329,8</b>	<b>238,4</b>	<b>1 063,6</b>	<b>164,1</b>	<b>264,1</b>	<b>11 593,2</b>
Multilatéraux	207,1	128,0	861,7	103,2	129,1	8 751,9	
Bilatéraux	87,8	4,5	21,2	34,1	3,0	1 786,4	
ONG	-	0,9	-	4,0	7,2	63,2	
Autres <sup>e</sup>	34,9	104,9	180,7	22,9	124,8	991,6	
<b>Contributions nationales</b>	Millions d'USD	<b>552,7</b>	<b>601,0</b>	<b>925,5</b>	<b>411,8</b>	<b>719,9</b>	<b>15 451,7</b>
<b>Coût total des programmes et projets<sup>f</sup></b>	Millions d'USD	<b>1 720,2</b>	<b>1 552,9</b>	<b>3 319,7</b>	<b>1 350,8</b>	<b>2 450,5</b>	<b>46 059,6</b>
<b>Programmes et projets</b>							
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution	241	224	231	212	211	-	
Nombre de programmes et projets achevés	43	45	29	36	27	822	
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA	24	26	36	23	32	901	
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)	98	99	99	98	97	-	
<b>Décaissements des prêts</b>	Millions d'USD	<b>485,2</b>	<b>485,6</b>	<b>486,6</b>	<b>538,9</b>	<b>631,0</b>	<b>11 059,0</b>
<b>Décaissements de dons au titre du CSD</b>	Millions d'USD	<b>142,6</b>	<b>157,4</b>	<b>125,6</b>	<b>123,9</b>	<b>127,7</b>	<b>933,6</b>
<b>Remboursements de prêts<sup>g</sup></b>	Millions d'USD	<b>261,1</b>	<b>271,6</b>	<b>274,4</b>	<b>299,2</b>	<b>315,9</b>	<b>6 026,6</b>
<b>États membres et administration</b>							
États membres – en fin de période	169	172	173	176	176	-	
Cadre organique – en fin de période <sup>h, i</sup>	321	344	364	379	378	-	

Sources: Système de projets d'investissement et de dons, états financiers du FIDA pour les exercices 1978 à 2017, et système comptable du FIDA.

<sup>a</sup> Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) en faveur de programmes et projets d'investissement sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président approuvé par le Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

<sup>c</sup> Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

<sup>d</sup> Le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (Sierra Leone) approuvé en 2011 et le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (République démocratique populaire lao) approuvé en 2016 sont supervisés par le FIDA et financés par un don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP); ils sont comptés dans les programmes et projets, mais ne bénéficient d'aucun financement de la part du FIDA.

<sup>e</sup> Ce montant comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration.

<sup>f</sup> Ce montant comprend les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes. Les dons ne se rapportant pas à des projets ne sont pas pris en compte.

<sup>g</sup> Le remboursement des prêts concerne le remboursement au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

<sup>h</sup> Postes approuvés (les postes de Président et de Vice-Président ne sont pas compris).

<sup>i</sup> Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national dans les bureaux de pays.

## Gestion des liquidités, des flux de trésorerie et des politiques financières du FIDA

Le FIDA gère des liquidités et des investissements d'une valeur totale de 2,0 milliards d'USD: 1,4 milliard d'USD au titre du programme ordinaire et 0,6 milliard d'USD pour les programmes supplémentaires et les fonds d'affectation spéciale. En 2017, les investissements gérés en interne ont augmenté, passant de 1,0 milliard d'USD à 1,2 milliard d'USD, représentant 63% du total des fonds gérés. Ce montant inclut tous les fonds supplémentaires et les fonds empruntés ainsi qu'une partie des ressources ordinaires.

La gestion prudente des fonds du FIDA revêt une importance fondamentale pour l'organisation, étant donné que le produit des placements complète les ressources de base du FIDA. En 2017, le portefeuille de placements du FIDA a enregistré un rendement net positif de 2,21% et le produit net estimé s'élève à 31,2 millions d'USD.

Compte tenu de l'évolution de la structure du capital du FIDA, à la suite de l'introduction de l'emprunt auprès d'entités souveraines, la gestion du portefeuille et des liquidités, la capacité de prévision des flux de trésorerie et les processus de surveillance ont également été renforcés afin d'améliorer l'appui à la gestion fiduciaire des ressources empruntées et de garantir la durabilité à long terme des flux de trésorerie du Fonds.

Le modèle financier du FIDA a été restructuré pour permettre d'intégrer au calcul de programmes de prêts et dons viables l'ensemble des sources de financement (contributions de base, emprunts souverains et, depuis peu, les prêts de partenaires à des conditions favorables). Une gestion active des placements permet d'associer différentes sources de financement. Une politique de placement spécifique est appliquée en interne aux fonds empruntés à des entités souveraines, afin d'obtenir des rendements suffisants pour faire face au coût du service de la dette.

En 2017, la gestion interne active des fonds a aussi eu une incidence sur le volume des transactions, qui a affiché une augmentation notable de 20% par rapport à 2016. Le montant total des mouvements de trésorerie s'est élevé à 7,2 milliards d'USD, contre 6,0 milliards d'USD en 2016. Le principal facteur a été la progression des opérations relatives aux placements et aux liquidités, résultant d'une gestion interne plus active des placements et des liquidités, ainsi que de l'augmentation du montant des financements provenant d'emprunts souverains.

Le FIDA a continué de concentrer ses efforts sur l'amélioration de la gestion du risque opérationnel. Une attention particulière a été accordée à la continuité des opérations et à la sécurité des transactions financières. En outre, les systèmes et processus ont été examinés et renforcés. Certains aspects de la gestion des opérations de change précédemment confiés à des gestionnaires externes de placements ont été gérés en interne, ce qui a permis au Fonds de réaliser des économies importantes.

## Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources apportées sous forme de dons et administrées par le FIDA à la demande de donateurs et au bénéfice des États membres en développement. Conformément aux indications contenues dans l'accord correspondant conclu entre le FIDA et le donateur concerné, ils sont essentiellement affectés au cofinancement d'initiatives de projets spécifiques, d'études ou d'initiatives d'assistance technique, et pour appuyer le Programme de cadres associés du FIDA.

En 2017, le FIDA a signé 33 accords relatifs à des fonds supplémentaires avec 18 donateurs pour un montant total de 81,4 millions d'USD. On peut citer, parmi les interventions appuyées par ces accords, les exemples suivants:

- trois dons du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en lien avec le Programme d'approche intégrée du FEM en Afrique subsaharienne (un programme dirigé par le FIDA);
- des fonds du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, dans le cadre de l'initiative pilote "Intermédiaire manquant", destinés à financer un projet au Mali à l'appui de l'inclusion des jeunes ruraux dans les filières;
- des fonds destinés au Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS) apportés par la Suisse, la Norvège et le Fonds de l'OPEP pour le développement international à l'appui d'opérations en Jordanie, au Liban, au Niger et en Somalie;
- des fonds apportés par la Norvège et la Suède au Fonds fiduciaire de l'ASAP 2;
- des fonds de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) destinés à la fourniture d'une assistance technique à l'appui d'un mécanisme d'assurance pour la résilience et le développement économique en milieu rural;

- des fonds de l'Union européenne à l'appui de la Coalition internationale pour l'accès à la terre en vue d'expérimenter le recours à une gestion participative des parcours en Tanzanie et au Kenya;
- des fonds de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, de la République de Corée et de la Suisse destinés au Programme de cadres associés.

En outre, le Luxembourg a fourni 5 millions d'EUR pour le lancement d'un fonds d'investissement d'impact dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises, et l'Allemagne a accepté de contribuer à la préparation du Rapport sur le développement rural 2019, qui mettra l'accent sur les jeunes.

Dans le cadre d'un cofinancement par des fonds supplémentaires, l'Allemagne soutient le secteur de la pêche artisanale en Érythrée, et la Russie a versé au FIDA sa première contribution sous forme de fonds supplémentaires pour améliorer la nutrition des écoliers au Tadjikistan.

Le FIDA a reçu 120,6 millions d'USD au titre de ces accords et d'autres accords en vigueur, constituant une contribution significative à ses objectifs de cofinancement, et appuyant les activités hors prêts du FIDA et sa contribution à l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale. Le tableau 2 présente les fonds supplémentaires reçus au cours de l'année 2017.

**TABLEAU 2**  
**Tableau récapitulatif des fonds supplémentaires reçus en 2017**  
Montants en millions d'USD<sup>a</sup>

États membres/donateurs	Programme de cadres associés	Cofinancement (hors cofinancements parallèles)	Études thématiques et assistance technique	ASAP	Total
Allemagne	0,3	-	0,3	-	0,6
Banque mondiale	-	17,7	-	-	17,7
Canada	-	1,0	0,3	-	1,3
Danemark	-	3,0	-	-	3,0
Fédération de Russie	-	0,7	-	-	0,7
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	0,4	-	-	0,4
Hongrie	-	-	0,1	-	0,1
Irlande	-	-	1,2	-	1,2
Italie	0,4	-	0,1	-	0,5
Japon	0,2	-	-	-	0,2
Luxembourg	-	-	0,6	-	0,6
Norvège	-	3,8	-	9,5	13,3
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	-	0,4	0,2	-	0,6
Partage des coûts au titre du projet "UN Treasury harmonization"	-	-	0,1	-	0,1
Pays-Bas	0,7	1,2	6,9	-	8,8
Programme des Nations Unies pour le développement	-	-	0,3	-	0,3
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	19,4	-	-	19,4
République de Corée	0,6	-	0,9	1,2	2,7
Suède	-	-	1,2	5,9	7,1
Suisse	0,3	5,0	0,4	-	5,7
Union européenne	-	14,1	22,2	-	36,3
<b>Total</b>	<b>2,5</b>	<b>66,7</b>	<b>34,8</b>	<b>16,6</b>	<b>120,6</b>

<sup>a</sup> Les montants reçus dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis au taux de change en vigueur à la date de réception du paiement.

**TABLEAU 3**  
**Financement du FIDA pour les programmes et projets par région, 1978-2017<sup>a, b</sup>**  
 Montants en millions d'USD

	1978-2009	2010-2012	2013-2015	2016	2017	1978-2017
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>						
Montant total	1 926,2	592,3	587,1	76,5	190,3	3 372,4
Nombre de programmes et projets	182	21	18	1	3	225
<b>Afrique orientale et australe</b>						
Montant total	2 087,8	590,1	669,0	232,9	263,1	3 843,0
Nombre de programmes et projets	152	15	16	4	7	194
<b>Asie et Pacifique</b>						
Montant total	3 605,4	854,3	1 053,9	184,2	452,1	6 149,8
Nombre de programmes et projets	204	26	28	5	8	271
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>						
Montant total	1 670,0	272,2	227,7	142,1	82,7	2 394,7
Nombre de programmes et projets	139	17	13	8	4	181
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>						
Montant total	1 878,5	400,6	349,2	139,1	266,1	3 033,5
Nombre de programmes et projets	147	20	15	6	10	198
<b>Montant total du financement du FIDA<sup>c</sup></b>	<b>11 167,8</b>	<b>2 709,5</b>	<b>2 886,8</b>	<b>774,9</b>	<b>1 254,4</b>	<b>18 793,4</b>
<b>Nombre total de programmes et projets<sup>d</sup></b>	<b>824</b>	<b>99</b>	<b>90</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>1 069</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Le financement pour les programmes et projets comprend les prêts, les dons au titre du CSD et les dons spécifiques à un pays pour des projets d'investissement. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus.

<sup>b</sup> Le montant total peut inclure un financement additionnel pour des programmes et projets précédemment approuvés.

<sup>c</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>d</sup> Les projets et programmes intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 4**  
**Récapitulatif des prêts du FIDA par région et par conditions de prêt, et des dons au titre du CSD, 1978-2017<sup>a</sup>**  
 Montants en millions d'USD

	Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique orientale et australe	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Total
<b>Dons au titre du CSD</b>						
Montant	615,8	516,1	323,2	51,2	320,6	1 826,9
Nombre de dons	46	35	27	9	29	146
<b>Prêts à des conditions particulièrement favorables</b>						
Montant	2 459,5	3 023,0	4 200,0	435,9	1 041,9	11 160,5
Nombre de prêts	214	185	220	43	91	753
<b>Prêts à des conditions durcies</b>						
Montant					59,1	59,1
Nombre de prêts					5	5
<b>Prêts à des conditions intermédiaires</b>						
Montant	105,2	108,9	607,5	488,0	665,0	1 974,7
Nombre de prêts	11	11	35	51	40	148
<b>Prêts à des conditions mixtes</b>						
Montant	67,7	17,8	418,3	61,1	118,4	683,4
Nombre de prêts	2	2	13	5	6	28
<b>Prêts à des conditions ordinaires</b>						
Montant	21,3	57,1	500,4	1 315,1	746,6	2 640,5
Nombre de prêts	3	7	13	89	46	158
<b>Montant total</b>	<b>3 269,4</b>	<b>3 723,0</b>	<b>6 049,6</b>	<b>2 351,3</b>	<b>2 951,6</b>	<b>18 345,0</b>
<b>Pourcentage du total des prêts du FIDA et des dons au titre du CSD</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>100</b>
<b>Nombre total de prêts<sup>b, c</sup> et de dons au titre du CSD</b>	<b>276</b>	<b>240</b>	<b>308</b>	<b>197</b>	<b>217</b>	<b>1 238</b>

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils comprennent les prêts au titre du programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

<sup>c</sup> Les prêts intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 5****Montant annuel des décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région, 1979-2017<sup>a</sup>**

Montants en millions d'USD

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	1979-2017
Afrique de l'Ouest et du Centre	65,9	65,2	65,9	73,6	94,8	75,8	82,5	81,0	80,5	89,5	1 640,2
Afrique orientale et australe	84,2	102,2	96,3	102,5	139,2	134,6	99,0	99,2	111,8	189,0	2 152,3
Asie et Pacifique	102,5	125,6	159,3	230,4	172,2	157,7	180,8	201,6	230,6	197,3	3 878,4
Amérique latine et Caraïbes	80,8	60,6	64,0	73,0	66,1	55,2	63,4	51,2	62,9	72,1	1 623,1
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	101,5	74,2	73,1	69,3	63,7	61,9	59,8	53,7	53,1	83,2	1 765,0
<b>Total<sup>b</sup></b>	<b>434,8</b>	<b>427,8</b>	<b>458,7</b>	<b>548,7</b>	<b>536,0</b>	<b>485,2</b>	<b>485,6</b>	<b>486,6</b>	<b>538,9</b>	<b>631,0</b>	<b>11 059,0</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.<sup>b</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.**TABLEAU 6****Montant annuel des décaissements de dons au titre du CSD, par région, 2007-2017**

Montants en millions d'USD

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2007-2017
Afrique de l'Ouest et du Centre	1,0	1,9	9,1	23,8	36,7	49,2	46,9	42,1	36,4	43,3	290,5
Afrique orientale et australe	3,6	5,7	15,9	25,1	38,5	40,4	54,2	31,7	33,0	28,1	277,3
Asie et Pacifique	1,7	3,9	6,8	11,6	21,0	22,9	31,8	23,9	27,5	26,6	178,7
Amérique latine et Caraïbes		0,6	0,9	3,4	6,6	6,2	6,3	5,2	3,8	7,5	40,5
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	0,1	1,6	6,7	12,4	15,9	23,9	18,0	22,7	23,1	22,2	146,6
Dons au niveau mondial	0,1										0,1
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>6,5</b>	<b>13,7</b>	<b>39,4</b>	<b>76,3</b>	<b>118,6</b>	<b>142,6</b>	<b>157,4</b>	<b>125,6</b>	<b>123,9</b>	<b>127,7</b>	<b>933,6</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.**TABLEAU 7****Décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2017<sup>a</sup>**

Montants en millions d'USD

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Durcies	Total	
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>						
Montant		1 561,6	60,9	17,7	1 640,2	
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts		76	49	98	75	
<b>Afrique orientale et australe</b>						
Montant		2 041,2	103,2	7,9	2 152,3	
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts		74	85	12	73	
<b>Asie et Pacifique</b>						
Montant		3 184,6	500,3	193,5	3 878,4	
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts		81	49	36	70	
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>						
Montant		398,0	430,1	795,0	1 623,1	
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts		91	85	63	74	
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>						
Montant		917,3	497,3	316,2	1 765,0	
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts		93	72	42	71	
<b>Montant total</b>		<b>8 102,7</b>	<b>1 591,8</b>	<b>1 330,4</b>	<b>34,2</b>	<b>11 059,0</b>
<b>Pourcentage total de l'engagement effectif sous forme de prêts</b>		<b>80</b>	<b>64</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>72</b>

Source: Système prêts et dons.

<sup>a</sup> Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ni les financements sous forme de dons au titre du CSD.

# Le portefeuille de dons du FIDA

Le FIDA octroie des dons à ses partenaires pour générer, mettre à l'essai et appliquer des idées et des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale. Les dons financent des activités conduites avec une gamme de partenaires stratégiques, notamment les gouvernements, les petits exploitants agricoles et d'autres petits producteurs ruraux, des organisations de la société civile, des institutions de recherche, le monde universitaire, les acteurs du secteur privé et d'autres centres d'excellences concernés par le développement agricole et rural. Les dons constituent un instrument clé, et servent de complément au programme d'investissement du FIDA en promouvant les innovations, la participation à l'élaboration des politiques, la recherche et les partenariats. Depuis 1978, le FIDA a engagé, sous forme de dons, environ 1 162,2 millions d'USD (Tableau 1).

En vertu de la Politique du FIDA en matière de dons, approuvée en 2015, le but assigné aux dons du FIDA est d'élargir et d'ajouter, de manière significative, de la valeur à l'appui apporté à l'agriculture familiale et à la transformation du monde rural, contribuant ainsi à l'élimination de la pauvreté rurale, au développement agricole durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. Les populations rurales pauvres, femmes et hommes, et leurs organisations sont au cœur de chaque initiative financée par un don.

Le FIDA octroie deux types de dons, selon la nature de l'innovation et la portée de l'intervention: les dons régionaux et mondiaux, et les dons spécifiques à un pays. En 2017, le montant total des 56 dons approuvés a été de 61,6 millions d'USD, répartis comme suit: 47,2 millions d'USD pour les 35 dons régionaux et mondiaux; et 14,4 millions d'USD pour les 21 dons spécifiques à un pays (Tableau 8).

Les dons spécifiques à un pays sont principalement destinés au renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et politiques, et à l'innovation dans des domaines thématiques. Ils peuvent aussi être utilisés pour le pilotage de nouvelles technologies, approches et méthodologies susceptibles d'être reproduites ensuite à plus grande échelle par le biais des programmes de pays du FIDA et par d'autres parties prenantes.

Les dons régionaux et mondiaux financent des réponses innovantes aux défis agricoles et ruraux auxquels sont confrontés plusieurs pays partenaires. Ils obéissent à des priorités stratégiques, thématiques et régionales établies au niveau de l'institution et concernant le partenariat, la recherche, la participation à l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités. Les priorités sont déterminées par le Plan triennal à moyen terme du FIDA et affinées en lignes d'action prioritaires par le biais des notes d'orientation annuelles. En conséquence, le FIDA alloue les ressources destinées aux dons sur la base d'orientations stratégiques institutionnelles bien définies. En 2017, les dons régionaux et mondiaux ont privilégié les domaines suivants:

- Droits et accès aux ressources pour les populations les plus vulnérables.
- Technologies innovantes d'information et de communication pour les petits exploitants agricoles.
- Réduction des pertes de produits alimentaires le long des filières.
- Amélioration de la collecte des données et meilleure gestion des résultats.
- Recherche agricole pour le développement (AR4D) pour améliorer durablement l'intensification et la résilience de l'agriculture familiale.

Enfin, un important changement a été introduit à la suite de l'adoption de la nouvelle politique en matière de dons: il s'agit de l'évolution vers un système de sélection des bénéficiaires par voie de mise en concurrence, avec notamment un appel à manifestation d'intérêt. En 2017, 14 bénéficiaires de dons ont été sélectionnés par voie de mise en concurrence.

Afin de distinguer les meilleures pratiques dans le cadre du programme de dons, le FIDA a introduit des récompenses annuelles dans quatre catégories: Bonne pratique en matière de conception, Impact sur la réduction de la pauvreté, Partage des savoirs, et Innovation. Les récompenses relatives aux dons ont pour objet d'élargir les savoirs et l'expérience du FIDA et d'enrichir ses opérations de prêt, ses services de conseil et ses produits du savoir. Les récompenses relatives aux dons ont été attribuées à:

- **Bonne pratique en matière de conception:** Amélioration des moyens d'existence dans les zones arides de Djibouti et de la Somalie grâce à la diffusion de technologies contribuant à accroître la productivité.
- **Impact sur la réduction de la pauvreté:** Renforcer le modèle de production et d'organisation de la coopérative de femmes Cooperativa Integral Agrícola 4 Pinos - Phase II (voir page 52).
- **Partage des savoirs:** Amélioration du partage des connaissances et reproduction à plus grande échelle des innovations durables grâce à la méthode des itinéraires d'apprentissage – Phase II (voir page 49).
- **Innovation:** Programme visant à renforcer la visibilité et l'esprit d'entreprise des communautés rurales d'ascendance africaine en Amérique latine (voir page 47).

**TABLEAU 8**  
**Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2013-2017**  
Montants en millions d'USD<sup>a</sup>

	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%	2013-2017	%
<b>Dons mondiaux/régionaux</b>												
Montant	42,9	86	39,5	78	54,9	75	44,7	78,6	47,2	76,6	229,2	78,3
Nombre de dons	48		45		43		38		35		209	
<b>Dons spécifiques à un pays</b>												
<b>Don autonome</b>												
Montant	3,5	7	5,4	11	9,2	13	3,2	5,6	3,8	6,1	25,1	8,6
Nombre de dons	8		11		14		3		7		43	
<b>Composante d'un prêt</b>												
Montant	3,6	7,2	4,7	9,3	9	12	8,6	15,1	10,7	17,3	36,6	12,5
Nombre de dons	7		6		12		11		14		50	
<b>Total dons spécifiques à un pays</b>												
Montant	7,1	14	10,1	20	18,2	25	11,8	20,7	14,4	23,4	61,6	21,0
Nombre de dons	15		17		26		14		21		93	
<b>Autres dons au titre du CSD</b>												
Montant	-	-	1	2	0,5	0,7	0,4	0,7	-	-	1,9	0,6
Nombre de dons	-		2		1		1		-		4	
<b>Total de tous les guichets</b>												
Montant	50	100	50,6	100	73,6	100	56,9	100	61,6	100	292,7	100
Nombre de dons	63		64		70		53		56		306	

Source: Oracle Business Intelligence, Feuille de suivi du Groupe assurance qualité.

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



## Récit recueilli sur le terrain Autonomiser les communautés d'ascendance africaine en Amérique latine

Les communautés d'ascendance africaine figurent parmi les populations les plus vulnérables d'Amérique latine, et sont confrontées aux taux d'inégalités, de violence et de pauvreté rurale les plus élevés de la région. Récemment, un programme de don appuyé par le FIDA s'est attaché à combattre ces tendances, à autonomiser les personnes d'ascendance africaine pour qu'elles puissent exercer leurs droits, accroître leurs revenus et parvenir à une meilleure inclusion sociale.

Le don du FIDA, d'un montant de 1 750 000 USD, a été octroyé à la Fondation ACUA, une organisation à but non lucratif, qui collabore avec le FIDA au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Pérou pour promouvoir l'autonomisation des communautés d'ascendance africaine. Afin de favoriser une inclusion économique et sociale accrue, ACUA appuie des initiatives innovantes et génératrices de revenus en faveur des personnes d'ascendance africaine, et la restauration des savoirs et des pratiques culturelles.

Le don a financé un large éventail d'activités, et notamment le partage des savoirs, le renforcement des capacités et l'entrepreneuriat culturel durable. Les communautés d'ascendance africaine participantes ont acquis les compétences nécessaires

à la préservation de cultures et de traditions alimentaires oubliées de longue date, par le développement de petites entreprises vendant des produits sur des marchés plus importants. Le don ciblait spécialement les femmes – qui demeurent les gardiennes de la tradition dans les communautés d'ascendance africaine – afin d'aider leurs communautés à améliorer leur capacité productive et leur participation politique.

“Lorsque nous avons recommencé à cultiver nos plantes traditionnelles, les hommes disaient avec mépris: voici venir les femmes avec leur bavardage à propos des herbes” raconte Teófila Betancurth, présidente de la Fondation Chiyangua, une organisation de personnes d'ascendance africaine appuyée par ACUA.

“Maintenant que les familles gagnent leur vie de cette manière, les hommes s'adressent à nous pour s'informer de nos cultures et de nos techniques agricoles,” a-t-elle dit. “Dans nos communautés, ce sont les femmes qui produisent la nourriture, construisent la paix et prennent soin de notre environnement.”

En donnant la priorité à l'éducation entre pairs, ACUA a créé des possibilités de génération de nouveaux savoirs. Dans certains cas, cela s'est traduit par des technologies plus productives, comme de nouvelles machines pour la transformation des noix de coco. Dans d'autres cas, cela a abouti à la mise au point de nouveaux produits, notamment la farine



(De gauche à droite) Luisa Cuero de Velazco, Yadira Perlaza et Teófila Betancurth cultivent des plantes médicinales et aromatiques en Colombie.

©FIDA/Angele Etundi/Fondation ACUA

de *papachina*, un légume local, et un pesto préparé à partir d'herbes aromatiques régionales.

Dans d'autres cas encore, de nouveaux savoirs en matière de biodiversité ont conduit à la formation de partenariats innovants. En collaboration avec Slow Food, une organisation mondiale qui se consacre à la préservation des traditions culinaires locales, plus de 180 familles d'ascendance africaine se sont associées pour protéger le crabe noir – un ingrédient important dans la cuisine locale. Dans le cadre de la stratégie de promotion et de diversification de son utilisation, ces familles ont travaillé avec Slow Food pour accueillir un festival du crabe noir sur les îles colombiennes de Providencia et Santa Catalina. Elles ont aussi créé un circuit gastronomique pour les visiteurs.

Au terme du don, la totalité des 44 entreprises culturelles appuyées par ACUA ont été considérées comme durables, avec des revenus ayant augmenté de près de 50%. En outre, 22 de leurs produits ayant une identité culturelle sont maintenant vendus sur les marchés nationaux et dans les grands magasins. Le don a aussi renforcé les organisations de personnes d'ascendance africaine, dont le nombre de membres a augmenté de 24% pendant la durée de vie du projet. En reconnaissance de ces résultats, le don a été primé par le FIDA dans le domaine de l'innovation.

L'approche pluridimensionnelle adoptée par ACUA pour surmonter l'extrême pauvreté dans les communautés d'ascendance africaine a été reproduite par d'autres partenaires du développement comme le Fonds pour l'environnement mondial, l'Agence des États-Unis pour le développement international et le Gouvernement de la Colombie. Ayant collaboré avec la Fondation ACUA, le FIDA est l'un des premiers organismes de développement à apporter un appui direct aux communautés d'ascendance africaine.

### **Récit recueilli sur le terrain Les petits exploitants profitent du secteur rentable de la viande bovine au Swaziland**

Poussée par la croissance démographique et la hausse des revenus, la demande de viande augmente partout dans le monde. Pourtant, les petits éleveurs de bétail peinent à en retirer des bénéfices.

Dans les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe, par exemple, la consommation de viande de bœuf a dépassé, en 2016, 1,3 million de tonnes, et devrait atteindre, selon les projections, près de 1,5 million de tonnes d'ici 2025.

Le secteur bovin est particulièrement lucratif, et la production est souvent dominée par de riches agriculteurs, principalement commerciaux. Au Swaziland, toutefois, des petits exploitants – parmi lesquels de nombreuses femmes – sont aujourd'hui des acteurs de la filière bovine grâce à un modèle de petit parc d'engraissement qui fait fond sur l'expérience acquise par le FIDA au Viet Nam avec des petits éleveurs, le Centre international d'agriculture tropicale et l'International Livestock Research Institute (ILRI).

Grâce à un don du FIDA à l'ILRI, les parcs d'engraissement ont été introduits avec succès au Swaziland par l'intermédiaire du Projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu, financé par le FIDA. Cela a permis aux éleveurs de bétail dénués de ressources d'accroître leurs revenus, de réduire leur empreinte environnementale et de profiter du secteur rentable de la viande bovine, aux niveaux régional et international.

Les mini parcs d'engraissement sont spécifiquement conçus pour accélérer le cycle d'engraissement et respecter le bien-être et la santé des animaux. Les agriculteurs sont également formés à la manutention des animaux. Les parcs d'engraissement appartiennent à des groupes de 10 à 25 agriculteurs qui en assurent la gestion; ils permettent d'utiliser du foin et des sous-produits de l'agriculture pour engraisser de 20 à 25 animaux au cours d'un cycle de 90 à 120 jours. Cette réduction est significative par rapport à la période d'engraissement de 12 mois nécessaire pour le bétail au pâturage, et constitue donc un gain d'efficacité qui réduit de surcroît les émissions de gaz à effet de serre. Les agriculteurs participants vendent actuellement leur bétail à plus de 2 USD par kilo vif, ce qui constitue un prix compétitif.

Les parcs d'engraissement sont l'une des composantes d'une approche innovante du ciblage des investissements ruraux au Swaziland. Le manque d'accès au financement ayant été identifié comme une contrainte majeure pour les petits agriculteurs, le FIDA et l'ILRI ont noué un partenariat avec la South African NedBank pour la mise à disposition d'un financement inclusif. Cela a permis à des petits exploitants précédemment non bancarisés d'avoir accès au crédit grâce auquel ils ont acheté leur bétail. Les agriculteurs ont remboursé leurs prêts dès que les animaux ont été engraisés et vendus.



Visite de terrain dans les parcs d'engraissement des bovins du groupe d'investissement de Singeni au Swaziland.

©FIDA/Antonio Rota

La Swaziland Water and Agricultural Development Enterprise (SWADE), l'Unité nationale de microfinancement et l'Université du Swaziland sont également partenaires du programme, généralement connu sous le nom de SWAZI BEEF.

Malgré les pratiques et les croyances patriarcales locales, les agricultrices jouent un rôle de premier plan dans les entreprises d'engraissement des bovins – constituant jusqu'à 48% des participants. Un groupe exclusivement féminin, qui affiche une très grande réussite, aurait réalisé des bénéfices tels qu'elles peuvent acheter des animaux sans avoir recours au crédit. Les jeunes représentent 40% des agriculteurs participants, attirés par ce système agricole axé sur le marché, dans lequel la rentabilité de l'investissement est plus rapide.

Le modèle de mini parc d'engraissement est maintenant introduit au Mozambique, et d'autres pays d'Afrique australe ont formulé des demandes, notamment le Malawi, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Au Swaziland, il est prévu d'étendre l'utilisation des petits parcs d'engraissement tout en réduisant les coûts de l'alimentation animale et en augmentant la durabilité environnementale grâce à une meilleure gestion du fumier, qui sera employé comme engrais et pour la production de biogaz, source d'énergie renouvelable.

### **Récit recueilli sur le terrain** **Les itinéraires d'apprentissage** **traversent les continents et dynamisent** **le partage des savoirs en Asie**

Une méthode innovante de partage des savoirs, mise en œuvre pour la première fois en Amérique latine, a été introduite en Asie dans le cadre d'un nouveau don financé par le FIDA. Autonomisant les petits exploitants et encourageant l'échange de savoirs et de compétences, le don a touché 47 000 personnes entre 2014 et 2016 – deux fois plus que son objectif initial.

Le don a été octroyé à PROCASUR, une organisation mondiale consacrée au recensement et à la reproduction à plus grande échelle des innovations locales qui réduisent la pauvreté. PROCASUR est connue pour sa méthodologie des itinéraires d'apprentissage, un programme de partage des savoirs entre pairs mis en œuvre avec succès en Afrique et en Amérique latine. Avec l'aide du FIDA, PROCASUR a conçu le programme ROUTASIA, introduisant les itinéraires d'apprentissage dans la région Asie et Pacifique.

La méthodologie des itinéraires d'apprentissage repose sur l'idée selon laquelle des solutions réussies aux problèmes existants sont déjà appliquées dans les zones rurales. Pour un itinéraire d'apprentissage



Des agriculteurs et des fonctionnaires apprennent à fabriquer des engrais organiques dans le cadre d'un itinéraire d'apprentissage dans la province de Takeo, au Cambodge.

©FIDA/Gabor Tivelli /PROCASUR

sur une question donnée, les meilleures pratiques sont identifiées et les petits exploitants ayant réussi reçoivent une formation de développeurs de capacités. Les "champions locaux" partagent ensuite leurs expériences avec les participants à l'itinéraire d'apprentissage venus d'autres régions. Lorsque les participants retournent dans leurs organisations, ils possèdent les outils et les savoirs dont ils ont besoin pour stimuler le développement agricole dans leurs propres contextes.

Au Bangladesh, au Cambodge, au Laos, au Népal, en Thaïlande et au Viet Nam, ROUTASIA a parrainé 16 itinéraires d'apprentissage couvrant 15 projets appuyés par le FIDA, et a formé 476 champions locaux. Par le biais de ses activités, le don a autonomisé des femmes et des groupes minoritaires; encouragé l'adoption de nouvelles compétences parmi les petits exploitants et les fonctionnaires gouvernementaux; et créé plus de 50 produits du savoir, et notamment des vidéos, des publications et des bulletins d'information.

Les itinéraires d'apprentissage de ROUTASIA ont aussi inspiré d'autres possibilités d'apprentissage et de partage des savoirs. Le système thaïlandais des Centres communautaires d'apprentissage a été introduit au Cambodge. L'examen annuel du portefeuille de pays – une plateforme d'appui aux politiques dont les Philippines ont été les champions – a été facilité en 2016 au Cambodge

et en 2015 au Laos. Un itinéraire d'apprentissage sur les organisations paysannes a été organisé avec l'ANASE et le Programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes dans la région Asie et Pacifique – Phase 2 (MTCP-2) en mars 2016. Et l'exposition des champions locaux organisée à Phnom Penh, au Cambodge, en août 2015, a été l'occasion d'appuyer une vaste rencontre régionale entre paysans et scientifiques. En outre, au Viet Nam et au Népal, des champions locaux ont été recrutés par le gouvernement comme prestataires de services.

Bien que la période couverte par le don octroyé à ROUTASIA soit achevée, sa méthodologie continue à être utilisée. En reconnaissance de son succès, le don a été primé par le FIDA dans le domaine du partage des savoirs.

En mettant l'accent sur la formation des formateurs et sur l'autonomisation des parties prenantes locales, ROUTASIA et la méthodologie des itinéraires d'apprentissage traduisent une évolution dans les approches de la gestion des savoirs dans la région Asie et Pacifique. On prévoit maintenant, pour un plus grand nombre de projets, l'établissement de partenariats directs avec PROCASUR et avec des partenaires nationaux, sans la médiation du FIDA.

## Récit recueilli sur le terrain Des agriculteurs modernisent des produits traditionnels en Bosnie-Herzégovine et obtiennent un accès aux marchés en Égypte

Dans les zones rurales de la Bosnie-Herzégovine et en Égypte, des exploitants familiaux ont accru leurs revenus, leur production et leurs compétences en participant à un projet financé par un don du FIDA et exécuté par Oxfam Italie.

Dans le pays d'Europe centrale, le projet s'est surtout attaché à donner aux petits agriculteurs et transformateurs les moyens de moderniser les produits traditionnels locaux afin qu'ils puissent être vendus à un meilleur prix, qu'ils plaisent aux touristes de passage et qu'ils puissent être exportés vers les marchés en Europe.

Le projet a démarré ses travaux en 2013 dans sept municipalités entre le fleuve Drina et les hautes vallées de Neretva, où l'industrie touristique est en cours de développement en raison de la beauté naturelle de la région. L'initiative financée par le don a collaboré avec deux autres activités de plus grande ampleur appuyées par des prêts du FIDA dans le pays, le Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural et le Projet de renforcement des entreprises rurales.

Six organisations paysannes ont été mises en mesure d'actualiser leurs plans d'entreprise et d'améliorer leurs compétences dans les domaines techniques, de la commercialisation et des communications. De l'équipement et des machines leur ont été fournis pour améliorer et moderniser les services que les associations et les coopératives offrent à leurs membres, y compris la collecte, la conservation, le conditionnement et la commercialisation des produits.

Plus de 1 000 producteurs de fruits rouges à valeur élevée comme les fraises et les framboises ont tiré parti des activités, de même que les producteurs des variétés traditionnelles locales de pommes, de légumes biologiques et de champignons. Des petites entreprises agricoles produisant des confitures et des jus à partir des prunes, des poivrons et des pommes ont également été associées, et une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres groupes particulièrement vulnérables à la pauvreté. Une formation aux pratiques culturelles respectueuses de l'environnement a aussi été proposée aux agriculteurs, ce qui a amélioré la qualité de leurs produits et la possibilité de les commercialiser.



Une famille récolte des framboises dans sa ferme à Mustajbasici, dans la municipalité de Zavidovići, en Bosnie-Herzégovine.

©FIDA/Dino Hrustanovic

Le même don a servi à financer des activités dans deux gouvernorats de la Haute Égypte – Beni Suef et Minya – qui figurent parmi les parties les plus pauvres du pays. Le démarrage du don avait été retardé par la situation politique locale; les travaux ont finalement débuté en 2014 et ont été achevés en 2017.

L'apprentissage de bonnes pratiques et technologies agricoles a permis à plus de 8 000 petits agriculteurs d'accroître la productivité de cultures telles que les haricots, les oignons, l'ail et les plantes médicinales et aromatiques, et d'accroître ainsi leurs revenus. Les agriculteurs ont aussi acquis des compétences en matière de commercialisation et ont suivi une formation portant sur les critères de qualité et les spécifications requises pour les marchés internationaux. En outre, plus de 700 femmes ont commencé à gagner leur propre argent en élevant des volailles et des chèvres et en vendant des produits laitiers.

Dans la communauté d'Ahmed Allam, dans le gouvernorat de Beni Suef, environ 4 000 petits agriculteurs sont maintenant capables de faire valoir leurs droits à l'eau d'irrigation, parce que les associations qui les représentent ont appris comment exercer des pressions sur les fonctionnaires gouvernementaux pour qu'ils dégagent les canaux de tout ce qui pourrait faire obstruction à l'accès des agriculteurs.

## Récit recueilli sur le terrain Au Guatemala, une coopérative de femmes autochtones atteint les marchés internationaux

Au Guatemala, une coopérative de femmes autochtones exporte maintenant ses produits vers les marchés internationaux avec l'appui d'un don du FIDA. Offrant un large éventail de services économiques et sociaux qui encouragent l'autonomisation des femmes, la coopérative a aussi aidé 70% de ses membres à échapper à la pauvreté au cours des trois dernières années. Aujourd'hui, ses succès s'étendent dans toute la région.

Depuis sa création en 2006, la coopérative *Mujeres Cuatro Pinos* a promu un modèle approfondi de développement rural et d'autonomisation des femmes. Outre l'accès au crédit, à la technologie, aux intrants et aux marchés, la coopérative offre des services de santé, une formation, des garderies d'enfants et un programme accéléré d'école élémentaire – avec des bourses – où les membres et leurs familles peuvent achever leur scolarité. Ces services offrent aux femmes Kaqchiquel qui constituent la coopérative les moyens d'exploiter les possibilités de changer de vie.

En plus des services sociaux, la coopérative permet aussi à ses membres de donner un coup de pouce à leur productivité et à leurs revenus. Grâce au Code de l'exportateur, *Mujeres Cuatro Pinos* est



Des femmes emballent des haricots verts destinés à l'exportation dans les locaux de la coopérative *Mujeres Cuatro Pinos* à Sacatepéquez, au Guatemala.

©FIDA/Fausto Veliz

la première coopérative féminine au Guatemala à exporter ses produits directement vers les marchés des États-Unis et de l'Europe. Pour tirer pleinement parti de ce débouché, les membres de la coopérative ont commencé à cultiver des produits très demandés et de valeur élevée, comme les mini-carottes, les petits pois, les pois gourmands et les haricots verts.

Le don du FIDA a permis à la coopérative de croître de façon significative. Entre 2011 et 2016, les chiffres de vente de *Mujeres Cuatro Pinos* ont augmenté de 450%, atteignant 3,6 millions d'USD. Employant aujourd'hui 450 femmes – dont 130 jeunes femmes – la coopérative a une capacité de production de près de 150 tonnes de légumes par mois. En raison de ces résultats, le FIDA a décerné un prix au programme pour son impact sur la réduction de la pauvreté.

À mesure que la coopérative prospère, elle crée en même temps des possibilités pour d'autres femmes dans la région. *Mujeres Cuatro Pinos* élargit sa couverture pour inclure, parmi ses fournisseurs, des groupes de femmes d'autres zones géographiques. Ces partenariats impliquent le transfert de formation et de savoirs entre femmes de différentes communautés, portant spécialement sur la manière de mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière d'agriculture et de manufacture. La coopérative travaille actuellement avec plus de 50 fournisseurs,

et prévoit de poursuivre sa croissance pour tirer parti de la demande sur les marchés internationaux.

Pour appuyer la poursuite de sa croissance, le don financé par le FIDA a aidé *Mujeres Cuatro Pinos* à financer un Centre de formation et de gestion des savoirs, en vue de promouvoir l'échange régional de savoirs et de meilleures pratiques. Le centre permettra à d'autres groupes de femmes productrices de la région de tirer les enseignements du modèle de la coopérative, et les autonomisera pour qu'elles puissent reproduire à plus grande échelle les activités dans leurs propres vies.

### Récit recueilli sur le terrain Au Tadjikistan, en Afghanistan et au Kirghizistan, des femmes filent, tissent et exportent les produits de leur artisanat

Des activités traditionnelles telles que le filage et le tissage sont désormais au cœur d'un modèle commercial innovant permettant l'autonomisation des femmes dans des zones montagneuses reculées du Tadjikistan, de l'Afghanistan et du Kirghizistan. Au Tadjikistan, cette activité d'exportation gérée exclusivement par des femmes rurales, la seule en son genre, produit un cashgora d'excellente qualité, vendu jusqu'aux États-Unis, où les clients versent jusqu'à 48 USD pour un écheveau de laine de 100 grammes.



Des membres du groupe de femmes du village de Markhamat, dans la province du Sughd, au nord-ouest du Tadjikistan, apprennent à utiliser une machine à filer électrique.

©FIDA/Liba Brent

Le projet visant à faire du cashgora une laine d'exportation a débuté il y a presque 10 ans avec un don accordé en 2009 par le FIDA au Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA). Au départ, le but était d'améliorer les techniques d'élevage caprin pour accroître la quantité et renforcer la qualité des fibres. Parallèlement, les femmes de la région ont bénéficié d'appuis pour créer des associations, améliorer leurs techniques de peignage et de filage et acquérir des équipements leur permettant de mécaniser certaines tâches de transformation des fibres.

En 2013, le FIDA a accordé un nouveau don, de 1,3 million d'USD, à la Fondation Aga Khan (AKF). La portée du projet a été élargie pour inclure des zones montagneuses difficiles de l'est du Tadjikistan, d'Afghanistan et du Kirghizistan. Ce nouveau don a été accordé à la fondation AKF en raison de l'ancienneté de sa présence dans les communautés montagneuses isolées, où elle bénéficiait de la confiance des habitants.

Ce don s'appuyait sur des bases solides et présentait un caractère audacieux et novateur. Par exemple, au Tadjikistan, la filière du cashgora était une activité totalement nouvelle. Si l'élevage de chèvres cashgora existait déjà dans les montagnes du Pamir tadjik pendant la période soviétique, la fibre brute était exportée en Russie et en Chine, et elle n'était jamais transformée sur place. Par conséquent, les producteurs primaires – les familles propriétaires des chèvres – touchaient la plus petite part du prix final de la laine.

Permettre aux femmes de la région d'améliorer leur position dans la chaîne de valeur et d'assumer le rôle de formatrices et d'exportatrices les a autonomisées aussi bien sur le plan économique que social, améliorant leur statut et leur estime d'elles-mêmes.

Ce modèle commercial s'inspire du modèle de l'entreprise privée et de celui de la coopérative. Bien que l'activité soit gérée par des chefs de groupe expérimentés, son administration repose sur une prise de décisions participative et une juste répartition des bénéfices. Cette répartition des récompenses et des responsabilités entre chefs de groupes et fileuses est convenue d'un commun accord, et les femmes ont élaboré une constitution qui est affichée dans chaque atelier.

Des conteneurs réaménagés ont été transformés en ateliers de filage alimentés à l'énergie solaire pour répondre aux besoins des femmes de disposer d'espaces de travail adaptés, notamment pendant la période hivernale, particulièrement rude.

Ces ateliers respectueux de l'environnement offrent un espace permettant aux fileuses de se concentrer sur leur travail, d'apprendre les unes des autres et de filer la laine tout l'hiver, lorsque l'électricité n'est disponible que quatre heures par jour.

En 2016, des chefs de groupe du Tadjikistan et d'Afghanistan ont fait un voyage aux États-Unis pour rencontrer les tricoteuses qui achètent leur laine, et cette visite a créé un lien fort entre ces femmes. Ce lien a encore été renforcé lorsque le projet a appris aux fileuses à communiquer avec les acheteuses par courriel et par Skype, avec l'aide de traducteurs.

Ce projet est parvenu à concilier l'importation d'un savoir-faire, de technologies, des principes du commerce équitable et l'expérience de l'autonomisation des femmes avec les matières premières et les technologies locales, ainsi qu'avec les besoins des femmes et des hommes de la région ciblée. Les entreprises féminines les plus prospères ont été créées dans le nord du Tadjikistan, où les activités commerciales sont davantage développées. Les bonnes pratiques mises en place par ces groupes ont été utilisées pour aider les groupes les moins avancés, dans l'est du pays. Dans l'Afghanistan voisin, le projet a fait appel aux fileuses des zones les plus reculées du Nord, qui produisaient un cachemire d'excellente qualité mais qui rencontraient des difficultés pour le faire parvenir à leurs clients. Les groupes de fileuses tadjikes ont apporté aux fileuses afghanes les connaissances nécessaires pour réussir à exporter leurs produits avec les laines tadjikes.

Au Kirghizistan, le projet a démarré avec des groupes de fabrication du feutre situés sur les hauts plateaux reculés de la province de Naryn, où les artisanes manquaient d'expérience en matière de création et de commercialisation. Un atelier de création a donc été créé dans la capitale, Bishkek, où des produits artisanaux en feutre de qualité étaient déjà produits. Les groupes de la province de Naryn ont été mis en relation avec l'atelier, pour contribuer à la conception de nouveaux produits et acquérir des compétences en matière de commercialisation. Ainsi, un groupe d'Acha Kaiyndy, dans le district d'At-Bashi, a reçu un certificat de l'UNESCO pour l'un de ses produits ("kit de feutre pour pique-nique évoquant un *shyrdak*").



## **Organisation, états membres et représentation**

On trouvera l'organigramme actuel du FIDA à l'adresse suivante:

<http://www.ifad.org/organigramme>

Au 31 décembre 2017, le FIDA comptait au total 176 pays membres – 25 pays de la Liste A, 12 de la Liste B et 139 de la Liste C (dont 50 appartenant à la Sous-Liste C1, 57 à la Sous-Liste C2 et 32 à la Sous-Liste C3).

### **Liste A**

Allemagne  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
États-Unis  
Fédération de Russie  
Finlande  
France  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse

### **Liste B**

Algérie  
Arabie saoudite  
Émirats arabes unis  
Gabon  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Iraq  
Koweït  
Libye  
Nigéria  
Qatar  
Venezuela (République bolivarienne du)

## **Liste C**

### **Sous-liste C1**

#### **Afrique**

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cabo Verde  
Cameroun  
Comores  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Égypte  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maroc  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
République-Unie de Tanzanie  
Rwanda  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Soudan du Sud  
Swaziland  
Tchad  
Togo  
Tunisie  
Zambie  
Zimbabwe

### **Sous-liste C2**

#### **Europe, Asie et Pacifique**

Afghanistan  
Albanie  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Bosnie-Herzégovine  
Cambodge  
Chine  
Chypre  
Croatie  
Ex-République yougoslave  
de Macédoine  
Fidji  
Géorgie  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Inde  
Israël  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kirghizistan  
Kiribati  
Liban  
Malaisie  
Maldives  
Malte  
Micronésie (États fédérés de)  
Mongolie  
Monténégro  
Myanmar  
Nauru  
Népal  
Nioué  
Oman  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
République arabe syrienne  
République de Corée  
République démocratique populaire  
lao  
République de Moldova  
République populaire démocratique  
de Corée  
Roumanie  
Samoa

### **Sous-liste C3**

#### **Amérique latine et Caraïbes**

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivia (État plurinational de)  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
El Salvador  
Équateur  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
République dominicaine  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les-  
Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay

Sri Lanka  
Tadjikistan  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Tonga  
Turquie  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam  
Yémen

**LISTE DES GOUVERNEURS ET DES GOUVERNEURS SUPPLÉANTS  
DES ÉTATS MEMBRES DU FIDA EN 2017<sup>1</sup>**

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>AFGHANISTAN</b>	Abdul Waheed Omer	—
<b>ALBANIE</b>	Arben Ahmetaj	Roni Telegrafi
<b>ALGÉRIE</b>	Abdesslam Chelgham <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  Abdelkader Bouazgui <i>(Juin 2017 - )</i>	Abdelhamid Senouci Bereksi
<b>ANGOLA</b>	Marcos Alexandre Nhunga	Florêncio Mariano da Conceição de Almeida
<b>ANTIGUA-ET-BARBUDA</b>	—	—
<b>ARGENTINE</b>	Claudio Javier Rozencwaig <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  María Cristina Boldorini <i>(Juin 2017 - )</i>	—
<b>ARMÉNIE</b>	Ignati Araqelyan	Zohrab V. Malek
<b>AUTRICHE</b>	Edith Frauwallner	Günther Schönleitner <i>(Janvier - Mars 2017)</i>  Elisabeth Gruber <i>(Mars 2017 - )</i>
<b>AZERBAÏDJAN</b>	Heydar Khanish oglu Asadov	Mammad Bahaddin Ahmadzada
<b>BAHAMAS</b>	V. Alfred Gray <i>(Janvier - Août 2017)</i>  Renward Wells <i>(Août 2017 - )</i>	Eldred Edison Bethel

<sup>1</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur ou du suppléant concerné. L'absence de date signifie que le représentant a exercé ses fonctions pendant toute l'année.

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>BANGLADESH</b>	Abul Maal Abdul Muhith	Monzur Hossain
<b>BARBADE</b>	—	—
<b>BELGIQUE</b>	Patrick Vercauteren Drubbel <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Frank Carruet <i>(Septembre 2017 - )</i>	—
<b>BELIZE</b>	Jose Alpuche	—
<b>BÉNIN</b>	Delphin Olorounto Koudande <i>(Janvier - Décembre 2017)</i>  Gaston Dossouhoui <i>(Décembre 2017 - )</i>	— <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Evelyne Togbe-Olory <i>(Février 2017 - )</i>
<b>BHOUTAN</b>	Yeshey Dorji	Kinga Singye
<b>BOLIVIA (ÉTAT PLURINATIONAL DE)</b>	—	—
<b>BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	— <i>(Janvier - Mai 2017)</i>  Josip Gelo <i>(Mai 2017 - )</i>	Vesela Planinic <i>(Janvier - Décembre 2017)</i>  Gildzana Tanovic <i>(Décembre 2017 - )</i>
<b>BOTSWANA</b>	Kgotla K. Autlwetse	Biopelo Khumomathlare
<b>BRÉSIL</b>	— <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Dyogo Henrique de Oliveira <i>(Février 2017 - )</i>	Maria Laura da Rocha <i>(Janvier - Février 2017)</i>  — <i>(Février 2017 - )</i>

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>BURKINA FASO</b>	Hadizatou Rosine Coulibaly Sori	Ambroise Kafando
<b>BURUNDI</b>	Phil Domitien Ndiokubwayo	Déo Guide Rurema
<b>CABO VERDE</b>	Manuel Aoûto Lima Amante da Rosa	Sónia Cristina Martins
<b>CAMBODGE</b>	Veng Sakhon <i>(Janvier - Novembre 2017)</i>  Aun Pornmoniroth <i>(Novembre 2017 - )</i>	— <i>(Janvier - Novembre 2017)</i>  Veng Sakhon <i>(Novembre 2017 - )</i>
<b>CAMEROUN</b>	Clémentine Ananga Messina	Dominique Awono Essama
<b>CANADA</b>	Sarah Fountain-Smith <i>(Janvier 2017 - Août 2017)</i>  Christopher MacLennan <i>(Août 2017 - )</i>	Michel Gagnon
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	Honoré Feizoure	Mahamat Yacoub Taïb
<b>TCHAD</b>	Asseid Gamar Sileck	—
<b>CHILI</b>	Luis Fernando Ayala González	—
<b>CHINE</b>	Shi Yaobin	Chen Shixin
<b>COLOMBIE</b>	Juan Rafael Mesa Zuleta	—
<b>COMORES</b>	Siti Kassim <i>(Janvier - Octobre 2017)</i>  Moustadroine Abdou <i>(Octobre 2017 - )</i>	—

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>CONGO</b>	Henri Djombo	Mamadou Kamara Dekamo
<b>ÎLES COOK</b>	—	—
<b>COSTA RICA</b>	Marco Vinicio Vargas Pereira	Miguel Ángel Obregón López
<b>CROATIE</b>	Damir Grubiša <i>(Janvier - Octobre 2017)</i>  Jasen Mesić <i>(Octobre 2017 - )</i>	—
<b>CUBA</b>	Rodrigo Malmierca Díaz	Alba Beatriz Soto Pimentel <i>(Janvier - Octobre 2017)</i>  — <i>(Octobre 2017 - )</i>
<b>CHYPRE</b>	George F. Poulides	Spyridon Ellinas
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	Mamadou Sangafowa Coulibaly	Seydou Cissé
<b>RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE</b>	— <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Mun Jong Nam <i>(Septembre 2017 - )</i>	Rim Song Chol
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</b>	Emile Christophe Mota Ndongo Kang <i>(Janvier - Novembre 2017)</i>  Georges Kazadi Kabongo <i>(Novembre 2017 - )</i>	Hubert Ali Ramazani <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Léopold Mulumba Mfumu Kazadi <i>(Février 2017 - )</i>
<b>DANEMARK</b>	Morten Jespersen	Vibeke Gram Mortensen

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>DJIBOUTI</b>	Mohamed Ahmed Awaleh	Ayeid Mousseid Yahya
<b>DOMINIQUE</b>	Matthew Walter	—
<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b>	Antonio Vargas Hernández	Mario Arvelo Caamaño
<b>ÉQUATEUR</b>	Fausto Eduardo Herrera Nicolalde <i>(Janvier - Mars 2017)</i>  Patricio René Rivera Yáñez <i>(Mars - Juillet 2017)</i>  Carlos Alberto de la Torre <i>(Juillet 2017 - )</i>	Javier Ponce Cevallos <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  Vanessa Cordero Ahiman <i>(Juillet - Décembre 2017)</i>  Rubén Ernesto Flores Agreda <i>(Décembre 2017 - )</i>
<b>ÉGYPTE</b>	Essam Osman Fayed <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Abdel Moneem El Banna <i>(Février 2017 - )</i>	Amr Mostafa Kamal Helmy <i>(Janvier - Février 2017)</i>  — <i>(Février - Octobre 2017)</i>  Hisham Mohamed Badr <i>(Octobre 2017 - )</i>
<b>EL SALVADOR</b>	Sandra Elizabeth Alas Guidos	—
<b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b>	Víctor Grange Meile	Miguel Mba Nchama Mikue
<b>ÉRYTHRÉE</b>	Arefaine Berhe	Fessehazion Pietros
<b>ESTONIE</b>	—	Siim Tiidemann <i>(Janvier - Mai 2017)</i>  Ruve Schank <i>(Mai 2017 - )</i>



	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>ÉTHIOPIE</b>	Tefera Derbew ( <i>Janvier - Avril 2017</i> )  Eyasu Abrha ( <i>Avril 2017 - </i> )	Mulugeta Alemseged Gessese ( <i>Janvier - Mai 2017</i> )  Zenebu Tadesse Woldetsadik ( <i>Mai 2017 - </i> )
<b>FIDJI</b>	Inia Batikoto Seruiratu	Joeli Cawaki ( <i>Janvier - Février 2017</i> )  Viam Pillay ( <i>Février 2017 - </i> )
<b>FINLANDE</b>	Elina Kalkku	— ( <i>Janvier - Avril 2017</i> )  Satu Santala ( <i>Avril 2017 - </i> )
<b>FRANCE</b>	Guillaume Chabert	—
<b>GABON</b>	Yves Fernand Manfoumbi	Rachelle Ewomba- Jocktane
<b>GAMBIE</b>	Ismaila Sanyang ( <i>Janvier - Septembre 2017</i> )  Omar A. Jallow ( <i>Septembre 2017 - </i> )	Lang Yabou
<b>GÉORGIE</b>	Otar Danelia ( <i>Janvier 2017</i> )  Levan Davitashvili ( <i>Janvier 2017 - </i> )	Karlo Sikharulidze
<b>ALLEMAGNE</b>	Peter Failer ( <i>Janvier - Mai 2017</i> )  —	—

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
	<i>(Mai 2017 - )</i>	
<b>GHANA</b>	Alhaji Mohammed Muniru <i>(Janvier - Août 2017)</i>  Owusu Afriyie Akoto <i>(Août 2017 - )</i>	Molly Anim Addo <i>(Janvier 2017)</i>  — <i>(Janvier - Août 2017)</i>  Paulina Patience Abayage <i>(Août 2017 - )</i>
<b>GRÈCE</b>	Themistoklis Demiris <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  — <i>(Juin 2017 - )</i>	Alexios Marios Lyberopoulos
<b>GRENADE</b>	Yolande Bain-Horsford	—
<b>GUATEMALA</b>	Stephanie Hochstetter Skinner-Klée <i>(Janvier - Mars 2017)</i>  — <i>(Mars 2017 - )</i>	Sylvia Wohlers de Meie
<b>GUINÉE</b>	Jacqueline Sultan <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Naby Youssouf Kiridi Bangoura <i>(Septembre 2017 - )</i>	Mohamed Chérif Diallo
<b>GUINÉE-BISSAU</b>	—	—
<b>GUYANA</b>	Noel Holder	George Jervis
<b>HAÏTI</b>	—	—
<b>HONDURAS</b>	Jacobo Páz Bodden	—
<b>HONGRIE</b>	Katalin Tóth	Zoltán Kálmán

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>ISLANDE</b>	María Erla Marelsdóttir	Auðbjörg Halldórsdóttir
<b>INDE</b>	Dinesh Sharma <i>(Janvier - Décembre 2017)</i>  Subhash Chandra Garg <i>(Décembre 2017 - )</i>	Raj Kumar <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Sameer Kumar Khare <i>(Septembre - Décembre 2017)</i>  Anurag Agarwal <i>(Décembre 2017 - )</i>
<b>INDONÉSIE</b>	Rionald Silaban	—
<b>IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')</b>	Majid Bizmark	—
<b>IRAQ</b>	Falah Hassan Zaidan	Ahmad A.H. Bamarni
<b>IRLANDE</b>	Bobby McDonagh <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  — <i>(Juillet - Octobre 2017)</i>  Colm Ó Floinn <i>(Octobre 2017 - )</i>	Damien Kelly
<b>ISRAËL</b>	Ofer Sachs	Olga Dolburt <i>(Janvier - Août 2017)</i>  Sharon Kabalo <i>(Août 2017 - )</i>
<b>ITALIE</b>	Enrico Morando	—
<b>JAMAÏQUE</b>	Karl Samuda	Wayne McCook

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>JAPON</b>	Kazuyoshi Umemoto <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  — <i>(Juillet - Septembre 2017)</i>  Keiichi Katakami <i>(Septembre 2017 - )</i>	Kenji Okamura <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Takashi Miyahara <i>(Septembre 2017 - )</i>
<b>JORDANIE</b>	Imad Fakhoury	Radi Al-Tarawneh <i>(Janvier - Décembre 2017)</i>  Mahmmud Khaled Suleiman Al-Jam'ani <i>(Décembre 2017 - )</i>
<b>KAZAKHSTAN</b>	Yermek Kosherbayev <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Sergey Nurtayev <i>(Février 2017 - )</i>	Dina Sattybayeva <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Seit Nurpeissov <i>(Février 2017 - )</i>
<b>KENYA</b>	Willy Bett	—
<b>KIRIBATI</b>	Tebao Awerika	Moannata Ientaake
<b>KOWEÏT</b>	Anas Khalid Al-Saleh <i>(Janvier - Décembre 2017)</i>  Nayef Falah Al-Hajraf <i>(Décembre 2017 - )</i>	Hesham I. Al-Waqayan
<b>KIRGHIZISTAN</b>	—	—
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO</b>	Somdy Douangdy	—
<b>LIBAN</b>	Gloria Abouzeid	Rania Khalil Zarzour

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
	<i>(Janvier - Août 2017)</i>  Majida Mcheik <i>(Août 2017 - )</i>	
<b>LESOTHO</b>	Lisemelo 'Mapalesa Mothokho <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  Mahala Molapo <i>(Juin 2017 - )</i>	'Mathoriso Molumeli <i>(Janvier - Février 2017)</i>  — <i>(Février 2017 - )</i>
<b>LIBÉRIA</b>	Moses M. Zinnah <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  Seklau E. Wiles <i>(Juillet 2017 - )</i>	Peter Korvah
<b>LIBYE</b>	—	—
<b>LUXEMBOURG</b>	Romain Schneider	Manuel Tonnar
<b>MADAGASCAR</b>	Rakotovao Rivo <i>(Janvier - Octobre 2017)</i>  Randriarimanana Harison Edmond <i>(Octobre 2017 - )</i>	Ratohiarijaona Rakotoarisolo Suzelin
<b>MALAWI</b>	Jermoth Ulemu Chilapondwa	Jeffrey H. Luhanga
<b>MALAISIE</b>	Mohd Irwan Serigar Bin Abdullah	Abdul Samad Othman
<b>MALDIVES</b>	Mohamed Shainee	Abdulla Nashid <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  Mohamed Jaleel <i>(Juillet 2017 - )</i>
<b>MALI</b>	Kassoum Denon	Bruno Maïga

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
	<i>(Janvier - Avril 2017)</i>  Nango Dembélé <i>(Avril 2017 - )</i>	
<b>MALTE</b>	Justin Zahra	Stefan Cachia <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Saviour Debono Grech <i>(Février 2017 - )</i>
<b>ÎLES MARSHALL</b>	—	—
<b>MAURITANIE</b>	Moctar Ould Djay	Marièm Aouffa <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Abass Sylla <i>(Février 2017 - )</i>
<b>MAURICE</b>	Mahen Kumar Seeruttun	Pushpawant Boodhun <i>(Janvier 2017 - )</i>
<b>MEXIQUE</b>	Perla Maria Carvalho Soto <i>(Janvier 2017)</i>  Martha Elena Federica Bárcena Coqui <i>(Février 2017 - )</i>	Benito Santiago Jiménez Sauma
<b>MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)</b>	Marion Henry	Alissa Takesy
<b>MONGOLIE</b>	Purev Sergelen <i>(Janvier - Octobre 2017)</i>  Batjargal Batzorig <i>(Octobre 2017 - )</i>	Tserendorj Jambaldorj
<b>MONTÉNÉGRO</b>	Milutin Simović	Nataša Božović
<b>MAROC</b>	Mohammed Sadiki	Mohamed El Gholabzouri
<b>MOZAMBIQUE</b>	Adriano Afonso Maleiane	Rogério Lucas Zandamela

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>MYANMAR</b>	Aung Thu	Myint Naung
<b>NAMIBIE</b>	John Mutorwa	Petrus N. Iilonga
<b>NAURU</b>	Sasi Kumar	Michael Aroi
<b>NÉPAL</b>	Gauri Shankar Chaudhary <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  Ramkrishna Yadav <i>(Juillet 2017 - )</i>	Uttam Kumar Bhattarai <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Suroj Pokhrel <i>(Février 2017 - )</i>
<b>PAYS-BAS</b>	Lilianne Ploumen <i>(Janvier - Novembre 2017)</i>  Sigrid A.M. Kaag <i>(Novembre 2017 - )</i>	Hans Hoogeveen
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>	Patrick John Rata	— <i>(Janvier - Mars 2017)</i>  Joanna Heslop <i>(Mars 2017 - )</i>
<b>NICARAGUA</b>	Mónica Robelo Raffone	—
<b>NIGER</b>	—	—
<b>NIGÉRIA</b>	Audu Ogbeh	Mahmoud Isa-Dutse
<b>NIOUÉ</b>	—	—
<b>NORVÈGE</b>	Hans Jacob Frydenlund	Hilde Klemetsdal
<b>OMAN</b>	Ahmed bin Nasser Al Bakry	Ahmed Salim Mohamed Baomar
<b>PAKISTAN</b>	Sikandar Hayat Khan Bosan	Muhammad Saleem Sethi
<b>PALAOS</b>	Fleming Umiich Sengebau	Secilil Eldebechel

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>PANAMA</b>	Dulcidio José de la Guardia	Iván Alexei Zarak Arias
<b>PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE</b>	Patrick Pruaitch <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Charles Abel <i>(Septembre 2017 - )</i>	Dairi Vele
<b>PARAGUAY</b>	Santiago Peña Palacios <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  Lea Raquel Giménez Duarte <i>(Juin 2017 - )</i>	Lea Raquel Giménez Duarte <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  Humberto Colmán <i>(Juin 2017 - )</i>
<b>PÉROU</b>	Luis Carlos Antonio Ibérico Núñez	—
<b>PHILIPPINES</b>	Carlos G. Dominguez III	—
<b>PORTUGAL</b>	Cláudia Isabel Anacleto Pereira da Costa de Cerca Coelho	Rosa Maria Fernandes Lourenço Caetano
<b>QATAR</b>	Abdulaziz Ahmed Al Malki Al-Jehani	—
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	Lee Yong-joon <i>(Janvier - Mai 2017)</i>  Choi Jong-hyun <i>(Mai 2017 - )</i>	—
<b>RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA</b>	Iurie Usurelu	Elena Matveeva
<b>ROUMANIE</b>	Lucian Dumitru	George Gabriel Bologan
<b>FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>	Andrey Bokarev	—
<b>RWANDA</b>	Géraldine Mukeshimana	Jacques Kabale Nyangezi



	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>SAINT-KITTS-ET-NEVIS</b>	Eugene Alistair Hamilton	Ashton Stanley
<b>SAINTE- LUCIE</b>	—	—
<b>SAINT-VINCENT-ET-LES- GRENADINES</b>	Saboto Scofield Caesar	Raymond Ryan
<b>SAMOA</b>	Sili Epa Tuioti	Mulipola Leiatua Laki
<b>SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE</b>	Américo D'Oliveira Ramos	Teodorico De Campos
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Abdulrahman bin Abdulmohsin Al Fadley	Sulaiman M. Al-Turki
<b>SÉNÉGAL</b>	Papa Abdoulaye Seck	Mamadou Saliou Diouf
<b>SEYCHELLES</b>	Bernard Francis Shamlaye <i>(Janvier - Mai 2017)</i>  — <i>(Mai 2017 - )</i>	—
<b>SIERRA LEONE</b>	Monty Patrick Jones	Jongopie Siaka Stevens
<b>ÎLES SALOMON</b>	—	—
<b>SOMALIE</b>	—	Ibrahim Hagi Abdulkadir
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	Nomatemba Tambo	—
<b>SOUDAN DU SUD</b>	Lam Akol Ajawin <i>(Janvier - Mars 2017)</i>  Onyoti Adigo Nyikwec <i>(Mars 2017 - )</i>	—
<b>ESPAGNE</b>	— <i>(Janvier 2017)</i>  Jesús Manuel Gracia Aldaz <i>(Février 2017 - )</i>	Vicente Canelles Montero <i>(Janvier - Octobre 2017)</i>  — <i>(Octobre 2017 - )</i>

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>SRI LANKA</b>	Daya Srikantha John Pelpola	—
<b>SOUDAN</b>	Ibrahim Adam Ahmed Eldukheri <i>(Janvier - Juin 2017)</i>  Abdullatif Ahmed Mohamed Ijaimi <i>(Juin 2017 - )</i>	Majdi Hassan Mohamed Yasin
<b>SURINAME</b>	Jaswant Sahtoe	—
<b>SWAZILAND</b>	Moses Malindane Vilakati	Eric Maziya
<b>SUÈDE</b>	Ulrika Modéer	Magnus Lennartsson
<b>SUISSE</b>	Pio Wennubst	Daniel Birchmeier
<b>RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE</b>	Ahmad Fateh Al-Qadery	—
<b>TADJIKISTAN</b>	Davlatali Hotamov <i>(Janvier - Avril 2017)</i>  Nusratullo Musoev <i>(Avril 2017 - )</i>	—
<b>THAÏLANDE</b>	Theerapat Prayurasiddhi <i>(Janvier - Août 2017)</i>  Lertviroj Kowattana <i>(Août 2017 - )</i>	Sompong Nimchuar
<b>EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE</b>	—	—
<b>TIMOR-LESTE</b>	Estanislau Aleixo da Silva	—
<b>TOGO</b>	Ouro Koura Agadazi	Akla-Esso M'Baw Arokoum <i>(Janvier - Février 2017)</i>

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
		Lawani Alabi ( <i>Février 2017 -</i> )
<b>TONGA</b>	— ( <i>Janvier - Février 2017</i> )  Sione Sonata Tupou ( <i>Février 2017 -</i> )	—
<b>TRINITÉ-ET-TOBAGO</b>	—	—
<b>TUNISIE</b>	Mohamed Fadhel Abdelkafi ( <i>Janvier - Octobre 2017</i> )  Zied Ladhari ( <i>Octobre 2017 -</i> )	Samir Taieb
<b>TURQUIE</b>	Faruk Çelik ( <i>Janvier - Novembre 2017</i> )  Ahmet Eşref Fakibaba ( <i>Novembre 2017 -</i> )	Murat Salim Esenli
<b>TUVALU</b>	—	—
<b>UGANDA</b>	—	—
<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Obaid Humaid Al-Tayer	Younis Haji Al Khouri
<b>ROYAUME-UNI</b>	Marie-Therese Sarch	Elizabeth Nasskau
<b>RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE</b>	Charles John Tizeba	— ( <i>Janvier - Juin 2017</i> )  George Kahema Madafa ( <i>Juin 2017 -</i> )
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Jacob J. Lew ( <i>Janvier - Février 2017</i> )  Steven Turner Mnuchin	—

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
	<i>(Février 2017 - )</i>	
<b>URUGUAY</b>	Gastón Alfonso Lasarte Burghi	—
<b>OUZBÉKISTAN</b>	Ravshan Usmanov <i>(Janvier - Mars 2017)</i> — <i>(Mars 2017 - )</i>	Yashin Khidirov
<b>VANUATU</b>	Howard Aru <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Nabcevanhas Benjamin Shing <i>(Février 2017 - )</i>	Esra Tekon Tumukon
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Simón A. Zerpa Delgado	Elías Rafael Eljuri Abraham
<b>VIET NAM</b>	Truong Chi Trung <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Tran Xuan Ha <i>(Février 2017 - )</i>	Nguyen Thanh Do <i>(Janvier - Février 2017)</i>  Truong Hung Long <i>(Février 2017 - )</i>
<b>YÉMEN</b>	Ahmed Ahmed Abdullah Almisry	Asmahan Abdulhameed Al-Toqi
<b>ZAMBIE</b>	Dora Siliya	Pamela Chibonga Kabamba
<b>ZIMBABWE</b>	Joseph M. Made <i>(Janvier - Décembre 2017)</i>  Perrance Shiri <i>(Décembre 2017 - )</i>	Secrétaire à l'agriculture

## LISTE DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FIDA EN 2017<sup>2</sup>

MEMBRE	MEMBRE SUPPLÉANT
--------	------------------

### Liste A

<b>CANADA</b>	Karen Garner	<b>IRLANDE</b>	Aidan Fitzpatrick
<b>FRANCE</b>	Arnaud Guigné	<b>BELGIQUE</b>	Guy Beringhs <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>
			— <i>(Juillet 2017 - )</i>
<b>ALLEMAGNE</b>	Martina Metz	<b>SUISSE</b>	Liliane Ortega
<b>ITALIE</b>	Adolfo Di Carluccio <i>(Janvier - Février 2017)</i>	<b>AUTRICHE</b>	Verena Hagg
	Alberto Cogliati <i>(Février 2017 - )</i>		

<sup>2</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du représentant concerné. L'absence de date signifie que le représentant a exercé ses fonctions pendant toute l'année.

<b>JAPON</b>	Osamu Kubota <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  — <i>(Juillet - Septembre 2017)</i>  Toru Hisazome <i>(Septembre 2017 - )</i>	<b>DANEMARK</b>	Vibeke Gram Mortensen
<b>PAYS-BAS</b>	Wierish Ramsoekh <i>(Janvier - Mai 2017)</i>  — <i>(Mai 2017 - )</i>	<b>ROYAUME-UNI</b>	Elizabeth Nasskau
<b>SUÈDE</b>	Victoria Jacobsson	<b>NORVÈGE</b>	Inge Nordang
<b>ÉTATS-UNIS</b>	John Hurley <i>(Janvier - Avril 2017)</i>  — <i>(Avril - Septembre 2017)</i>  Joanna Veltri <i>(Septembre 2017 - )</i>	<b>ESPAGNE</b>	Juan Claudio de Ramón Jacob-Ernest

<b>MEMBRE</b>	<b>MEMBRE SUPPLÉANT</b>
---------------	-------------------------

**Liste B**

<b>KOWEÏT</b>	Yousef Ghazi Al-Bader	<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Yousuf Mohammed Bin Hajar
<b>NIGÉRIA</b>	Yaya O. Olaniran	<b>QATAR</b>	—
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Mohammed Ahmed M. Alghamdi	<b>INDONÉSIE</b>	Hari Priyono
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Vanessa Rowena Avendaño	<b>ALGÉRIE</b>	Nourdine Lasmi

**Liste C**

**Sous-Liste C1**

<b>GHANA</b>	Nii Quaye-Kumah	<b>ÉGYPTE</b>	Abdelbaset Ahmed Aly Shalaby
<b>KENYA</b>	Fabian Muya <i>(Janvier - Février 2017)</i>  — <i>(Février - Septembre 2017)</i>  Teresa Tumwet <i>(Septembre 2017 - )</i>	<b>ANGOLA</b>	Carlos Alberto Amaral

**Sous-Liste C2**

<b>CHINE</b>	Liu Weihua	<b>PAKISTAN</b>	—
<b>INDE</b>	Raj Kumar <i>(Janvier - Septembre 2017)</i>  Sameer Kumar Khare <i>(Septembre - Décembre 2017)</i>  Anurag Agarwal <i>(Décembre 2017 - )</i>	<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	Joo Won Chul

**Sous-Liste C3**

<b>BRÉSIL</b>	Rafael Ranieri <i>(Janvier - Août 2017)</i>  — <i>(Août - Septembre 2017)</i>  Eduardo Rolim <i>(Septembre 2017 - )</i>	<b>ARGENTINE</b>	Claudio Javier Rozenywaig <i>(Janvier - Juillet 2017)</i>  María Cristina Boldorini <i>(Juillet 2017 - )</i>
<b>MEXIQUE</b>	— <i>(Janvier - Avril 2017)</i>  Martha Elena Federica Bárcena Coqui <i>(Avril 2017 - )</i>	<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b>	Antonio Vargas Hernández



# États financiers consolidés du FIDA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017\*

Sigles et acronymes		i
Appendice A	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	1
Appendice B	État consolidé du résultat global	2
	État du résultat global (FIDA seulement)	2
Appendice B1	État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	4
	État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)	4
Appendice C	État consolidé des flux de trésorerie	5
Appendice C1	États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	6
Appendice D	Notes relatives aux états financiers consolidés	7
Appendice E	État des contributions complémentaires et supplémentaires	28
Appendice F	État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	34
	Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	37
	Rapport du Commissaire aux comptes	39
	Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	45
Appendice G	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	49
Appendice H	États des contributions	50
Appendice I	État des prêts	58
Appendice I1	Programme spécial pour l'Afrique	63
Appendice I2	État des dons	65
Appendice I3	Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	66
Appendice J	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	67
Appendice K	État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	68
Appendice L	Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	69

## Notes:

Dans les présents états financiers consolidés, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Les notes relatives aux états financiers consolidés (Appendice D) font partie intégrante des états financiers.

\* Tels que soumis pour approbation à la cent vingt-troisième session du Conseil d'administration, en avril 2018, lequel les soumettra ensuite à la quarante deuxième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA.

## Sigles et acronymes

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droits de tirage spéciaux
ELM	Exigence de liquidité minimale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PSA	Programme spécial pour l'Afrique

## Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2017 et 2016 (en milliers d'USD)

Actifs	Note*/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2017	2016	2017	2016
<b>Liquidités et avoirs en banque</b>	4	<b>401 882</b>	<b>260 394</b>	<b>127 705</b>	<b>94 373</b>
<b>Investissements</b>					
Placements au coût amorti		307 332	374 733	172 918	185 663
Placements à la juste valeur		1 251 506	1 173 252	1 052 021	1 054 510
<b>Sous-total des placements</b>	4	<b>1 558 838</b>	<b>1 547 985</b>	<b>1 224 939</b>	<b>1 240 173</b>
<b>Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir</b>					
Billets à ordre à encaisser	5	236 410	472 105	211 626	305 993
Contributions à recevoir	5	574 183	777 812	298 977	463 248
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	5	(34 703)	(65 248)	(34 703)	(65 248)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	6	(121 630)	(121 630)	(121 630)	(121 630)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>654 260</b>	<b>1 063 039</b>	<b>354 270</b>	<b>582 364</b>
<b>Autres sommes à recevoir</b>	7	<b>16 227</b>	<b>20 815</b>	<b>151 243</b>	<b>139 753</b>
<b>Immobilisations</b>	8	<b>14 001</b>	<b>12 905</b>	<b>14 001</b>	<b>12 905</b>
<b>Encours des prêts</b>					
Encours des prêts	9 c)/l	6 055 143	5 318 283	5 859 709	5 194 440
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 a)	(10 184)	(5 014)	(10 184)	(5 014)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	11 b)/J	(10 250)	(12 075)	(10 250)	(12 075)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>6 034 709</b>	<b>5 301 194</b>	<b>5 839 275</b>	<b>5 177 351</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>8 679 917</b>	<b>8 206 332</b>	<b>7 711 433</b>	<b>7 246 918</b>

Éléments de passif et fonds propres	Note*/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2017	2016	2017	2016
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible	12	208 310	191 269	206 598	186 417
Dons non décaissés	14	531 256	527 854	89 658	78 054
Recettes reportées	13	262 279	299 037	86 901	86 355
Passif lié à l'emprunt	15	804 157	549 360	480 324	263 690
<b>Total du passif</b>		<b>1 806 002</b>	<b>1 567 520</b>	<b>863 481</b>	<b>614 516</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		8 185 188	8 028 663	8 185 188	8 028 663
Spéciales		20 349	20 349	20 349	20 349
<b>Total contributions</b>	H	<b>8 205 537</b>	<b>8 049 012</b>	<b>8 205 537</b>	<b>8 049 012</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(1 426 622)	(1 505 200)	(1 452 585)	(1 511 611)
<b>Total des bénéfices non distribués</b>		<b>(1 331 622)</b>	<b>(1 410 200)</b>	<b>(1 357 585)</b>	<b>(1 416 611)</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>6 873 915</b>	<b>6 638 812</b>	<b>6 847 952</b>	<b>6 632 401</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>		<b>8 679 917</b>	<b>8 206 332</b>	<b>7 711 433</b>	<b>7 246 918</b>

\* Voir les notes relatives aux états financiers à l'appendice D).

## État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers d'USD)

	Note	2017	2016
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts		58 820	52 661
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	36 361	48 815
Recettes provenant d'autres sources	18	9 977	10 761
Recettes provenant des contributions	19	158 602	184 523
<b>Total des recettes</b>		<b>263 760</b>	<b>296 760</b>
<b>Dépenses d'exploitation</b>			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(92 569)	(83 825)
Dépenses administratives courantes		(41 353)	(34 657)
Consultants et personnel extérieur		(48 891)	(44 166)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(1 963)	(2 616)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>		<b>(184 776)</b>	<b>(165 264)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges d'intérêt des prêts		(696)	(1 051)
(Provision)/reprise sur provision pour dépréciation des prêts	9 a)	(6 161)	(25 868)
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 309)	(4 173)
Dépenses au titre des dons	22	(177 216)	(223 187)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	23	(127 766)	(123 892)
Dotations aux amortissements	8	(2 945)	(2 585)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(319 093)</b>	<b>(380 756)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(503 869)</b>	<b>(546 020)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change</b>		<b>(240 109)</b>	<b>(249 260)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	25	(11 672)	(4 324)
(Pertès)/gains de change	16	338 793	(169 541)
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>87 012</b>	<b>(423 125)</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:</b>			
(Pertès)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	16	6 316	6 489
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	21	(15 083)	(22 173)
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global – (pertès)/produit</b>		<b>(8 767)</b>	<b>(15 684)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)</b>		<b>78 245</b>	<b>(438 809)</b>

## État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers d'USD)

	Note	2017	2016
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts		57 451	51 843
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	33 326	46 002
Recettes provenant d'autres sources		15 532	14 714
Recettes provenant des contributions	19	29 615	5 659
<b>Total des recettes</b>		<b>135 924</b>	<b>118 218</b>
<b>Dépenses d'exploitation</b>			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(89 303)	(80 531)
Dépenses administratives courantes		(39 752)	(33 130)
Consultants et personnel extérieur		(41 977)	(40 110)
Frais financiers directs (banques et placements)		(1 614)	(2 415)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>		<b>(172 646)</b>	<b>(156 186)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges d'intérêt des prêts		(696)	(874)
(Provision)/reprise sur provision pour dépréciation des prêts	9 a)	(6 161)	(25 868)
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 309)	(4 173)
Dépenses au titre des dons	22	(64 779)	(55 020)
Dépenses au titre du CSD	23	(127 766)	(123 892)
Dotations aux amortissements	8	(2 945)	(2 584)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(206 656)</b>	<b>(212 411)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(379 302)</b>	<b>(368 597)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change</b>		<b>(243 378)</b>	<b>(250 379)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur		(21 639)	(5 328)
(Pertès)/gains de change	16	338 793	(169 541)
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>73 776</b>	<b>(425 248)</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:</b>			
Variation de la provision pour l'AMACS	21	(15 083)	(22 173)
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global – (pertès)/produit</b>		<b>(15 083)</b>	<b>(22 173)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)</b>		<b>58 693</b>	<b>(447 421)</b>

## État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>2015</b>	<b>(1 066 955)</b>	<b>95 000</b>	<b>(971 955)</b>
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2015</b>			
<b>2016</b>			
Profit net ou (perte)	(423 125)		(423 125)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(15 684)		(15 684)
Compensation du CSD	564		564
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2016</b>	<b>(1 505 200)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 410 200)</b>
<b>2017</b>			
Profit net ou (perte)	87 012		87 012
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(8 767)		(8 767)
Compensation du CSD	333		333
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2017</b>	<b>(1 426 622)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 331 622)</b>

## État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>2015</b>	<b>(1 064 754)</b>	<b>95 000</b>	<b>(969 754)</b>
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2015</b>			
<b>2016</b>			
Profit net ou (perte)	(425 248)		(425 248)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(22 173)		(22 173)
Compensation du CSD	564		564
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2016</b>	<b>(1 511 611)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 416 611)</b>
<b>2017</b>			
Profit net ou (perte)	73 776		73 776
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(15 083)		(15 083)
Compensation du CSD	333		333
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2017</b>	<b>(1 452 585)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 357 585)</b>

## État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers d'USD)

	2017	2016
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA</b>		
Intérêts sur prêts (FIDA)	55 494	51 117
Intérêts sur prêts (autres fonds)	1 385	837
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	314 200	132 341
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(165 282)	(162 842)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(45 408)	(39 270)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(131 097)	(90 477)
Décaissements au titre des dons CSD	(127 766)	(123 892)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(98 475)</b>	<b>(232 186)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Décaissement des prêts (FIDA)	(631 380)	(539 409)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(59 210)	(50 355)
Remboursements de prêts – principal (FIDA)	260 385	248 121
Remboursements de prêts – autres fonds	4 513	3 411
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	61 582	82 141
Somme reçue au titre des placements	35 148	39 520
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>(328 962)</b>	<b>(216 571)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Contributions aux reconstitutions	377 991	242 685
Fonds empruntés	174 095	106 827
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(1 943)	(17 074)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>550 143</b>	<b>332 438</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>97 161</b>	<b>(40 787)</b>
<b>Augmentation/(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions</b>	<b>219 868</b>	<b>(157 106)</b>
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 432 940	1 590 046
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice</b>	<b>1 652 809</b>	<b>1 432 940</b>
<b>Dont:</b>		
Liquidités non soumises à restrictions	401 782	260 292
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 251 026	1 172 648
<b>Liquidités non soumises à restrictions et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>1 652 809</b>	<b>1 432 940</b>

## États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

**Au 31 décembre 2017**  
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total des actifs	7,0	24,3	79,1	331,6	258,6	405,3
Total du passif	(14,0)	(26,3)	(83,3)	(324,1)	(250,8)	(399,3)
Bénéfices non distribués	7,0	2,0	4,2	(7,5)	(7,8)	(6,1)
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	-	-	0,2	2,4	52,9	76,2
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(3,9)	(43,4)	(72,4)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	(1,5)	9,5	3,8
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>4,3</b>	<b>20,8</b>	<b>13,8</b>	<b>(1,3)</b>	<b>150,0</b>	<b>1,5</b>

**Au 31 décembre 2016**  
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total des actifs	2,6	26,0	69,2	293,4	251,1	442,1
Total du passif	17,5	27,4	78,9	285,6	245,4	439,8
Bénéfices non distribués	(14,8)	(1,4)	(9,7)	7,8	5,6	2,3
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	-	-	0,2	1,6	60,5	118,4
Total des dépenses d'exploitation	-	-	0,2	2,3	58,9	117,5
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	(0,6)	(1,6)	0,9
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>(4,7)</b>	<b>4,5</b>	<b>5,5</b>



# NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 1

### BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale (IFI), le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les gouvernements des 176 États membres du FIDA. Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

## NOTE 2

### RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

#### a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche

de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers sont indiqués dans la note 3.

#### i) Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables à la période couverte par le présent rapport

En 2017, certaines modifications apportées aux normes internationales ont pris effet pendant la période couverte par le présent rapport; elles n'ont aucune incidence ou une incidence négligeable sur les états financiers du FIDA:

Modifications apportées à la Norme comptable internationale 12 (IAS12): Constatation des actifs d'impôt différé correspondant aux moins-value latentes (pas applicable au FIDA);

Modification des normes IFRS pour les petites et moyennes entreprises (PME) (pas applicable au FIDA);

Modifications apportées à la norme IFRS12: informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités;

IFRS9: section Instruments financiers. Classification et évaluation, adoption anticipée par le FIDA.

#### ii) Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Position	Nature du changement	Effet potentiel
Modification de l'IFRS12: Paiement fondé sur des actions	Transaction de paiement fondé sur des actions réglée en instruments de capitaux propres et non plus en trésorerie	Pas applicable au FIDA
	Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	
Modifications apportées à la norme IFRS4: Contrats d'assurance	Directives d'application des normes IFRS9 et IFRS4 à l'intention des assureurs.	Pas applicable au FIDA
	Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	
IFRS9: Instruments financiers	Comptabilité de couverture  Méthodologie de la dépréciation	Le Fonds a commencé à appliquer la section de la norme IFRS9 relative à la dépréciation, les incidences sont prévues, conformément à la pratique du secteur. La section sur la comptabilité de couverture n'est pas encore applicable.
	Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	
Modifications apportées à la norme IFRS10: États financiers consolidés; et à la norme IAS28: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	Directives pour la comptabilisation d'une perte de contrôle d'une filiale	Pas applicable au FIDA
	Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	
IFRS15: Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Principes à appliquer pour présenter des informations concernant la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client	Le FIDA a évalué l'incidence de l'adoption de ces normes comptables, qui n'est pas jugée importante
	Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	
IFRS16: Contrats de location	Principes à appliquer pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des contrats de location par les deux parties à un contrat (preneur et bailleur)	Le FIDA n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme
	Effectif à partir du	

1<sup>er</sup> janvier 2019

## b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol); et
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et contrôlées dans une large mesure par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant; le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

### Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2017, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

### c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel; et
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

### d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates non déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention ou non de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

### e) Fonds propres

Comprend les trois éléments suivants: i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.

#### i) Contributions (fonds propres)

##### Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

#### Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions; et
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

#### ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Durant l'année 2017, la direction a mené une analyse de l'adéquation de la Réserve générale, laquelle a été examinée par le Comité d'audit à sa cent quarante-cinquième réunion et par le Conseil d'administration à sa cent vingt et unième session. Les recommandations ont fait l'objet d'une approbation finale par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, pour une entrée en application à compter de l'année fiscale 2018. L'examen comprenait une comparaison avec d'autres institutions financières internationales. Il a été reconnu que la valeur intrinsèque de la réserve était d'être un mécanisme qui apporte un cadre financier solide et des mesures souples d'atténuation des risques, au vu de l'évolution du modèle opérationnel du FIDA et du développement des activités d'emprunt.

Suite à l'analyse, l'article XIII a) du Règlement financier du FIDA a été modifié comme suit: "le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".

### iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

## f) Prêts

### i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle le Fonds et l'emprunteur signent l'accord de financement négocié, à moins que celui-ci ne stipule qu'il est soumis à un acte de ratification; en ce cas, le prêt entre en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des

conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

### ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

### iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaires international (FMI) et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette, et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder

aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

#### iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et s'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

#### v) Provision cumulée pour dépréciation

À l'instar des critères de constitution de la provision pour dépréciation des contributions à recevoir, sans préjudice du statut de créancier privilégié, si des éléments indiquent une forte détérioration de la solvabilité de certains emprunteurs du FIDA, les prêts ou les créances clairement identifiés sont dépréciés et une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Enfin, les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), une provision sera constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai doivent être inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, le principal non remboursé est provisionné dans son intégralité. La date à partir de laquelle les délais susmentionnés commencent à courir est celle du bilan. Compte tenu du fait que, habituellement, les rentrées au titre des prêts sont effectives, aucune perte n'ayant jusqu'ici été comptabilisée à ce titre, le Fonds n'a pas mis en place une provision globale de dépréciation pour les prêts qui ne font pas l'objet d'une dépréciation spécifique.

#### vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

### g) Investissements

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

### h) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

### i) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

## **j) Dons**

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

## **k) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)**

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

## **l) Emprunteur**

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 ans à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt souverain, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en avril 2015

(EB2015/114/R.17/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

## **m) Régimes applicables au personnel**

### **Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

### **Plan d'assurance maladie après cessation de service**

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme comptable internationale IAS19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

## n) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

## o) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

## p) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

## q) Actifs corporels et incorporels

### Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

### Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

## NOTE 3

## ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

### a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

### Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes

### à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

### Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

**Niveau 1:** actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2:** actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

**Niveau 3:** actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

## b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

### Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

## NOTE 4

## SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

### Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1  
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2017	2016
Liquidités non soumises à restrictions	401 782	260 292
Liquidités soumises à restrictions	100	102
<b>Sous-total des liquidités</b>	<b>401 882</b>	<b>260 394</b>
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 251 156	1 172 882
Placements au coût amorti	307 332	374 733
Placements soumis à restrictions	350	370
<b>Sous-total des placements</b>	<b>1 558 838</b>	<b>1 547 985</b>
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 960 720</b>	<b>1 808 379</b>

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2

Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	1 352 645	1 334 547
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	76 788	63 101
Fonds fiduciaire PPTE	6 976	2 647
Fonds supplémentaires	130 041	128 625
Fonds fiduciaire espagnol	136 191	169 610
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	24 302	26 037
ASAP	233 777	83 812
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 960 720</b>	<b>1 808 379</b>

### a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

### b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2017, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 951,6 millions d'USD (1 802,2 millions d'USD en 2016), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2017	2016
En espèces	401 882	260 394
Titres à revenu fixe	1 491 500	1 519 809
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(951)	(5 256)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	65 360	27 388
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	2 929	6 044
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 960 720</b>	<b>1 808 379</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	-	15
Sommes à payer sur achats de titres	(9 082)	(6 160)
<b>Total des placements</b>	<b>1 951 638</b>	<b>1 802 234</b>

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2017, 310,1 millions d'USD au coût amorti (381,8 millions d'USD en 2016). Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements au coût amorti se montait à 309,9 millions d'USD (383,3 millions d'USD en 2016).

### c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	En milliers d'USD	
	2017	2016
Renminbi chinois	83 899	27 825
Euro	862 648	791 705
Yen japonais	17 451	53 516
Livre sterling	(48 539)*	120 749
Dollar des États-Unis	1 036 179	808 705
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>1 951 638</b>	<b>1 802 234</b>

\*Ce solde se rapporte à un contrat de change à terme en cours.

### d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2017	2016
1 an ou moins	775 567	528 633
1 à 5 ans	868 342	887 417
5 à 10 ans	244 023	301 299
Plus de 10 ans	63 706	84 885
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>1 951 638</b>	<b>1 802 234</b>

Au 31 décembre 2017, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 35 mois (43 mois en 2016).

### e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

### f) Risque de marché

Le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe, définies par sa politique de placement. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2017 et 2016. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

Classe d'actifs	Allocation		Allocation maximale en %
	%	En millions d'USD	
En espèces	9,2	123,4	s.o.
Dépôts à terme	4,3	58,2	s.o.



Appendice D

Obligations d'État multimarchés/d'organismes	34,9	471,0	100,0
Obligations multimarchés	36,3	490,0	25,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	7,3	97,5	10,0
Titres d'emprunt des marchés émergents	8,0	108,0	15,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 348,1</b>	<b>-</b>

Tableau 7  
2016

Classe d'actifs	Politique de placement		
	Allocation		%
	%	En millions d'USD	
En espèces	6,8	91,3	-
Dépôts à terme	1,5	20,6	-
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	38,0	504,7	50,0
Obligations multimarchés	32,5	431,9	25,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	11,0	146,4	10,0
Titres d'emprunt des marchés émergents	10,0	133,5	15,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 328,4</b>	<b>100,0</b>

Les classes d'actifs sont gérées selon des lignes directrices, et celles-ci limitent le choix des instruments admissibles et d'autres restrictions:

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi).
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur exposée conditionnelle (CVaR) mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La duration mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8  
Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille stratégique multimarchés	Indice sectoriel étendu équipondéré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Portefeuille de liquidités multimarchés	Zéro
Portefeuille de renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Obligations d'État multimarchés	Indice Bloomberg Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Obligations multimarchés	Indice Bloomberg Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	Indice Bloomberg Barclays Capital pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres d'emprunt des marchés émergents	Indice Bloomberg Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)
RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

\* Portefeuille du Reserves Advisory Management Programme de la Banque mondiale.

\*\* Intercontinental Exchange Bank of America Merrill Lynch.

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de duration, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation; et
- deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

Les liquidités, le portefeuille stratégique multimarchés, le portefeuille de renminbis chinois et le portefeuille d'actifs et de passifs sont tous gérés en interne, et leur duration n'est pas plafonnée, exception faite de l'imposition d'une durée maximale pour les placements admissibles. La duration actuelle du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2017 et 2016 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9  
**Duration moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)**  
 Aux 31 décembre 2017 et 2016

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Référence	
	2017	2016	2017	2016
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Portefeuille stratégique multimarchés	2,1	1,9	s.o.	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,2	0,1	s.o.	s.o.
Portefeuille de renminbis chinois	0,1	0,1	s.o.	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	1,3	1,6	s.o.	s.o.
Obligations d'État multimarchés	0,3	0,6	1,1	1,0
Obligations multimarchés	4,3	4,5	4,8	4,8
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	5,3	5,9	5,3	5,3
Titres d'emprunt des marchés émergents	7,1	6,0	6,9	6,6
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Portefeuille RAMP (Banque mondiale)	0,5	s.o.	0,5	s.o.
<b>Duration moyenne totale</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>

L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

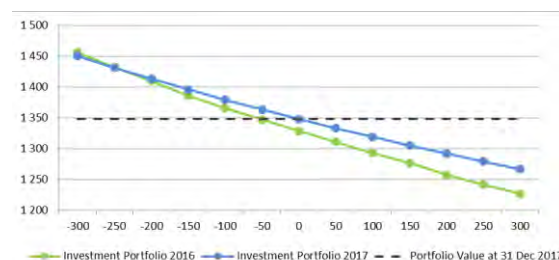
Tableau 10  
**Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

	2017		2016	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	102	1 450	128	1 456
-250	83	1 431	104	1 432
-200	65	1 413	81	1 410
-150	48	1 396	57	1 386
-100	31	1 379	37	1 366
-50	15	1 363	18	1 347
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 348</b>	<b>0</b>	<b>1 328</b>
50	(15)	1 333	(18)	1 311
100	(29)	1 319	(35)	1 293
150	(43)	1 306	(51)	1 277
200	(56)	1 292	(70)	1 258
250	(69)	1 280	(86)	1 242
300	(81)	1 267	(102)	1 227

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1

**Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)**  
 (en millions d'USD)



Au 31 décembre 2017, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 81 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 102 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 11 ci-dessous indique l'écart de suivi (tracking error) maximal autorisé par les lignes directrices de l'Exposé de la Politique de placement. L'écart de suivi, qui correspond à l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 11  
**Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs**

Classe d'actifs	Erreurs de réplification maximales (pourcentage par an)
Portefeuille stratégique multimarchés	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	1,5
Portefeuille de renminbis chinois	1,5
Obligations d'État multimarchés	3,0
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	2,5
Titres d'emprunt des marchés émergents	4,0
Portefeuille de couverture	s.o.
Portefeuille RAMP (Banque mondiale)	s.o.

Au 31 décembre 2017, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,11% (contre 0,15% en 2016). Aucun écart de suivi maximal n'a été défini pour le portefeuille stratégique multimarchés ni pour le portefeuille d'actifs et de passifs.

## g) Risque de crédit

L'Exposé de la Politique de placement et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements admissibles au titre de l'Exposé de la Politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 12 ci-dessous.

Tableau 12  
**Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la Politique de placement**  
État au 31 décembre 2017

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch)
<b>Marché monétaire</b>	Valeur d'investissement
<b>Titres à revenu fixe, nominaux ou indexés sur l'inflation</b>	Valeur d'investissement
Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	Valeur d'investissement
Titres d'émetteurs supranationaux	Valeur d'investissement
Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
Obligations garanties	Valeur d'investissement
Obligations d'entreprises	Valeur d'investissement
Obligations remboursables à vue	Valeur d'investissement
<b>Actions des marchés développés</b>	Valeur d'investissement
<b>Instruments dérivés à des fins de couverture uniquement</b>	
Contrats de change à terme	
Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	<b>Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (Standard &amp; Poor's) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)</b>
Swaps de taux d'intérêt <sup>a</sup>	
Swaps de devises	
Échange d'actifs	
Swaps de défaut de crédit	

\* Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Au 31 décembre 2017, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 13).

Tableau 13  
**Notes de crédit moyennes<sup>a</sup> par classe d'actifs (FIDA seulement)**  
Aux 31 décembre 2017 et 2016

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne <sup>a</sup>	
	2017	2016
Liquidités opérationnelles	P-2	P-1
Portefeuille stratégique multimarchés	Aa3	Aa2

Portefeuille d'actifs et de passifs <sup>b</sup>	A3	A2
Renminbi chinois <sup>c</sup>	Dépôts à terme	Dépôts à terme
Obligations d'État multimarchés	Aa1	Aa1
Obligations multimarchés	A3	A1
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	Aa1	Aaa
Titres d'emprunt des marchés émergents	A3	A3

<sup>a</sup> La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2017 et 2016, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's ou Moody's, ou Fitch.

<sup>b</sup> Environ 14% du portefeuille d'actifs et de passifs est sous forme de liquidités opérationnelles dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par Fitch.

<sup>c</sup> La contrepartie des dépôts à terme du portefeuille en renminbis chinois est la Banque des règlements internationaux (BRI).

## h) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 14 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2017.

Tableau 14  
**Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)**  
Au 31 décembre 2017

Groupe de monnaies	Montant net des actifs (%)	Coefficient de pondération dans le panier du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	39,12	40,91	(1,79)
Renminbi chinois	38,39	32,57	5,82
Euro	12,36	10,97	1,39
Yen japonais	8,42	7,40	1,02
Livre sterling	1,71	8,15	(6,44)
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2017, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (ou apprécié) de 10% par rapport aux

trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif du FIDA aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15  
**Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)**  
Au 31 décembre 2017

Groupe de monnaies	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD en baisse de 10% (%)	USD en hausse de 10% (%)
	Dollar des États-Unis	(2,3)
Renminbi chinois	0,5	(0,5)
Euro	1,4	(1,6)
Yen japonais	0,3	(0,3)
Livre sterling	0,1	(0,1)
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Afin de diversifier les placements et d'améliorer les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer des opérations à terme sur devises négociées de gré à gré afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

### i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

Le risque de liquidité est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) (2016-2018), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2017 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 533,6 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 348,1 millions d'USD.

### j) Risque de ressources

La politique générale en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

## NOTE 5

## BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2017	2016
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions	213 430	308 812
ASAP	24 959	169 931
<b>Total</b>	<b>238 389</b>	<b>478 743</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 979)	(6 638)
<b>Billets à ordre à encaisser</b>	<b>236 410</b>	<b>472 105</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	308 721	475 127
Contributions supplémentaires	282 887	319 855
ASAP	-	1 150
<b>Total</b>	<b>591 608</b>	<b>796 132</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(17 425)	(18 320)
<b>Contributions à recevoir</b>	<b>574 183</b>	<b>777 812</b>
<b>Instruments de contribution conditionnels</b>	<b>(34 703)</b>	<b>(65 248)</b>
<b>Total billets à ordre et contributions à recevoir</b>	<b>775 890</b>	<b>1 184 669</b>

### a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2  
**Contributions non versées/encaissées**  
Au 31 décembre 2017

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitutions	Montant
États-Unis <sup>a</sup>	FIDA7	1 754
États-Unis <sup>a</sup>	FIDA8	560
Brésil <sup>b</sup>	FIDA9	5 567
Japon <sup>b</sup>	FIDA10	39 174
États-Unis <sup>a</sup>	FIDA10	24 000

<sup>a</sup> Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

<sup>b</sup> Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement particulier.

### b) Dixième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour FIDA9 et FIDA10 sont données à l'appendice H. FIDA10 est entrée en vigueur le 2 décembre 2015.

### c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 4 de l'appendice H.

### d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

### e) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2017, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 34,7 millions d'USD (65,2 millions d'USD au 31 décembre 2016).

## NOTE 6

### PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2017	2016
Solde en début d'exercice	121 630	168 446
(Diminution)/augmentation nette de la provision	-	(46 816)
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>121 630</b>	<b>121 630</b>
<b>Décomposés comme suit:</b>		
Billets à ordre des contribuants voir 6 a)	36 045	36 045
Sommes à recevoir des contribuants voir 6 b)	85 585	85 585
<b>Total</b>	<b>121 630</b>	<b>121 630</b>

#### a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2017, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA9, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2017	2016
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
<b>Sous-total</b>	<b>29 358</b>	<b>29 358</b>
<b>FIDA3</b>		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
<b>Sous-total</b>	<b>6 687</b>	<b>6 687</b>
<b>Total</b>	<b>36 045</b>	<b>36 045</b>

#### b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2017	2016
<b>Contributions initiales</b>		
Comores	8	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
<b>Sous-total</b>	<b>83 175</b>	<b>83 175</b>
<b>FIDA3</b>		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
<b>Sous-total</b>	<b>2 410</b>	<b>2 410</b>
<b>Total</b>	<b>85 585</b>	<b>85 585</b>

## NOTE 7

### AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2017	2016
Sommes à recevoir sur cessions de titres	-	15
Autres sommes à recevoir	16 227	20 800
<b>Total</b>	<b>16 227</b>	<b>20 815</b>

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

## NOTE 8

### IMMOBILISATIONS

	En milliers d'USD			
	1er janv. 2017	Augmentation / (Diminution)	Réévaluation/Ajustement*	31 déc. 2017
<b>Coût</b>				
Informatique matériel	3 633	474		4 107
Informatique - logiciels	18 442	2 835		21 277
Véhicules	435	366		801
Mobilier et installations	489	-	44	533
Aménagements des locaux loués	1 237	366		1 603
<b>Coût total</b>	<b>24 236</b>	<b>4 041</b>	<b>44</b>	<b>28 321</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>				
Informatique - matériel	(2 959)	(415)	-	(3 374)
Informatique - logiciels	(6 949)	(2 363)	-	(9 312)
Véhicules	(131)	(120)	-	(251)
Mobilier et installations	(348)	(17)	(44)	(409)
Aménagements des locaux loués	(944)	(30)	-	(974)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(11 331)</b>	<b>(2 945)</b>	<b>(44)</b>	<b>(14 320)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>12 905</b>	<b>1 096</b>	<b>-</b>	<b>14 001</b>

\* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

## NOTE 9

### PRÊTS

#### a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2017	2016
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>59 559</b>	<b>35 518</b>
Augmentation nette de la provision	6 161	25 868
Réévaluation	3 663	(1 827)
<b>Solde en fin d'exercice en valeur nominale</b>	<b>69 383</b>	<b>59 559</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(59 199)	(54 545)
<b>Total</b>	<b>10 184</b>	<b>5 014</b>

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision constituée pour couvrir ceux du Yémen et un prêt de la République populaire démocratique de Corée, qui sont dépréciés à hauteur des échéances impayées.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

Montants en DTS	2017	2016
République populaire démocratique de Corée	25 276	24 637
Somalie	17 299	17 299
Yémen	6 115	2 355
<b>Total</b>	<b>48 690</b>	<b>44 291</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>69 383</b>	<b>59 559</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(59 199)	(54 545)
<b>Total</b>	<b>10 184</b>	<b>5 014</b>

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

#### b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2017 aurait été supérieur de 760 669 USD (876 710 USD en 2016).

#### c) Ventilation de l'encours des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	7 140 349	6 377 221
Fonds fiduciaire espagnol	209 504	133 208
<b>Total</b>	<b>7 349 853</b>	<b>6 510 429</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 294 710)	(1 192 146)

<b>Total</b>	<b>6 055 143</b>	<b>5 318 283</b>
--------------	------------------	------------------

Une ventilation plus détaillée est présentée dans le tableau 4:

Tableau 4

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2017	2016
<b>FIDA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS et EUR (appendice I, tableau 1)*</b>		
Prêts approuvés	13 536 686	11 828 772
Solde non décaissé	(3 878 946)	(3 323 099)
Remboursements	(2 710 651)	(2 316 600)
Intérêts/principal à recevoir	16 273	13 297
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>6 963 362</b>	<b>6 202 370</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 226 474)	(1 127 486)
<b>Encours des prêts</b>	<b>5 736 888</b>	<b>5 074 884</b>
<b>PSA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice I1)</b>		
Prêts approuvés	321 992	303 850
Remboursements	(145 496)	(129 487)
Intérêts/principal à recevoir	491	488
<b>Encours des prêts</b>	<b>176 987</b>	<b>174 851</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(54 166)	(55 295)
<b>Encours des prêts</b>	<b>122 821</b>	<b>119 556</b>
<b>Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD</b>		
Prêts approuvés	13 858 678	12 132 622
Solde non décaissé	(3 878 946)	(3 323 099)
Remboursements	(2 856 147)	(2 446 087)
Intérêts/principal à recevoir	16 764	13 785
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>7 140 349</b>	<b>6 377 221</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 280 640)	(1 182 781)
<b>Encours des prêts</b>	<b>5 859 709</b>	<b>5 194 440</b>
* Ce solde comprend des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.		
<b>Fonds fiduciaire espagnol – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en EUR</b>		
Prêts approuvés	350 869	308 194
Solde non décaissé	(131 829)	(170 689)
Remboursements	(9 908)	(4 519)
Intérêts/principal à recevoir	372	222
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>209 504</b>	<b>133 208</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(14 070)	(9 365)
<b>Encours des prêts</b>	<b>195 434</b>	<b>123 843</b>

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 6 544,2 millions d'USD.

## d) Risque de crédit

En raison de la nature de ses emprunteurs, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPT. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

## e) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

## f) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

## NOTE 10

### INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

	<i>En millions d'USD</i>			
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placements à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
<b>2017</b>				
<b>Niveau 1</b>				
Liquidités et soldes bancaires	402	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	922	-	-
Placements au coût amorti	-	-	211	-
<b>Niveau 2</b>				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	329	-	-
Placements au coût amorti	-	-	96	-
Encours des prêts	-	-	-	6 035
<b>Total</b>	<b>402</b>	<b>1 252</b>	<b>307</b>	<b>6 035</b>

Tableau 2

	<i>En millions d'USD</i>			
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placements à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
<b>2016</b>				
<b>Niveau 1</b>				
Liquidités et soldes bancaires	260	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	963	-	-
Placements au coût amorti	-	-	258	-
<b>Niveau 2</b>				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	204	-	-
Placements au coût amorti	-	-	117	-
Encours des prêts	-	-	-	5 301
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>1 167</b>	<b>375</b>	<b>5 301</b>

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés et les recettes reportées sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

## NOTE 11

### INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)

#### a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 204 670 000 USD au cours de la période 1998-2017. On trouvera à l'appendice E un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA recevra du Conseil d'administration entre 2017 et 2019 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2017 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 131 997 000 USD (135 211 000 USD en 2016, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan). Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 153 914 USD (8 040 000 USD en 2016).

#### b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>17 685</b>	<b>27 624</b>
Nouveaux allègements approuvés	-	-
Variation de la provision	(3 815)	(5 207)
Variations de change	985	(4 732)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>14 855</b>	<b>17 685</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 605)	(5 610)
<b>Total</b>	<b>10 250</b>	<b>12 075</b>

## NOTE 12

### MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Sommes à payer sur achats de titres	9 082	6 160
Engagements au titre de l'AMACS	127 669	106 484
Autres sommes à payer et engagements exigibles	71 559	78 625
<b>Total</b>	<b>208 310</b>	<b>191 269</b>

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 153,5 millions d'USD (129,5 millions d'USD en 2016) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

## NOTE 13

### RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<b>Total</b>	<b>288 340</b>	<b>309 523</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(26 061)	(10 486)
<b>Recettes reportées</b>	<b>262 279</b>	<b>299 037</b>

## NOTE 14

### DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
FIDA	98 049	80 521
Fonds supplémentaires	273 764	293 412
ASAP	189 236	164 496



Solde en fin d'année	<b>561 049</b>	<b>539 429</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(29 793)	(10 818)
<b>Dons non décaissés</b>	<b>531 256</b>	<b>527 854</b>

## NOTE 15

### PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	480 324	263 690
Fonds fiduciaire espagnol	323 833	285 670
<b>Total du passif lié à l'emprunt</b>	<b>804 157</b>	<b>549 360</b>

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA		
0-1 an	-	-
1-2 ans	3 874	-
2-3 ans	19 369	6 806
3-4 ans	30 989	15 311
4-10 ans	185 931	102 073
Plus de 10 ans	240 161	139 500
<b>Total</b>	<b>480 324</b>	<b>263 690</b>

## NOTE 16

### GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Année	Dollars des États-Unis
2017	1,42501
2016	1,34472
2015	1,38370

Les variations de change sont les suivantes:

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	338 793	(169 541)
Autres entités	6 316	6 489
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>345 109</b>	<b>(163 052)</b>

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	En milliers d'USD	
	2017	2016
<b>Solde d'ouverture au 1er janvier</b>	<b>(8 781)</b>	<b>154 271</b>
<b>Variation de change pour l'année:</b>		
Encaisse et placements Montants nets à recevoir/à payer	41 302	(33 218)
Encours des prêts et des dons	(22 228)	42 812
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	306 286	(140 820)
Contributions des États membres	39 914	(42 005)
	(20 165)	10 182
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>345 109</b>	<b>(163 052)</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>336 328</b>	<b>(8 781)</b>

## NOTE 17

### PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

#### a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds en la matière. Au 31 décembre 2017, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 0,7 milliard d'USD (0,8 milliard d'USD en 2016), ce qui représente 36% du total des liquidités et placements (59% en 2016).

#### b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

#### i) Contrats à terme standardisés

	31 décembre	
	2017	2016
<b>Nombre de contrats en cours:</b>		
Achat	334	402
Vente	(395)	(986)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	61	(38)
Échéances (en jours)	67 à 262	67 à 627

**ii) Contrats à terme de gré à gré**

Au 31 décembre 2017, les contrats à terme affichaient une perte latente de 2,6 millions d'USD (gain de 2,2 millions d'USD en 2016).

À la même date, leurs échéances étaient comprises entre 5 et 74 jours (entre 6 et 75 jours au 31 décembre 2016).

**c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 36,4 millions d'USD (produit brut de 48,8 millions d'USD en 2016).

Tableau 2  
2017

	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	21 982	4 562	26 544
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(953)	-	(953)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	1 837	163	2 000
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	4 963	3 807	8 770
<b>Total</b>	<b>27 829</b>	<b>8 532</b>	<b>36 361</b>

Tableau 3  
2016

	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	24 736	5 148	29 884
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(6 988)	-	(6 988)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	11 815	11	11 826
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	14 705	(612)	14 093
<b>Total</b>	<b>44 268</b>	<b>4 547</b>	<b>48 815</b>

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent aux ventes de titres, tandis que les gains/(pertes) latent(e)s se rapportent à l'amortissement de ces titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 4

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	33 326	46 002
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	1 734	1 923
Fonds fiduciaire PPTÉ	114	33

Fonds fiduciaire espagnol	1 059	812
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	259	262
ASAP	816	719
Fonds supplémentaires	783	320
À déduire: recettes reportées/reclassées	(1 731)	(1 256)
<b>Total</b>	<b>36 361</b>	<b>48 815</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2017 s'est établi à 2,21% net de charges (rendement -2,91% net de charges en 2016).

**NOTE 18****RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES**

Ces recettes proviennent principalement de remboursements des dépenses d'exploitation spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2017	2016
Remboursement par le gouvernement hôte	7 919	7 704
Recettes provenant d'autres sources	2 058	3 057
<b>Total</b>	<b>9 977</b>	<b>10 761</b>

**NOTE 19****RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS**

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	29 615	5 659
ASAP	52 821	60 487
Fonds supplémentaires	76 166	118 377
<b>Total</b>	<b>158 602</b>	<b>184 523</b>

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTÉ tiennent compte des charges correspondantes.

**NOTE 20****DÉPENSES D'EXPLOITATION**

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2017	2016
FIDA	172 646	156 186
Autres entités	12 130	9 078
<b>Total</b>	<b>184 776</b>	<b>165 264</b>

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

**NOTE 21****EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2017, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	293	193	486
APO/SPO *	13	0	13
Autres	19	7	26
Fonds programmatiques	8	2	10
<b>Total 2017</b>	<b>333</b>	<b>202</b>	<b>535</b>
<b>Total 2016</b>	<b>330</b>	<b>205</b>	<b>535</b>

Cadres associés/ gestionnaires de programmes spéciaux .

**b) Personnel extérieur**

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

**c) Pensions**

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2015. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,16% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2017 s'est élevé à 11 087 659 USD (10 846 355 USD en 2016).

**d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)**

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2017, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,3%; rendement des placements: 3,5%; augmentations de salaires prévues: 3,5%; augmentation des frais médicaux:

4,6%; inflation: 1,9%; et taux de change EUR 1:USD1,19. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2017 était de 127 669 441 USD. Les états financiers des exercices 2017 et 2016 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2017	2016
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
	(127 669)	(106 483)
<b>Actifs du plan</b>	<b>79 081</b>	<b>69 223</b>
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>(48 588)</b>	<b>(37 260)</b>
<b>Variations annuelles</b>		
<b>Solde d'ouverture - excédent/(déficit)</b>	<b>(37 260)</b>	<b>(17 313)</b>
Contributions versées	2 293	6 122
Charges d'intérêts	(955)	(570)
Coût actuel des prestations	(5 148)	(3 705)
Gain/(perte) actuariel	(15 083)	(22 173)
Intérêts sur soldes	1 542	1 745
Variations de change	6 023	(1 366)
<b>Solde de clôture - excédent/(déficit)</b>	<b>(48 588)</b>	<b>(37 260)</b>
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
Provision totale au 1er janvier	(106 483)	(80 035)
Charges d'intérêts	(955)	(570)
Coût actuel des prestations	(5 148)	(3 705)
Gain/(perte) actuariel	(15 083)	(22 173)
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(127 669)</b>	<b>(106 483)</b>
<b>Actifs du plan</b>		
Total des actifs au 1er janvier	69 223	62 722
Contributions versées	2 293	6 122
Intérêts sur soldes	1 542	1 745
Variations de change	6 023	(1 366)
<b>Total des actifs au 31 décembre</b>	<b>79 081</b>	<b>69 223</b>

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2017, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 6 102 214 USD (4 275 001 USD en 2016).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2017, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 79 081 236 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2017 s'élève à 79 081 236 USD, ce qui est suffisant pour couvrir les engagements.

## e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2017:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,7% au lieu de 3,7%	34,7
3,7% au lieu de 2,7%	(27,4)

## NOTE 22

### DÉPENSES AU TITRE DES DONS

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
FIDA	64 779	55 020
Fonds supplémentaires	61 890	107 680
ASAP	50 547	60 487
<b>Total</b>	<b>177 216</b>	<b>223 187</b>

## NOTE 23

### DÉPENSES AU TITRE DU CSD

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Dépenses au titre du CSD	127 766	123 892
<b>Total</b>	<b>127 766</b>	<b>123 892</b>

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

## NOTE 24

### FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Frais de gestion des placements	1 318	1 696
Autres charges	645	920
<b>Total</b>	<b>1 963</b>	<b>2 616</b>

## NOTE 25

### AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Encours des prêts	(102 566)	4 011
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	4 654	23 585
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(1 005)	(2 940)
Encours net des prêts	(98 917)	24 656
Billets à ordre à encaisser	4 659	6 927
Contributions à recevoir	895	(7 386)
Contributions	(2 969)	6 568
Dons non décaissés	19 218	3 398
Recettes reportées	(1 193)	(6 110)
Variations de change	66 635	(32 378)
<b>Total</b>	<b>(11 672)</b>	<b>(4 324)</b>

## NOTE 26

### DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

## NOTE 27

### INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Coalition internationale pour l'accès à la terre	362	855
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>855</b>

## NOTE 28

### ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS

#### a) Éléments de passif éventuels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de

dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 828,5 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (740,0 millions d'USD en 2016). En particulier, au 31 décembre 2017, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 586,6 millions d'USD (561,0 millions d'USD en 2016), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 241,9 millions d'USD (179,0 millions d'USD en 2015).

## b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2017, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 34,7 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le CSD applicable aux dons, approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, lesquels ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur FIDA10 qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. En outre, durant la Consultation sur FIDA11 en 2017, il a été confirmé qu'aucune modification ne serait apportée à la politique de compensation du CSD. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 933,6 millions d'USD au 31 décembre 2017 (805,9 millions d'USD au 31 décembre 2016).

### NOTE 29

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

### NOTE 30

## PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2017. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres

(auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur du Bureau du Président et le Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS24.

	En milliers d'USD	
	2017	2016
Traitements et indemnités	1 922	1 756
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	243	260
<b>Total*</b>	<b>2 165</b>	<b>2 017</b>
<b>Total charges à payer</b>	<b>494</b>	<b>538</b>

\*L'augmentation en 2017 est principalement due aux indemnités liées à la transition

### NOTE 31

## DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en mars 2018, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2018. Les états financiers consolidés de l'exercice 2017 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2019. Les états financiers consolidés de l'exercice 2016 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, en février 2018.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2017<sup>a</sup>  
(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Total
Algérie	-	-	84	-	84
Angola	-	-	7	-	7
Australie <sup>b</sup>	2 721	-	84	-	2 805
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	48	-	48
Belgique	10 214	1 960	166 480	-	178 654
Canada	12 019	-	8 481	-	20 500
Chine	-	-	339	-	339
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	22 567	4 644	3 956	-	31 167
Estonie	-	-	270	-	270
Finlande	2 834	5 071	7 043	-	14 948
France	1 032	1 131	8 909	-	11 072
Allemagne	46	7 773	22 016	-	29 835
Ghana	-	-	84	-	84
Grèce	-	-	84	-	84
Hongrie	-	-	100	-	100
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	4 514	-	11 116
Italie	31 742	6 865	29 465	-	68 072
Japon	3 692	2 208	4 231	-	10 131
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	132	-	132
Liban	-	-	94	-	94
Luxembourg	2 086	-	9 234	-	11 320
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Pays-Bas	107 188	8 559	12 076	-	127 823
Nouvelle-Zélande	730	-	80	-	810
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	24 463	2 604	6 109	-	33 176
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Portugal	142	-	714	-	856
Qatar	-	-	120	-	120
République de Corée	5 157	5 644	232	-	11 033
Fédération de Russie	1 425	-	75	-	1 500
Arabie saoudite	3 240	-	180	-	3 420
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Espagne	12 456	-	5 579	-	18 035
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Suède	9 114	2 773	20 017	-	31 904
Suisse	13 248	1 507	18 661	-	33 416
Turquie	-	-	47	-	47
Royaume-Uni	19 074	-	16 859	-	35 933
États-Unis	-	322	86	-	408
<b>Total</b>	<b>294 547</b>	<b>51 061</b>	<b>348 175</b>	<b>-</b>	<b>693 783</b>

<sup>a</sup> Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

**États non membres et autres sources****État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2017\***  
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	387	-	387
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Fondation Bill et Melinda Gates	-	-	1 760	-	1 760
Programme manioc	-	-	69	-	69
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS)	-	-	998	-	998
Congressional Hunger Centre	-	-	183	-	183
Coopernic	-	-	3 602	-	3 602
Commission européenne	814	-	569 808	-	570 622
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	-	2 635	-	2 649
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)	126 610	-	6 515	-	133 125
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	92 910	-	92 910
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 698	-	-	-	2 698
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds d'équipement des Nations Unies	365	-	257	-	622
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	467	-	1 127	-	1 594
Organisations des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Banque mondiale	1 356	-	527	162 029	163 912
Autres fonds supplémentaires	386	-	2 744	-	3 130
<b>Total États non membres et autres sources</b>	<b>141 887</b>	<b>-</b>	<b>684 788</b>	<b>162 029</b>	<b>988 704</b>
<b>Total 2017</b>	<b>436 434</b>	<b>51 059</b>	<b>1 032 965</b>	<b>162 029</b>	<b>1 682 487</b>
Total 2016	420 402	48 810	928 304	138 855	1 536 371

\* Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

## État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2017

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	12 002
	<b>58 798</b>
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA) dans le cadre des reconstitutions	80 002
<b>Sous-total</b>	<b>138 800</b>
<b>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</b>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
<b>Sous-total</b>	<b>19 679</b>
<b>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre de la reconstitution</b>	<b>307 044</b>
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution</b>	
Canada	7 981
Allemagne	15 610
Pays-Bas	23 299
Fédération de Russie	3 000
États-Unis	12 000
<b>Sous-total</b>	<b>61 890</b>
<b>Total contributions complémentaires 2017</b>	<b>527 413</b>
Total contributions complémentaires 2016	484 484

## État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<b>Contributions afférentes aux reconstitutions</b>	<b>19 679</b>
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale	215 618
<b>Sous-total</b>	<b>267 463</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2017</b>	<b>287 142</b>
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2016	287 142



## Contributions reçues en 2017

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
<b>Pour le cofinancement de projets</b>			
Fonds d'Abu Dhabi pour le développement	USD	387	387
Canada	CAD	1 400	1 030
Danemark	DKK	18 728	2 965
Commission européenne	EUR	11 724	14 078
FAO	EUR	373	448
GAFSP	USD	19 356	19 356
Pays-Bas	USD	1 231	1 231
Norvège	NOK	32 000	3 794
Fédération de Russie	USD	700	700
Suisse	USD	5 000	5 000
Banque mondiale	USD	17 702	17 702
<b>Sous-total</b>			<b>66 691</b>
<b>Pour les cadres associés</b>			
Allemagne	USD	352	352
Italie	USD	379	379
Japon	USD	182	182
République de Corée	USD	579	579
Pays-Bas	USD	686	686
Suisse	USD	316	316
<b>Sous-total</b>			<b>2 494</b>
<b>Autres contributions supplémentaires</b>			
Canada	USD	347	347
Commission européenne	EUR	18 498	22 213
FAO	EUR	6	8
	USD	214	214
Allemagne	EUR	213	256
Hongrie	USD	100	100
Irlande	EUR	1 000	1 201
Italie	EUR	53	63
République de Corée	KRW	1 000 000	921
Luxembourg	EUR	500	600
Pays-Bas	USD	6 938	6 938
Suède	SEK	10 000	1 184
Suisse	CHF	75	74
	EUR	240	288
Autres	USD	145	145
PNUD	USD	250	250
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	30	30
<b>Sous-total</b>			<b>34 832</b>
<b>Total général</b>			<b>104 016</b>

## Fonds non dépensés en 2017 et 2016

Tableau 1

**État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et non membres**  
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Financement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Belgique	-	-	1 935	1 935
Canada	2 145	-	2 776	4 921
Chine	-	-	138	138
Danemark	2 767	-	140	2 907
Estonie	-	-	129	129
Finlande	-	25	1	26
France	-	-	68	68
Allemagne	-	555	843	1 398
Hongrie	-	-	95	95
Inde	-	-	357	357
Italie	1 397	504	3 044	4 945
Japon	828	71	-	899
Liban	-	-	93	93
Luxembourg	101	-	1 193	1 294
Malaisie	-	-	13	13
Pays-Bas	3 650	510	252	4 412
Nouvelle-Zélande	-	-	40	40
Norvège	3 604	15	34	3 653
République de Corée	2 364	465	1	2 830
Fédération de Russie	586	-	-	586
Arabie saoudite	100	-	14	114
Espagne	968	-	627	1 595
Suède	-	-	3 123	3 123
Suisse	4 750	350	601	5 701
Royaume-Uni	142	-	235	377
<b>Total États membres</b>	<b>23 402</b>	<b>2 495</b>	<b>15 754</b>	<b>41 651</b>

Tableau 2

**État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des États non membres**  
(en milliers d'USD)

<i>États non membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	84	84
Fondation Bill et Melinda Gates	-	-	91	91
Commission européenne	-	-	28 540	28 540
FAO	-	-	108	108
GAFSP	23 437	-	2 339	25 776
Fonds pour les pays les moins avancés	-	-	14 693	14 693
Appui aux Organisation paysannes en Afrique	-	-	2 607	2 607
Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)	-	-	514	514
Mécanisme d'assistance technique	-	-	553	553
PNUD	-	-	156	156
Banque mondiale	6	-	11	17
Autre	9	-	268	277
<b>Total – États non membres</b>	<b>23 452</b>	<b>-</b>	<b>49 965</b>	<b>73 416</b>
<b>Total général</b>	<b>46 854</b>	<b>2 495</b>	<b>65 718</b>	<b>115 067</b>

## Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	Contributions cumulées reçues au 31/12/2017	Non décaissés au 1er janvier 2017	Contributions 2017	Dépenses 2017	Non décaissés au 31/12/2017
Arménie	4 011	10	-	-	10
Régions ASEAN <sup>a</sup>	15 648	1	10 826	(2 862)	7 964
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	9 355	7 270	-	(6 606)	664
Chine	4 854	-	(41)	41	-
Comores	945	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 335	0	(142)	141	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Supplément mondial UNCCD <sup>b</sup>	457	-	-	-	-
Indonésie	5 017	4 768	150	(4 767)	152
Jordanie	7 884	15	(2)	2	15
Kenya	12 039	2	-	2	4
Malaisie	200	41	-	(38)	3
Malawi	7 339	20	-	(1)	7 176
Mali	4 796	-	-	-	-
Mauritanie	4 336	14	(14)	-	-
Suivi-évaluation du MENARID <sup>c</sup>	705	0	(0)	-	-
Mexique	5 084	-	(16)	16	-
Maroc	330	-	-	-	-
Niger	12 032	7 681	-	(7 664)	17
Panama	150	-	-	-	-
Pérou	7 022	-	(233)	233	-
Sao Tomé-et-Principe	1 875	-	(626)	626	-
Sénégal	3 690	3 630	-	-	3 630
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Soudan	3 750	2	-	-	2
Swaziland	9 205	7 200	-	(7 200)	(0)
Tunisie	4 330	-	(1 020)	1 020	-
République-Unie de Tanzanie	7 339	6	7 156	(7 161)	-
Venezuela (République bolivarienne du)	3 716	19	(19)	-	-
Viet Nam	755	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>162 029</b>	<b>30 679</b>	<b>23 175</b>	<b>(34 218)</b>	<b>19 637</b>

<sup>a</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.<sup>b</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.<sup>c</sup> Middle East and North Africa Regional Program for Promoting Integrated Sustainable Land Development (MENARID).

## État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Tableau 1  
**État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne**  
 (Au 31 décembre 2017)

	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Annonces de contributions (en milliers d'USD)<sup>a</sup></i>	<i>Versement billets à ordre<sup>b</sup></i>	<i>Versement liquidités<sup>b</sup></i>	<i>Total des versements reçus</i>
<b>Contributions complémentaires</b>						
	Belgique	EUR 6 000	8 584		7 855	
	Canada	CAD 19 849	20 347		19 879	
	Finlande	EUR 5 000	7 153		6 833	
	Pays-Bas	EUR 40 000	57 225		48 581	
	Norvège	NOK 63 000	11 580		8 914	
	Suède	SEK 30 000	4 729		4 471	
	Suisse	CHF 10 000	11 844		10 949	
	Royaume-Uni	GBP 147 523	239 176	199 562	-	
	<b>Sous-total</b>		<b>360 638</b>	<b>199 562</b>	<b>107 482</b>	<b>307 044</b>
<b>Fonds supplémentaires</b>						
<b>ASAP1</b>	Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 486		2 380	
	République de Corée	USD 3 000	3 000		3 000	
<b>ASAP 2</b>	Norvège	NOK 80 000	9 652		8 834	
	Suède	SEK 50 000	5 914		5 461	
	<b>Sous-total</b>		<b>21 052</b>	<b>-</b>	<b>19 675</b>	<b>19 675</b>
	<b>Total</b>		<b>381 690</b>	<b>199 562</b>	<b>127 157</b>	<b>326 719</b>

<sup>a</sup> Contre-valeur des annonces de contribution au taux de change fixé pour la reconstitution.

<sup>b</sup> Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

**Tableau 2**  
**État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne**  
(montants exprimés en milliers)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2017</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2017</i>
<b>Dons en USD</b>					
République de Moldova	5 000	-	-	-	5 000
Iraq	2 000	-	-	-	2 000
<b>Total USD</b>	<b>7 000</b>	-	-	-	<b>7 000</b>
<b>Dons en EUR</b>					
Montenegro	1 880	-	-	-	1 880
<b>Total EUR</b>	<b>1 880</b>	-	-	-	<b>1 880</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>2 258</b>	-	-	-	<b>2 258</b>
<b>Dons en DTS</b>					
Bangladesh	9 900	9 900	3 102	4 463	-
Bénin	3 220	3 220	332	2 888	-
Bhoutan	3 580	3 580	324	2 674	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	3 240	2 095	-
Burundi	3 510	3 510	226	2 718	-
Cambodge	10 150	10 150	1 693	6 786	-
Cabo verde	2 900	2 900	337	2 563	-
Tchad	3 240	3 240	431	2 475	-
Comores	740	-	-	-	740
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	239	3 867	-
Djibouti	4 000	4 000	439	2 911	-
Équateur	2 850	-	-	-	2 850
Égypte	3 380	3 380	95	2 868	-
El Salvador	3 560	-	-	-	3 560
Éthiopie	7 870	7 870	809	7 061	-
Gambie	3 570	3 570	423	2 576	-
Ghana	6 500	6 500	23	5 886	-
Kenya	7 100	7 100	298	6 802	-
Kirghizistan	6 500	6 500	1 018	4 741	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	225	2 944	-
Lesotho	4 610	4 610	368	4 242	-
Libéria	3 280	3 280	20	3 260	-
Madagascar	4 200	4 200	-	3 617	-
Malawi	5 150	-	-	-	5 150
Mali	6 500	6 500	3 533	309	-
Mauritanie	4 300	4 300	431	3 869	-
Maroc	1 295	1 295	7	1 288	-
Mozambique	3 260	3 260	885	1 109	-
Népal	9 710	9 710	180	8 823	-
Nicaragua	5 310	5 310	1 339	3 048	-
Niger	9 250	9 250	1 993	6 270	-
Nigéria	9 800	9 800	1 339	8 368	-
Paraguay	3 650	-	-	-	3 650
Rwanda	4 510	4 510	501	2 483	-
Soudan	6 880	6 880	785	5 613	-
Tajikistan	3 600	3 600	635	2 965	-
Ouganda	6 770	6 770	-	6 060	-
République-Unie de Tanzanie	7 120	-	-	-	7 120

Appendice F

Viet Nam	7 820	7 820	986	5 154	-
<b>Total en DTS</b>	<b>204 155</b>	<b>181 085</b>	<b>26 256</b>	<b>132 796</b>	<b>23 070</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>290 923</b>	<b>258 048</b>	<b>37 415</b>	<b>189 236</b>	<b>32 875</b>
<b>Total des dons en USD</b>	<b>300 180</b>	<b>258 048</b>	<b>37 415</b>	<b>189 236</b>	<b>42 132</b>

*Note:* À titre de comparaison, au 31 décembre 2016, les dons approuvés n'étaient pas encore décaissables (93,3 millions d'USD).

# Rapports de la direction et du Commissaire aux comptes



Investing in rural people

## Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2017**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2017, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2017 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.

Gilbert F. Houngbo  
President

Alvaro Lario  
Associate Vice President,  
CFO and Chief Controller

Advit Nath  
Director and Controller

## **Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière**

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au **31 décembre 2017**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2017 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2017. Deloitte and Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Hougbo  
**Président**

Alvaro Lario  
**Vice-Président adjoint  
CFO et Contrôleur principal**

**Directeur**

Advit Nath  
**et Contrôleur**



## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

### To the International Fund for Agricultural Development

#### Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2017, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the summary of the Adaption for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2017, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

#### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

#### Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2017" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2017" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239 | Parita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about).

© Deloitte & Touche S.p.A.

## **Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements**

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

## **Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements**

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

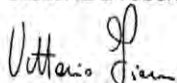
- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.
- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



**Vittorio Fiore**

Partner

Rome, March 2, 2018

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

### Au Fonds international de développement agricole

#### Opinion

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la "Société"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2017, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

#### Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2017 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'"Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2017", mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en terme d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona  
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.  
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)

Deloitte & Touche S.p.A.

# Deloitte

## **Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés**

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes **ISA** sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.

# Deloitte

- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourrait raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

**Vittorio Fiore**  
Associé

Rome, le 2 mars 2018

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

### To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2017, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

### Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2017.

### Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements

### Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements' Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

### **Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting**

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

### **Opinion**

In our opinion, management's assertion that IFAD maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2017, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control - Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



**Vittorio Fiore**  
Partner

Rome, March 2, 2018



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **Au Fonds international de développement agricole**

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2017, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

### **Responsabilité de la direction**

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013), . Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2017, ci-joints.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de principe de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

### **Responsabilité du Commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information" (ISAE 3000 revised) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona  
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato  
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)

Deloitte & Touche S.p.A.

# Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

## **Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière**

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

## **Opinion**

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2017, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

## **Vittorio Fiore**

Associé

Rome, le 2 mars 2018

## Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

(Aux 31 décembre 2017 et 2016)

Actifs	Note /appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2017	2016	2017	2016
<b>Liquidités et avoirs en banque</b>	<b>4</b>	<b>127 705</b>	<b>94 373</b>	<b>89 617</b>	<b>70 181</b>
<b>Investissements</b>	<b>4</b>	<b>1 224 939</b>	<b>1 240 173</b>	<b>859 601</b>	<b>922 255</b>
<b>Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir</b>					
Billets à ordre à encaisser	5	213 430	308 812	149 774	229 648
Contributions à recevoir	5	308 771	475 127	216 680	353 328
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(156 334)	(186 878)	(109 707)	(138 972)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>365 867</b>	<b>597 061</b>	<b>256 747</b>	<b>444 004</b>
<b>Autres sommes à recevoir</b>		<b>151 243</b>	<b>139 752</b>	<b>106 134</b>	<b>103 926</b>
<b>Immobilisations</b>		<b>14 001</b>	<b>12 905</b>	<b>9 852</b>	<b>9 597</b>
<b>Encours des prêts</b>					
Encours des prêts	9 c)/I	7 140 349	6 377 221	5 010 740	4 742 420
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 a)	(69 383)	(59 559)	(48 690)	(44 291)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	11 b)/J	(14 855)	(17 685)	(10 425)	(13 151)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>7 056 111</b>	<b>6 299 977</b>	<b>4 951 626</b>	<b>4 684 998</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>8 939 866</b>	<b>8 384 241</b>	<b>6 273 551</b>	<b>6 234 941</b>

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2017	2016	2017	2016
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible		206 598	186 417	144 981	136 631
Dons non décaissés	14	98 049	80 521	68 806	59 879
Recettes reportées		86 996	86 583	61 049	64 386
Passif lié à l'emprunt	15	480 324	263 690	337 068	196 093
<b>Total du passif</b>		<b>871 967</b>	<b>617 211</b>	<b>611 903</b>	<b>456 989</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		8 196 691	8 043 135	7 530 809	7 436 207
Spéciales		20 349	20 349	15 219	15 219
<b>Total contributions</b>	H	<b>8 217 040</b>	<b>8 063 484</b>	<b>7 546 028</b>	<b>7 451 426</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	66 666	70 647
Déficit accumulé		(244 141)	(391 454)	(1 951 047)	(1 746 121)
<b>Bénéfices non distribués</b>		<b>(149 141)</b>	<b>(296 454)</b>	<b>(1 884 381)</b>	<b>(1 675 474)</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>8 067 899</b>	<b>7 767 030</b>	<b>5 611 648</b>	<b>5 775 952</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>		<b>8 939 866</b>	<b>8 384 241</b>	<b>6 273 551</b>	<b>6 234 941</b>

Note: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

## États des contributions

Tableau 1  
**État récapitulatif des contributions**  
(en milliers d'USD)

	2017	2016
<b>Reconstitutions</b>		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 050	963 050
Neuvième reconstitution	978 849	978 411
Dixième reconstitution	882 577	760 072
Onzième reconstitution	448	-
<b>Total FIDA</b>	<b>8 004 276</b>	<b>7 880 886</b>
<b>Programme spécial pour l'Afrique (PSA)</b>		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
<b>Contributions spéciales<sup>a</sup></b>	<b>20 349</b>	<b>20 349</b>
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>8 375 857</b>	<b>8 252 466</b>
<b>Contributions complémentaires</b>		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	307 044	289 836
Contributions complémentaires non affectées – FIDA10	61 890	36 169
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>527 413</b>	<b>484 484</b>
<b>Autre</b>		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
<b>Contributions supplémentaires<sup>b</sup></b>		
Cofinancement des projets	436 434	420 404
Programme de cadres associés	51 059	48 811
Autres fonds supplémentaires	1 032 965	928 301
FEM	162 029	138 855
Fonds supplémentaires ASAP	19 675	4 181
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>1 702 162</b>	<b>1 540 552</b>
<b>Total contributions</b>	<b>10 936 731</b>	<b>10 680 801</b>
<b>Total des contributions réparti comme suit:</b>		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	8 375 857	8 252 466
Moins provisions	(121 630)	(121 630)
Moins instruments de contribution conditionnels	(34 703)	(65 248)
Moins compensation au titre du CSD	(2 484)	(2 104)
<b>Total net des contributions aux reconstitutions</b>	<b>8 217 040</b>	<b>8 063 484</b>
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(11 503)	(14 472)
<b>Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur</b>	<b>8 205 537</b>	<b>8 049 012</b>

<sup>a</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP.

<sup>b</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2  
**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup>**  
 (Au 31 décembre 2017)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en Milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan <sup>a</sup>							
Albanie	60						
Algérie	72 430	USD	10 000	10 000	6 667		6 667
Angola	4 260	USD	1 578	1 578	1 578		1 578
Argentine	19 900	USD	7 500	7 500	5 000		5 000
Arménie	45	USD	15	15	15		15
Australie <sup>b</sup>	37 247						
Autriche	90 172	EUR	16 000	18 412	12 008	6 404	18 412
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	5 606	USD	1 000	1 000	655	345	1 000
Barbade	10						
Belgique	149 694						
Belize	205						
Bénin	429						
Bhoutan	195	USD	30	30	20		20
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	215						
Botswana	740	USD	45	45	45		45
Brésil <sup>c</sup>	81 996						
Burkina Faso	484	USD	125	125	86		86
Burundi	100	USD	10	10	10		10
Cabo Verde	46	USD					
Cambodge	1 050	USD	315	315	315		315
Cameroun	3 064	USD					
Canada	350 281	CAD	75 000	57 539	47 563		47 563
République centrafricaine	13						
Tchad	391						
Chili	860						
Chine	105 839	USD	60 000	60 000	40 000		40 000
Colombie	1 040						
Comores <sup>d</sup>	32						
Congo	818						
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 629	USD	6	6	6		6
Cuba	9	EUR	44	48	48		48
Chypre	312	USD	60	60	40		40
République populaire démocratique de Corée	800						
République démocratique du Congo	1 870						
Danemark	152 614						
Djibouti	31	USD	6	6	6		6
Dominique	51						
République dominicaine	88	USD	986	986	986		986
Timor-Leste	-	USD	100	100	100		100
Équateur	1 241						
Égypte	23 409						
El Salvador	100						
Érythrée	70	USD	30	30	30		30
Estonie	59						
Éthiopie	291	USD	40	40	40		40
Fidji	325						
Finlande	71 895	EUR	13 000	14 399	10 196		10 196

**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

(Au 31 décembre 2017)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
France	329 774	EUR	35 000	39 432	25 503		25 503
Gabon	3 724	XAF	195	114	114		114
Gambie	90	USD	30	30	30		30
Géorgie		USD	30	30	30		30
Allemagne	461 976	EUR	52 389	60 008	37 990	22 018	60 008
Ghana	2 466						
Grèce	4 196						
Grenada	75						
Guatemala	1 043	USD	500	500	125		125
Guinée	490	USD	85	85	85		85
Guinée-Bissau	30						
Guyane	1 836	USD	720	720	720		720
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Islande	375						
Inde	135 497	US\$	37 000	37 000	37 000		37 000
Indonésie	61 959	USD	6 000	6 000	6 000		6 000
Iran (République islamique d')	128 750						
Iraq	56 099						
Irlande	31 221	EUR	4 036	4 551	4 551		4 551
Israël	451	USD	20	20	20		20
Italie	418 302	EUR	63 820	68 086	68 086		68 086
Jamaïque	326						
Japon <sup>c</sup>	488 092	JPY	5 903 108	52 365	13 063	39 302	52 365
Jordanie	1 040						
Kazakhstan	20	USD	30	30	30		30
Kenya	5 190	USD	500	500	165		165
Kiribati	19	AUD	10	7	7		7
Koweït	188 041	USD	15 000	15 000	9 750	5 250	15 000
République démocratique populaire lao	357	USD	61	61	61		61
Liban	495						
Lesotho	589						
Libéria	64	USD	57	57	57		57
Libye <sup>d</sup>	52 000						
Luxembourg	7 634	EUR	1 800	2 038	1 317		1 317
Madagascar	624	USD	50	50	50		50
Malawi	123						
Malaisie	1 175						
Maldives	51	USD	50	50	50		50
Mali	379	USD	127	127	127		127
Malte	55						
Mauritanie	135	USD	49	49	49		49
Maurice	280	USD	5	5	5		5
Mexique	38 131	USD	5 000	5 000	3 333		3 333
Micronésie		USD	1	1	1		1
Mongolie	15	USD	10	10	10		10
Maroc	7 944	USD	800	800	400	400	800

**Reconstitutions au titre de fida10: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

(Au 31 décembre 2017)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
Mozambique	570	USD	85	85	85		85
Myanmar	255	USD	5	5	5		5
Namibie	360						
Népal	270	USD	75	75	75		75
Pays-Bas	419 656	USD	75 221	75 221	50 221	25 000	75 221
Nouvelle-Zélande	11 579	NZD	4 500	3 121	2 055		2 055
Nicaragua	319	USD	150	150	150		150
Niger	275	EUR	91	101	101		101
Nigéria	128 959						
Norvège	265 008	NOK	315 000	37 962	24 854		24 854
Oman	350						
Pakistan	30 934	USD	8 000	8 000	2 667		2 667
Panama	249						
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	1 356	USD	200	200	200		200
Pérou	1 635	USD	360	360	360		360
Philippines	2 178	USD	200	200	200		200
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République de Corée	26 139	USD	8 000	8 000	4 940		4 940
République de Moldova	75	USD	30	30	30		30
Roumanie	250						
Fédération de Russie	6 000	USD	6 000	6 000	4 000		4 000
Rwanda	271	USD	50	50	50		50
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Sainte-Lucie	22						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe <sup>d</sup>	10						
Arabie saoudite	432 778	USD	23 000	23 000	12 000	11 000	23 000
Sénégal	754	EUR	34	43	43		43
Seychelles	70						
Sierra Leone	37						
Îles Salomon	10						
Somalie	10						
Afrique du Sud	1 913						
Soudan du Sud	10						
Espagne	101 664						
Sri Lanka	9 887	USD	669	669	669		669
Soudan	1 372	EUR	237	237	237		237
Swaziland	293	USD	20	20	20		20
Suède	320 597	SEK	270 000	31 879	19 666	22 214	31 879
Suisse	170 444	CHF	45 086	46 197	30 735		30 575
République arabe syrienne	1 817						
Tadjikistan	2	USD	1	1	1		1
Thaïlande	1 500	USD	300	300	300		300
Togo	133	USD	33	33	33		33
Tonga	55						
Tunisie	4 528	USD	1 000	1 000	561		561
Turquie	18 636	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
Ouganda	430						
Émirats arabes unis	54 180	USD	3 000	3 000	1 900		1 900
Royaume-Uni	353 651	GBP	57 077	76 895	25 420	25 736	51 156
République-Unie de Tanzanie	564	USD	121	121	121		121

**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**  
 (Au 31 décembre 2017)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
États-Unis <sup>c</sup>	881 674	USD	90 000	90 000	36 000	24 000	60 000
Uruguay	725	USD	200	200	200		200
Ouzbékistan	25	USD	10	10	10		10
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258						
Viet Nam	2 703	USD	600	600	400		400
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie	594	USD	215	215	215		215
Zimbabwe	2 103						
<b>Total contributions 31 décembre 2017</b>	<b>7 121 251</b>			<b>882 577</b>	<b>556 032</b>	<b>171 668</b>	<b>727 700</b>
<b>Pour 2016</b>	<b>7 120 813</b>			<b>760 072</b>	<b>222 354</b>	<b>226 725</b>	<b>449 079</b>

<sup>a</sup> Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>c</sup> Voir note 5 a).

<sup>d</sup> Voir notes 6 a) et 6 b).

<sup>e</sup> Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de FIDA8, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

**FIDA11: État des contributions des Membres<sup>a</sup>**  
 (Au 31 décembre 2017)

États membres	FIDA11					
	Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
	Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Angola	USD	-	-	408	-	408
Érythrée	USD	-	-	40	-	40
<b>Total contributions 31 décembre 2017</b>		-	-	<b>448</b>	-	<b>448</b>



Tableau 3  
**Programme spécial pour l'Afrique: États des contributions**  
 (Au 31 décembre 2017)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
<b>31 décembre 2017</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>
31 décembre 2016			288 868		62 364	351 232

Tableau 4  
**État des contributions reçues des États membres en 2017**  
 (Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés <sup>a,b</sup>	Dépôt sous forme de billets à ordre <sup>b</sup>	Versements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
<b>Contribution initiale</b>				
Iraq	-	-	2 500	
<b>Total Contribution initiale</b>	-	-	<b>2 500</b>	
<b>FIDA8</b>				
Iraq	-	-	500	
<b>Total FIDA8</b>	-	-	<b>500</b>	
<b>FIDA9</b>				
Brésil	-	-	-	11 133
Fidji	-	-	25	-
Ghana	-	-	140	-
Japon	-	-	-	13 123
États-Unis	-	-	-	16 481
<b>Total FIDA9</b>			<b>165</b>	<b>40 737</b>
<b>FIDA10</b>				
Algérie			3 333	
Angola			1 578	
Argentine	7 500		5 000	
Arménie			5	
Autriche				6 083
Bangladesh		1 000		655
Bénin	150			
Bhoutan			10	
Botswana			45	
Burkina Faso			46	
Canada			9 608	
Chine			20 000	
Chypre			20	
République dominicaine			986	
Finlande			5 302	
France			12 401	
Gabon			114	
Allemagne		21 863		20 913
Ghana	500		69	
Grèce			49	
Guyana			240	
Inde			12 000	
Indonésie			6 000	
Irlande			2 405	
Israël			15	
Italie	67 991		68 086	
Japon				13 063
Jordanie			100	
Kazakhstan			10	
Koweït				9 750
Lesotho			100	
Libéria				
Luxembourg			641	
Madagascar			50	
Mexique			1 667	
Micronésie (États fédérés de)			1	
République de Moldova			30	
Mongolie			10	
Maroc	800	800		400

Appendice H

Mozambique			85	
Pays-Bas				25 000
Nouvelle-Zélande			1 067	
Nicaragua			100	
Norvège			12 600	
Pakistan	8 000		2 667	
Pérou			200	
Philippines	200		200	
République de Corée			2 670	
Fédération de Russie			2 000	
Arabie saoudite				12 000
Seychelles			65	
Sri Lanka			334	
Swaziland	20			
Suède				11 071
Suisse			15 155	
Tadjikistan			1	
Tanzanie (République-Unie de)			13	
Thaïlande			300	
Tunisie	439		288	
Turquie			2 000	
Émirats arabes unis			1 000	
Royaume-Uni		25 415		25 420
États-Unis		30 000		18 000
Uruguay			200	
Ouzbékistan			5	
Viet Nam			200	
Zambie			214	
<b>Total FIDA10</b>	<b>85 600</b>	<b>79 078</b>	<b>191 285</b>	<b>142 355</b>
<b>FIDA11</b>				
Angola			408	
Érythrée			40	
<b>Total FIDA11</b>			<b>448</b>	
<b>Total général</b>	<b>85 600</b>	<b>79 078</b>	<b>194 898</b>	<b>183 092</b>

<sup>a</sup> Montants exprimés en milliers d'USD.

<sup>b</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

<sup>c</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

## État des prêts

Tableau 1

### État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en USD</b>					
Angola	33 800	-	33 800	-	-
Argentine	12 300	-	12 300	-	-
Azerbaïdjan	10 000	-	10 000	-	-
Bangladesh	93 250	30 000	63 250	21 750	8 250
Bolivie	21 000	-	21 000	-	-
Burkina Faso	19 000	-	19 000	-	-
Cabo Verde	2 003	2 003	0	1 452	551
Cambodge	46 300	500	45 800	-	500
Côte d'Ivoire	18 500	-	18 500	-	-
Djibouti	5 770	550	5 220	-	550
République dominicaine	11 680	-	11 680	-	-
Équateur	25 660	-	25 660	-	-
El Salvador	13 890	-	13 890	-	-
Grenade	3 990	-	3 990	-	-
Guyana	7 960	-	7 960	-	-
Haïti	3 500	3 500	0	2 581	919
Inde	151 050	-	151 050	-	-
Indonésie	39 885	-	39 885	-	-
Iraq	15 730	-	15 730	-	-
Jordanie	8 400	-	8 400	-	-
Kenya	40 000	-	40 000	-	-
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Malawi	21 000	-	21 000	-	-
Mexique	35 369	-	35 369	-	-
Népal	11 538	11 538	-	8 370	3 168
Nicaragua	20 504	2 500	18 004	-	2 500
Pakistan	107 600	-	107 600	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25 500	-	25 500	-	-
Paraguay	10 000	-	10 000	-	-
Philippines	10 333	6 000	4 333	-	6 000
République de Moldova	18 200	-	18 200	-	-
Sri Lanka	51 880	14 800	37 080	9 000	5 800
Tadjikistan	15 330	-	15 330	-	-
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	6 998	2 490
Ouzbékistan	46 200	-	46 200	-	-
Viet Nam	42 500	-	42 500	-	-
Zambie	6 700	-	6 700	-	-
<b>Sous-total en USD<sup>a</sup></b>	<b>1 020 710</b>	<b>80 879</b>	<b>939 831</b>	<b>50 151</b>	<b>30 728</b>
<b>Prêts en EUR</b>					
Argentine	22 680	-	22 680	-	-
Bosnie-Herzégovine	11 120	900	10 220	-	900
Chine	73 100	15 363	57 737	-	15 363
Cuba	10 900	-	10 900	-	-
Équateur	14 250	-	14 250	-	-
Égypte	103 450	5 858	97 592	-	5 858
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Fidji	3 100	900	2 200	-	900
Indonésie	93 150	2 500	90 650	-	2 500
Mexique	5 870	1 022	4 848	-	1 022
Monténégro	3 880	150	3 730	-	150
Maroc	40 610	-	40 610	-	-
Paraguay	15 800	-	15 800	-	-
Philippines	50 110	12 208	37 902	-	12 208
Swaziland	8 550	1 797	6 753	-	1 797
Tunisie	21 600	2 000	19 600	-	2 000
Turquie	51 100	640	50 460	-	640
Venezuela (République bolivarienne du)	6 810	-	6 810	-	-
<b>Sous-total EUR</b>	<b>546 930</b>	<b>43 338</b>	<b>503 592</b>	-	<b>43 338</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>656 754</b>	<b>52 040</b>	<b>604 713</b>	-	<b>52 040</b>

## Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en DTS<sup>a</sup></b>					
Albanie	34 462	34 462	-	9 934	24 528
Angola	24 400	18 074	6 326	4 367	13 707
Argentine	31 269	29 913	1 356	16 688	13 225
Arménie	60 942	55 761	5 181	9 130	46 631
Azerbaïdjan	44 905	42 183	2 722	4 783	37 400
Bangladesh	443 346	390 330	53 016	97 143	293 187
Belize	2 864	2 864	-	1 827	1 037
Bénin	100 357	77 259	23 098	28 010	49 249
Bhoutan	38 492	33 905	4 827	8 555	25 350
Bolivie (État plurinational de)	72 570	58 899	13 671	17 292	41 607
Bosnie-Herzégovine	46 396	41 469	4 927	9 535	31 934
Botswana	2 600	809	1 791	347	462
Brésil	142 150	77 838	64 312	34 384	43 454
Burkina Faso	86 079	75 943	10 136	19 639	56 304
Burundi	40 859	40 859	-	16 072	24 787
Cabo Verde	20 191	16 906	3 285	3 800	13 106
Cambodge	62 954	47 312	15 642	5 728	41 584
Cameroun	87 320	56 583	30 737	10 008	46 575
République centrafricaine	26 494	26 223	271	11 133	15 090
Tchad	18 139	18 138	1	2 677	15 461
Chine	516 630	491 715	24 915	128 432	363 283
Colombie	32 024	18 232	13 792	5 839	12 393
Comores	5 292	4 182	1 110	1 986	2 196
Congo	23 092	16 587	6 505	770	15 817
Côte d'Ivoire	27 645	17 847	9 798	5 288	12 559
Cuba	20 838	16 350	4 488	10 191	6 159
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République démocratique du Congo	50 370	38 270	12 100	13 759	24 511
Djibouti	7 146	5 662	1 484	1 458	4 204
Dominique	1 146	1 146	-	776	370
République dominicaine	27 262	25 461	1 801	10 697	14 764
Équateur	37 376	35 036	2 340	13 361	21 675
Égypte	197 593	162 384	35 209	65 452	96 932
El Salvador	68 065	66 736	1 329	31 343	35 393
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 898	896
Érythrée	23 892	23 892	-	5 344	18 548
Éthiopie	347 638	257 019	90 619	45 624	211 395
Gabon	3 800	3 582	218	1 773	1 809
Gambie	34 188	29 672	4 516	10 014	19 658
Géorgie	30 678	24 942	5 736	4 179	20 763
Ghana	182 126	125 584	56 542	29 070	96 514
Grenade	4 400	3 972	428	2 358	1 614
Guatemala	42 686	32 575	10 111	26 093	6 482
Guinée	64 160	64 160	-	23 733	40 427
Guinée-Bissau	8 487	5 976	2 511	3 210	2 766
Guyana	8 522	8 522	-	2 475	6 047
Haïti	58 463	58 463	-	20 909	37 554
Honduras	89 060	72 864	16 196	20 660	52 204
Inde	619 516	460 499	159 017	159 213	301 286
Indonésie <sup>b</sup>	160 774	153 528	7 246	28 508	125 020
Jordanie	23 763	17 652	6 111	12 048	5 604
Kenya	173 748	111 665	62 083	15 063	96 602
Kirghizistan	30 187	13 271	16 916	2 505	10 766
République démocratique populaire lao	55 763	48 463	7 300	14 345	34 118
Liban	6 429	5 126	1 303	4 349	777
Lesotho	30 606	26 728	3 878	7 574	19 154
Libéria	29 360	15 645	13 715	2 226	13 419
Madagascar <sup>b</sup>	198 855	126 710	72 145	26 867	99 843
Malawi <sup>b</sup>	103 280	77 893	25 387	27 123	50 770
Maldives	10 843	10 776	67	3 031	7 745
Mali	124 630	105 001	19 629	29 680	75 321
Mauritanie	49 906	47 626	2 280	13 417	34 209
Maurice	8 527	8 527	-	7 269	1 258
Mexique	48 084	38 984	9 100	25 834	13 150
République de Moldova	55 717	50 222	5 495	3 513	46 709
Mongolie	27 169	20 489	6 680	2 783	17 706
Maroc	77 352	52 445	24 907	34 180	18 265

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Mozambique	144 058	129 241	14 817	30 164	99 077
Myanmar	52 550	4 301	48 249	-	4 301
Népal	132 490	83 501	48 989	31 459	52 042
Nicaragua	49 535	46 946	2 589	9 999	36 947
Niger	90 970	63 295	27 675	11 909	51 386
Nigéria	222 349	120 548	101 801	16 075	104 473
Pakistan	281 706	226 828	54 878	66 012	160 816
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 450	9 871	13 579	-	9 871
Paraguay	16 318	16 252	66	1 395	14 857
Pérou	59 271	37 692	21 579	11 539	26 153
Philippines	85 200	72 068	13 132	14 238	57 830
Roumanie	12 400	12 400	-	11 573	827
Rwanda <sup>b</sup>	149 657	114 835	34 822	26 053	88 782
Samoa	1 908	1 908	-	959	949
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	4 632	9 115
Sénégal	118 638	97 179	21 459	16 617	80 562
Seychelles	1 980	1 215	765	165	1 050
Sierra Leone	45 737	44 709	1 028	13 790	30 919
Îles Salomon	4 069	4 057	12	1 375	2 682
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Sri Lanka	159 948	140 705	19 243	32 395	108 310
Soudan	145 628	143 998	1 630	48 531	95 467
Swaziland	14 428	14 428	-	9 467	4 961
République arabe syrienne	40 873	24 333	16 540	14 400	9 933
Tadjikistan	6 200	1 140	5 060	-	1 140
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721	11 721	-	3 570	8 151
Togo	24 583	18 365	6 218	9 095	9 270
Tonga	5 927	4 837	1 090	2 190	2 647
Tunisie	59 137	45 045	14 092	29 502	15 543
Turquie	53 023	49 058	3 965	18 647	30 411
Ouganda	250 434	194 715	55 719	41 930	152 785
République-Unie de Tanzanie	266 408	209 776	56 632	30 144	179 632
Uruguay	12 902	10 998	1 904	9 339	1 659
Ouzbékistan	23 190	6 564	16 626	-	6 564
Venezuela (République bolivarienne du)	14 586	10 451	4 135	8 845	1 606
Viet Nam	216 900	199 936	16 964	20 439	179 497
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	134 999	108 156	26 843	27 887	80 269
Zimbabwe	26 511	26 511	-	11 659	14 852
<b>Sous-total DTS</b>	<b>8 319 697</b>	<b>6 681 530</b>	<b>1 638 167</b>	<b>1 866 133</b>	<b>4 815 397</b>
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie <sup>c</sup>	2 513	2 513	-	873	1 640
<b>Total en DTS</b>	<b>8 322 210</b>	<b>6 684 043</b>	<b>1 638 167</b>	<b>1 867 006</b>	<b>4 817 037</b>
Équivalent en USD	<b>11 859 222</b>	<b>9 524 821</b>	<b>2 334 402</b>	<b>2 660 500</b>	<b>6 864 321</b>
<b>Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2017</b>	<b>13 536 686</b>	<b>9 657 740</b>	<b>3 878 946</b>	<b>2 710 651</b>	<b>6 947 089</b>
Autres sommes à recevoir					16 273
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 226 474)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2017</b>					<b>5 736 888</b>
<b>Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2016</b>	<b>11 828 772</b>	<b>8 505 673</b>	<b>3 323 099</b>	<b>2 316 600</b>	<b>6 189 073</b>
Autres sommes à recevoir					13 297
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 127 486)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2016</b>	<b>11 828 772</b>	<b>8 505 676</b>	<b>3 323 099</b>	<b>2 316 600</b>	<b>5 074 884</b>

<sup>a</sup> Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2017, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,42501. Les prêts libellés en euros ont été évalués au taux de 0,8327781 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2017.

<sup>b</sup> Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>c</sup> Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 f) ii).

## Appendice I

Tableau 2  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
(Au 31 décembre 2017)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2017
		Au 1 janvier 2017	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2017	Au 1 janvier 2017	Prêts annulés		
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	68 530
2016	USD	268 934	(17)	-	268 917	268 934	(17)	-	268 917
2017	USD	-	-	-	683 263	-	-	-	683 263
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	270 940	-	16 177	287 118
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	237 541	-	14 183	251 724
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	245 070	-	14 632	259 702
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	138 653	-	8 278	146 931
1983	DTS	132 090	-	-	132 090	177 625	-	10 605	188 230
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	177 378	-	10 591	187 969
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	81 130	-	4 844	85 974
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	31 821	-	1 899	33 720
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	80 783	-	4 823	85 606
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	70 060	-	4 183	74 243
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	115 923	-	6 921	122 844
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	53 875	-	3 217	57 092
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	131 817	-	7 870	139 687
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	107 427	-	6 414	113 841
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	164 379	-	9 814	174 193
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	164 860	-	9 843	174 703
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	200 490	-	11 979	212 469
1996	DTS	197 776	-	-	197 776	265 953	-	15 880	281 833
1997	DTS	246 936	-	-	246 936	332 060	-	19 826	351 886
1998	DTS	266 578	-	-	266 578	358 474	-	21 402	379 876
1999	DTS	275 119	-	-	275 119	369 958	-	22 089	392 047
2000	DTS	272 919	-	-	272 919	367 000	-	21 911	388 912
2001	DTS	248 233	(728)	-	247 505	333 804	(1 037)	19 930	352 697
2002	DTS	234 838	(6 599)	-	228 239	315 792	(9 399)	18 849	325 242
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	300 505	-	17 942	318 447
2004	DTS	252 407	(1 482)	-	250 925	339 417	(2 111)	20 265	357 571
2005	DTS	308 105	(1 167)	-	306 938	414 315	(1 662)	24 737	437 390
2006	DTS	315 223	(2 808)	-	312 415	423 887	(3 999)	25 305	445 193
2007	DTS	267 793	(9 910)	-	257 883	360 107	(14 113)	21 492	367 486
2008	DTS	265 159	(6 313)	-	258 846	356 565	(8 991)	21 283	368 857
2009	DTS	276 441	(1 577)	-	274 864	371 736	(2 246)	22 194	391 684
2010	DTS	417 541	(1 063)	-	416 478	561 476	(1 513)	33 521	593 484
2011	DTS	455 195	(2 357)	-	452 838	612 109	(3 357)	36 546	645 298
2012	DTS	407 341	(3 987)	-	403 354	547 760	(5 679)	32 702	574 783
2013	DTS	353 686	(25 282)	-	328 404	475 608	(36 004)	28 375	467 979
2014	DTS	337 626	-	-	337 626	454 012	-	27 108	481 120
2015	DTS	541 540	-	(20 000)	521 540	728 219	-	14 979	743 198
2016	DTS	203 153	-	-	203 153	273 184	-	16 311	289 495
2017	DTS	-	-	-	216 630	-	-	-	308 700
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	89 232	-	12 356	101 588
2015	EUR	274 310	-	-	274 310	289 329	-	40 063	329 391
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	101 034	-	13 990	115 025
2017	EUR	-	-	-	92 230	-	-	-	110 750
<b>Total USD</b>		<b>337 464</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>1 020 710</b>	<b>337 464</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>1 020 710</b>
<b>Total DTS</b>		<b>8 188 853</b>	<b>(63 273)</b>	<b>(20 000)</b>	<b>8 322 210</b>	<b>11 011 713</b>	<b>(90 111)</b>	<b>628 920</b>	<b>11 859 222</b>
<b>Total EUR</b>		<b>454 700</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>546 930</b>	<b>479 595</b>	<b>-</b>	<b>66 409</b>	<b>656 754</b>
<b>Totaux</b>		<b>8 981 017</b>	<b>(63 290)</b>	<b>(20 000)</b>	<b>9 889 851</b>	<b>11 828 772</b>	<b>(90 128)</b>	<b>695 329</b>	<b>13 536 686</b>

Tableau 3  
**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**  
 (Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Moins de 1 an	338 715	292 242
1-2 ans	307 468	267 223
2-3 ans	329 642	285 772
3-4 ans	338 441	294 728
4-5 ans	350 516	294 276
5-10 ans	1 669 316	1 493 075
10-15 ans	1 390 159	1 258 800
15-20 ans	1 075 504	968 281
20-25 ans	730 639	677 019
Plus de 25 ans	416 689	357 656
<b>Total</b>	<b>6 947 089</b>	<b>6 189 073</b>

Tableau 4  
**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**  
 (Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Conditions particulièrement favorables	6 079 092	5 512 865
Conditions durcies	33 298	28 060
Conditions intermédiaires	251 365	225 853
Conditions ordinaires	530 820	398 669
Conditions mixtes	52 514	23 626
<b>Total</b>	<b>6 947 089</b>	<b>6 189 073</b>

Tableau 5  
**Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale**  
 (Projetés aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Moins de 1 an	522 956	392 126
1-2 ans	561 632	398 772
2-3 ans	578 685	382 156
3-4 ans	532 282	382 156
4-5 ans	476 156	372 187
5-10 ans	1 207 235	1 395 702
<b>Total</b>	<b>3 878 946</b>	<b>3 323 099</b>



## Programme spécial pour l'Afrique

Tableau 1  
**État des prêts en valeur nominale**  
 (Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en DTS</b>					
Angola	2 714	2 714	-	1 114	1 600
Burkina Faso	10 546	10 546	-	4 956	5 590
Burundi	4 494	4 494	-	1 643	2 851
Cabo Verde	2 183	2 183	-	956	1 227
Tchad	9 617	9 617	-	4 195	5 422
Comores	2 289	2 289	-	993	1 296
Djibouti	114	114	-	51	63
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 325	3 325
Gambie	2 638	2 638	-	1 187	1 451
Ghana	22 321	22 321	-	9 571	12 750
Guinée	10 762	10 762	-	5 112	5 650
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 116	1 010
Kenya	12 241	12 241	-	4 923	7 318
Lesotho	7 481	7 481	-	3 272	4 209
Madagascar	1 098	1 098	-	458	640
Malawi	5 777	5 777	-	2 023	3 754
Mali	10 193	10 193	-	5 094	5 099
Mauritanie	19 020	19 020	-	8 903	10 117
Mozambique	8 291	8 291	-	4 249	4 042
Niger	11 119	11 119	-	5 489	5 630
Sénégal	23 234	23 234	-	10 098	13 136
Sierra Leone	1 505	1 505	-	564	941
Soudan	26 012	26 012	-	11 418	14 594
Ouganda	8 124	8 124	-	4 062	4 062
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 055	3 734
Zambie	8 607	8 607	-	4 272	4 335
<b>Total</b>	<b>225 955</b>	<b>225 955</b>	<b>-</b>	<b>102 099</b>	<b>123 856</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>321 988</b>	<b>321 988</b>	<b>-</b>	<b>145 492</b>	<b>176 496</b>
Autres sommes à recevoir					491
Ajustement sur la base de la juste valeur					(54 166)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2017</b>					<b>122 821</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2016</b>					<b>174 851</b>
Autres sommes à recevoir					488
Ajustement sur la base de la juste valeur					(55 295)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2016</b>					<b>119 556</b>

Tableau 2  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
 (Au 31 décembre 2017)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1er janvier 2017	Prêts annulés	Au 31 décembre 2017	Au 1er janvier 2017	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2017
1986	DTS	24 902	-	24 902	33 486	-	1 999	35 485
1987	DTS	41 292	-	41 292	55 525	-	3 315	58 840
1988	DTS	34 770	-	34 770	46 756	-	2 792	49 548
1989	DTS	25 756	-	25 756	34 634	-	2 068	36 702
1990	DTS	17 370	-	17 370	23 357	-	1 395	24 752
1991	DTS	18 246	-	18 246	24 536	-	1 465	26 001
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 349	-	558	9 907
1993	DTS	34 268	-	34 268	46 081	-	2 751	48 832
1994	DTS	16 320	-	16 320	21 947	-	1 310	23 257
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 179	-	489	8 668
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>225 958</b>	<b>-</b>	<b>225 958</b>	<b>303 850</b>	<b>-</b>	<b>18 142</b>	<b>321 992</b>

Tableau 3  
**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**  
 (Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (en milliers d'USD)

Échéance	2017	2016
Moins de 1 an	8 354	7 883
1-2 ans	8 278	7 812
2-3 ans	8 278	7 812
3-4 ans	8 278	7 812
4-5 ans	8 278	7 812
5-10 ans	41 391	39 059
10-15 ans	41 391	39 059
15-20 ans	36 776	36 867
20-25 ans	14 347	17 926
Plus de 25 ans	1 125	2 322
<b>Total</b>	<b>176 496</b>	<b>174 363</b>

Tableau 4  
**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**  
 (Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2017	2016
Conditions particulièrement favorables	176 496	174 363
<b>Total</b>	<b>176 496</b>	<b>174 363</b>

## État des dons

(Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1er janvier 2017	Variations en 2017			Taux de change	Non décaissés au 31 décembre 2017
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Dons	80 521	66 883	(45 407)	(5 116)	1 168	98 049
Ajustement sur la base de la juste valeur						(8 392)
<b>Total 2017 en juste valeur</b>						<b>89 657</b>
Total 2016	68 057	54 910	(39 270)	(2 717)	(459)	80 521
Ajustement sur la base de la juste valeur						(2 467)
<b>Total 2016 en juste valeur</b>						<b>78 054</b>

## Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2017 et 2016)  
(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1 janvier 2017</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2017</i>	<i>Décaissements en 2017</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2017</i>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD</b>	<b>1 971</b>	<b>385</b>	<b>(713)</b>	<b>1 643</b>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette - en DTS</b>				
Afghanistan	56 901	(257)	(10 373)	46 271
Bénin	7 790	-	(350)	7 440
Burkina Faso	42 342	-	(5 789)	36 553
Burundi	44 941	-	(10 400)	34 541
Cambodge	231	-	(221)	10
République centrafricaine	841	-	(570)	271
Tchad	10 215	(763)	(2 580)	6 872
Comores	-	-	-	-
Congo	1 342	-	141	1 483
Côte d'Ivoire	17 332	(439)	(4 556)	12 337
République démocratique du Congo	40 552	-	361	40 913
Érythrée	5 847	10 750	(4 330)	12 267
Éthiopie	8 129	(5)	(2 740)	5 384
Gambie	5 823	5 024	(5 251)	5 596
Guinée	14 821	(29)	(2 396)	12 396
Guinée-Bissau	3 279	-	(769)	2 510
Guyana	-	-	-	-
Haïti	7 720	(364)	(3 196)	4 160
Kiribati	1 233	-	(449)	784
Kirghizistan	9 455	-	(2 926)	6 529
République démocratique populaire lao	4 533	-	(2 235)	2 298
Lesotho	932	3 830	(888)	3 874
Libéria	23	-	13	36
Malawi	8 288	19 350	(2 441)	25 197
Maldives	1 011	-	(271)	740
Mali	9 193	-	(939)	8 254
Mauritanie	3 530	10 685	(2 197)	12 018
Népal	30 741	(3 744)	(4 299)	22 698
Nicaragua	4 631	-	(2 042)	2 589
Niger	13 807	17 250	(3 577)	27 480
Rwanda	5 950	-	(3 168)	2 782
Sao Tomé-et-Principe	1 904	-	(998)	906
Sierra Leone	2 667	(99)	(1 541)	1 027
Îles Salomon	1 159	-	(706)	453
Soudan du Sud	11	(11)	-	-
Soudan	18 477	6 852	(6 406)	18 923
Tadjikistan	7 765	-	(2 360)	5 405
Timor-Leste	3	(3)	-	-
Togo	6 950	-	(148)	6 802
Tonga	757	-	(662)	95
Yémen	14 621	-	-	14 621
Zimbabwe	-	18 300	(288)	18 012
<b>Sous-total DTS CSD</b>	<b>415 747</b>	<b>86 327</b>	<b>(91 547)</b>	<b>410 527</b>
Sous-total DTS CSD (équivalent en USD)	592 444	123 017	(130 455)	585 005
Total 2017 USD et DTS CSD	594 415	123 402	(131 168)	586 648
Variations de change			3 402	
<b>Total décaissements 2017</b>			<b>(127 766)</b>	
2016 Total USD et DTS CSD	547 159	133 160	(119 785)	561 034

## État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

(Au 31 décembre 2017)  
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2017		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643	-	-	-	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	-	-	-	7 790
Burkina Faso	9 278	2 320	-	-	-	11 599
Burundi	6 769	2 668	2 041	314	2 454	14 245
Cameroun	3 074	727	-	-	-	3 801
Comores	936	176	515	67	749	2 443
République centrafricaine	1 321	244	-	-	-	1 565
Tchad	9 563	2 935	459	75	367	13 400
Congo	-	99	-	-	-	99
Côte d'Ivoire	1 814	326	-	-	-	2 140
République démocratique du Congo	8 803	2 825	2 080	175	1 682	15 564
Éthiopie	20 569	5 905	-	-	-	26 473
Gambie	2 508	619	-	-	-	3 127
Ghana	15 585	5 003	-	-	-	20 588
Guinée	9 275	1 837	899	151	746	12 908
Guinée-Bissau	3 506	1 072	910	80	530	6 098
Guyana	1 526	299	-	-	-	1 825
Haïti	1 946	635	-	-	-	2 581
Honduras	1 077	767	-	-	-	1 844
Libéria	8 694	6 199	275	32	309	15 510
Madagascar	7 810	2 096	-	-	-	9 906
Malawi	14 875	3 539	1 814	299	2 450	22 977
Mali	6 211	2 431	-	-	-	8 642
Mauritanie	8 484	2 601	-	-	-	11 085
Mozambique	12 521	3 905	-	-	-	16 426
Nicaragua	7 259	943	-	-	-	8 202
Niger	10 851	2 783	55	10	67	13 765
Rwanda	16 786	5 211	-	-	-	21 996
Sao Tomé-et-Principe	1 530	402	698	97	581	3 307
Sénégal	2 247	882	-	-	-	3 129
Sierra Leone	8 902	2 085	679	87	546	12 299
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	-	-	-	16 984
Togo	2 009	759	-	-	-	2 768
Ouganda	12 449	4 654	-	-	-	17 103
Zambie	19 170	4 920	-	-	-	24 090
<b>DTS</b>	<b>260 507</b>	<b>79 693</b>	<b>10 425</b>	<b>1 387</b>	<b>10 481</b>	<b>362 493</b>
Moins les allègements d'intérêts non échus*						<b>(4 203)</b>
<b>Total des allègements de dette en DTS</b>						<b>358 290</b>
<b>Total équivalent en USD</b>	<b>371 226</b>	<b>113 563</b>	<b>14 855</b>	<b>1 977</b>	<b>14 936</b>	<b>510 566</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(4 605)			
<b>31 décembre 2017 en juste valeur</b>			<b>10 250</b>			
<b>Au 31 décembre 2016</b>						
DTS	<b>252 670</b>	<b>78 306</b>	<b>13 153</b>	<b>1 875</b>	<b>13 784</b>	<b>359 788</b>
Moins les allègements d'intérêts non échus*						<b>(4 315)</b>
<b>Total des allègements de dette en DTS</b>						<b>355 473</b>
<b>Total équivalent en USD</b>	<b>339 773</b>	<b>105 295</b>	<b>17 685</b>	<b>2 523</b>	<b>8 536</b>	<b>478 011</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(5 610)			
<b>31 décembre 2016 en juste valeur</b>			<b>12 075</b>			

\* Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

## État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2017 et 2016)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
<b>2017</b>		
<b>Contributions des États membres</b>		
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis	8 000	5 217
<b>Sous-total</b>	<b>27 561</b>	<b>17 825</b>
Intérêts perçus	976	
Allègements consentis	(18 461)	
<b>Total compte administratif États membres 2017</b>	<b>10 076</b>	
<b>FIDA</b>		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	858	
Allègements consentis	-	
<b>Total compte administratif FIDA</b>	<b>16 058</b>	
<b>Total général</b>	<b>26 134</b>	
Variations de change	(2 733)	
<b>Total des liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</b>	<b>23 401</b>	
<b>2016</b>		
<b>Total général</b>	<b>28 905</b>	
Variations de change	(2 867)	
<b>Total des liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</b>	<b>26 038</b>	

## Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016)

### Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses directes<sup>b</sup></i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	82 613	3	6 687	89 303
Dépenses administratives courantes	29 067	495	10 190	39 752
Consultants et personnel extérieur	38 160	28	3 789	41 977
Frais financiers directs (banques et placements)	-	1 614	-	1 614
<b>Total 2017</b>	<b>149 840</b>	<b>2 140</b>	<b>20 666</b>	<b>172 646</b>
Total 2016	140 251	2 947	12 987	156 186

<sup>a</sup> Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

<sup>b</sup> Charges directes imputées sur le produit des placements.

<sup>c</sup> Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Fonds international de développement agricole (FIDA). Les appellations utilisées et la présentation du matériel dans cette publication ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites. Les appellations "pays développés" et "pays en développement" n'ont qu'une utilité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement porté quant au niveau atteint par un pays ou un domaine spécifique dans le cadre du processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source et le titre de la présente publication soient indiqués par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

Blaise Hognon sert un client dans son magasin de viande et poisson congelés à Lobogo au Bénin.

©FIDA/Andrew Esiebo/Panos

© 2018 Fonds international de développement agricole (FIDA)

2018

Imprimé sur papier écologique



NON & FILS  
livi: 17000  
ardinel: 15000  
dine: 15000  
pule: 11500  
liron: 12000  
ilivi: 8500  
ardinel: 7500  
ardine: 7500  
i 10+: 1000  
Tilapia 1300  
1300  
2000  
1500  
700



Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: ifad@ifad.org  
www.ifad.org

- ifad-un.blogspot.com
- www.facebook.com/ifad
- instagram.com/ifadnews
- www.twitter.com/ifadnews
- www.youtube.com/user/ifadTV

